UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

Les relations historiques entre la Chine et le Burundi de 1993 à 2023

LIU Niwen; Sous la direction de : Pr. Pascal Niyonizigiye

2025
UB, FLSH
https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/1886

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

UNIVERSITE DU BURUNDI

FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

DEPARTEMENT D'HISTOIRE ET PATRIMOINE

LES RELATIONS HISTORIQUES ENTRE LA CHINE ET LE BURUNDI (1993-2023)

Par :

LIU Niwen

Sous la direction de :

Pr. Pascal Niyonizigiye

Mémoire présenté et soutenu publiquement en vue de l'obtention du Diplôme de Master en Histoire et Patrimoine

Bujumbura, Avril 2025

MEMBRES DU JURY

- Pr. Pascal NIYONIZIGIYE : Directeur de mémoire, Faculté des Sciences Politiques et Juridiques
- Pr. Oscar TOYI : Président du jury, Faculté des Lettres et Sciences Humaines
- Dr. Dionise ARAKAZA : Secrétaire du jury, Faculté des Sciences Politiques et Juridiques

DEDICACE

À mes chers parents qui m'ont toujours soutenu
tout au long de ces longues années d'études,
À tous mes amis chinois qui me connaissent et que je connais au Burundi,
en particulier Wang Wei, Lu Jin, Linan, Xiaohui, Mengxin,
À tous ceux qui ont contribué à ma présence au Burundi,
surtout Prof Ferdinand M., Madame Sylvie H., et l'Ambassadeur Alfred,
À tous les professeurs qui m'ont aidé et m'ont enseigné à l'UB,
À tous mes frères et soeurs étudiants en Histoire et Patrimoine,
À tous ceux qui m'aiment et que j'aime,
Je dédie ce mémoire.

REMERCIEMENTS

Au seuil de ce mémoire, il est agréable de remercier infiniment tous ceux qui ont contribué de près ou de loin pour que ce projet soit possible.

Je voudrais dans un premier temps remercier, mon directeur de mémoire, Professeur Pascal NIYONIZIGIYE, spécialiste en Relations internationales à l'Université du Burundi, pour sa disponibilité, son aide, sa patience, et surtout ses judicieux conseils, qui ont contribué à orienter ma réflexion.

J'adresse mes sincères remerciements à tous les enseignants et professeurs de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines à l'Université du Burundi, et plus particulièrement ceux du Département d'Histoire et Patrimoine, notamment Pr. Alexandre HATUNGIMANA, Augustin NSANZE, Aloys TOYI, Joseph GAHAMA, Jean-Marie NDWAYO, Oscar TOYI, Pie NDAYISHIMIYE..., qui par leurs paroles, leurs écrits, leurs conseils et leurs critiques ont assuré la partie théorique de ma formation sur l'histoire du Burundi, ainsi que celle de la région des Grands Lacs, et ont accepté de me rencontrer et de répondre à mes questions durant mes études et recherches.

Je tiens à témoigner également toute ma reconnaissance aux personnes suivantes, pour leur aide dans la réalisation de ce mémoire :

Madame Christine DESLAURIER qui m'a beaucoup aidée à relever les défis dans la documentation et les entretiens. Elle a partagé ses connaissances et expériences dans ce milieu, tout en m'accordant une confiance dans l'exécution de ce travail;

Monsieur Jean-Marie NGENDAHAYO, pour m'avoir accordé des entretiens et avoir répondu à mes questions sur la diplomatie du Burundi de l'époque, ainsi que ses opinions précieuses personnelles sur l'élaboration de ce mémoire;

Monsieur Alphonse NDAYIKENGURUKIYE, pour m'avoir donné des informations et documents importants sur les relations étrangères du Burundi de 1993 à 2005;

Madame Élisabeth NZEYIMANA, Monsieur Évode NDIZEYE du MAECD, et Monsieur Arthur de l'ASIBU, pour m'avoir accordé un grand soutien à l'accès des archives précieux au ministère.

Enfin, à tous les intervenants qui m'ont aidée durant mes études, trop nombreux pour les citer, je présente mes remerciements, mon respect et ma gratitude.

LIU Niwen

RESUME

Ce mémoire est une contribution à la compréhension de l'évolution des relations entre la Chine et le Burundi de 1993 à 2023. Il s'intéresse à l'identification des facteurs impactants à ces relations bilatérales pendant cette période sous étude dont nous divise en trois, à savoir la Guerre civile du Burundi de 1993 à 2005, la période depuis la prise du pourvoir par le CNDD-FDD en 2005 jusqu'en 2015, et celle depuis 2015 jusqu'au 60ème anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques sino-burundaise en 2023.

En vue de mieux comprendre le lien établi entre la Chine et l'Afrique ainsi qu'une amitié sino-burundaise profonde qui constitue une base solide pour la persistance des bonnes relations historiques, les principes des politiques étrangères de Chine et les domaines prioritaires au développement du Burundi font l'objet d'étude et d'analyse. Ce mémoire révèle que la géopolitique joue un rôle important dans des dynamiques politiques, et que le niveau démocratique du Burundi influence ses relations avec ses partenaires traditionnels tels que les pays européens et les Etats-Unis qui mettent en avant la démocratie et la bonne gouvernance comme des conditions préalables.

Dans ce contexte, ce mémoire explore les avantages de la coopération sino-burundaise au niveau politique et socio-économique. En tant qu'un des rares pays qui n'ont pas cessé l'exécution des projets de coopération et l'appui sans conditions au peuple burundais au cours des crises, la Chine constitue un alternatif important pour le Burundi face aux sanctions occidentales, et cette diversité d'interlocuteurs permet au Burundi d'avoir un enjeu stratégique et l'autonomie dans les négociations au sujet de son développement. Compte tenu d'un modèle d'assistance plus pragmatique basé sur le contexte gagnant-gagnant, la coopération sino-burundaise est axée sur le partage d'expériences et l'investissement aux domaines prioritaires tels que l'agriculture, la construction des infrastructures, et la formation des ressources humaines. En même temps, les défis rencontrés par les acteurs chinois et burundais ainsi que des orientations porteuses d'opportunité nécessitent une réflexion approfondie sur une meilleure coopération bilatérale en perspective.

Mots-clés : Relation étrangère, coopération sino-burundaise, le contexte gagnant-gagnant, la démocratisation

ABSTRACT

This thesis contributes to the understanding of the evolution of relations between China and Burundi from 1993 to 2023. It focuses on identifying the key factors that have influenced this bilateral relationship over the period under study, which is divided into three distinct phases : the Burundian Civil War from 1993 to 2005, from the rise to power of the CNDD-FDD in 2005 until 2015, and the one from 2015 to the 60th anniversary of the establishment of diplomatic relations between China and Burundi in 2023.

In order to understand well the connection between China and Africa, as well as the deep Sino-Burundian friendship that has provided a solid foundation for the persistence of positive historical relationships during Burundi's crises, this study analyzes the principles of China's foreign policy as well as the priorities of Burundi development. This thesis reveals that geopolitics plays a significant role in political dynamics, and that Burundi's level of democracy influences its relationships with traditional partners such as European countries and the United States, who prioritize democracy and good governance as prerequisites for cooperation.

In this context, the thesis explores the political and socio-economic benefits of Sino-Burundian cooperation. As one of the few countries that have not stopped their cooperation projects and unconditional foreign aid during this period, China is an important alternative for Burundi when facing the Western sanctions. This diversity of interlocutors allows Burundi to gain strategic leverage and greater autonomy in negotiations concerning its development. Based on a more pragmatic, win-win model of assistance, Sino-Burundian cooperation focuses on experience-sharing and investment in priority sectors such as agriculture, infrastructure and human capital development. At the same time, the challenges faced by both countries, along with emerging opportunities call for deeper reflection on how to improve bilateral cooperation in the future.

Keywords : Foreign relations, Sino-Burundian cooperation, win-win approach, democratization

TABLE DES MATIERES

MEMBRES DU JURY.....i
DEDICACE..... ii
REMERCIEMENTS.....iii
RESUME..... iv
ABSTRACT.....v
LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX..... ix
SIGLES ET ABREVIATIONS.....x
AVANT-PROPOS.....xiii
INTRODUCTION GENERALE - 9 -
1. Choix et intérêt du sujet - 1 -
2. Délimitation chronologique - 1 -
3. La problématique et l'objectif du sujet - 1 -
4. Hypothèses - 2 -
5. Méthodologie - 2 -
6. Articulation du sujet - 3 -
CHAPITRE I : CADRE GENERAL DES ECHANGES SINO-BURUNDAIS . - 4 -
I.1 L'analyse des principes de la politique africaine de Chine - 4 -
I.1.1 Une attache de l'importance à la Coopération Sud-Sud - 4 -
I.1.2 Les Cinq Principes de la Coexistence pacifique..... - 6 -
I.1.3 Le Principe d'une seule Chine - 7 -
I.1.4 Un tournant pragmatique : les Quatres Principes de la coopération sino-africaine - 8 -
I.1.5 La construction d'une communauté d'avenir partagé pour l'humanité- 9 -
I.2 Des domaines prioritaires de la politique étrangère du Burundi - 12 -
I.2.1 La mise en avant de la paix et des coopérations - 12 -
I.2.2 Une urgence d'alléger la pénurie alimentaire - 13 -
I.2.3 Une diplomatie économique pour une indépendance économique véritable - 14 -
I.3 Aperçu des relations diplomatiques sino-burundaises - 17 -
I.3.1 La rupture et la reprise des relations diplomatiques - 17 -
I.3.2 Les coopérations sino-burundaises avant 1993 - 18 -
a) Le secteur de la santé - 18 -
b) Le secteur de l'éducation - 18 -
c) Le secteur de l'infrastructure - 19 -
d) Des visites diplomatiques - 19 -
e) Des coopérations commerciales - 20 -
f) Des coopérations sportives et culturelles - 21 -
I.3.3 Des accords de coopération sino-burundaise de 1993 à 2023 - 21 -

CHAPITRE II : L'EVOLUTION HISTORIQUE DES RELATIONS SINO-BURUNDAISES - 24 -
II.1 La période de la guerre civile (1993-2005) - 24 -
II.1.1 La société burundaise à feu et au chaos - 25 -
II.1.2 Un regard occidental braqué sur l'évolution de la crise burundaise - 26 -
II.1.3 Le retour de la Chine en Afrique depuis les années 90 - 29 -
II.1.4 Une relation sino-burundaise bien mesurée - 30 -
II.2 La relation sino-burundaise depuis la prise du pourvoir par le CNDD-FDD (2005-2015) - 34 -
II.2.1 Un redressement difficile accompagné par un cycle des violences politiques - 34 -
a) Une bonne tendance au début - 34 -
b) Des troubles sociaux restent encore le leitmotiv - 35 -
II.2.2 Des relations altérées avec des pays occidentaux pendant des violences politiques - 37 -
a) Un soutien pour le retour de la paix et la justice - 37 -
b) Un rôle controversé dans des violences politiques de 2015 - 37 -
II.2.3 Une relation sino-burundaise plus solide - 39 -
a) Une coopération sino-burundaise élargie - 39 -
b) Des échanges civiles pendant la période de 2005 à 2015 - 41 -
II.3 La relation sino-burundaise depuis la crise de 2015 (2015-2023) - 44 -
II.3.1 Impasses diplomatiques au niveau régional - 44 -
II.3.2 Tensions avec des partenaires traditionnels - 46 -
II.3.3 Une nouvelle initiative de la Chine favorable à la coopération sino-africaine - 48 -
II.3.4 Vers une coopération sino-burundaise pour un développement plus efficace - 50 -
a) La coopération agricole - 50 -
b) Les Projets des infrastructures de transport - 51 -
c) La coopération pour la promotion de l'énergie verte - 52 -
d) La coopération dans la télécommunication - 53 -
e) La coopération dans la promotion du capital humain - 54 -
II.3.5 Un modèle de Coopération Sud-Sud - 54 -
CHAPITRE III : ESSAI D'EVALUATION DES COOPERATIONS SINO-BURUNDAISES - 58 -
III.1 L'importance de la Chine dans le développement du Burundi - 58 -
III.1.1 Un appui alternatif mais sans conditions - 58 -
III.1.2 Une nouvelle logique de gagnant-gagnant - 60 -

III.1.3 Une coopération pour un développment plus indépendant - 61 -
III.2 Des défis à lever pour améliorer la coopération sino-burundaise - 63 -
III.2.1 Des défis pour des entreprises chinoises d'infrastructures - 64 -
a) Des entraves sur l'adaptation du standard étranger - 64 -
b) La difficulté du transfert total de l'opération à l'institution burundaise - 65 -
III.2.2 Des défis en matière de commerce - 66 -
a) Manque encore d'infrastructures de base - 66 -
b) La dépréciation de la monnaie burundaise - 67 -
III.2.3 Une épée à double tranchant : le concours international au Burundi - 68 -
a) Des sanctions contre la Chine par les Etat-Unis - 68 -
b) Une concurrence sourde avec l'UE - 69 -
III.3 Les perspectives de la future coopération - 71 -
III.3.1 Le développement de la chaîne industrielle en matière d'agriculture - 71 -
III.3.2 La promotion des zones de coopération économique et commerciale - 73 -
III.3.3 Le renforcement des échanges humains et culturels - 74 -
CONCLUSION GENERALE - 76 -
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES - 80 -
ANNEXES - 88 -

LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX

Tableau 1 : Augmentation annuelle des Centres d'enseignement de la langue chinoise au Burundi (2012-2016).....-42-
Tableau 2 : Liste des chinois venus au Burundi pour des raisons officielles (2015-2023).....-63-
Tableau 3 : Liste des chinois venus au Burundi pour des raisons privées (2015-2023).....-64-
Figure 1: Carte montrant des axes statégiques dans le cadre de BRI.....-49-
Figure 2 : Carte du réseau est-africain d'infrastructures de la BRI.....-50-
Figure 3 : Carte montrant la position de la centrale hydroélectrique de Ruzibazi....-53-
Figure 4 : Photo de la rencontre entre les présidents Xi et Ndayishimiye en 2023..-56-

SIGLES ET ABREVIATIONS

A.B.P.	: Agence Burundaise de Presse
A.C.A.T.	: Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture
A.D.R.A.	: Adventist Development and Relief Agency
A.P.D.	: Aide Publique au Développement
AMISOM	: Mission de l'Union africaine en Somalie (trad.)
APRODH	: Association burundaise pour la Protection des Droits humains et des Personnes détenues
ASIBU	: Association sino-burundaise
B.A.I.I.	: Banque Asiatique d'Investissement dans les Infrastructures
B.E.I.	: Banque Européenne de l'Investissement
B.F.S.U	: Beijing Foreign Studies University
B.N.U.B	: Bureau des Nations Unies au Burundi
B.P.M.	: Biens Publics Mondiaux
B.R.I.	: Belt and Road Initiative
C.C.E.E.D.	: China Construction Eighth Engineering Division co.,Ltd
C.F.A. Kamenge	: Centre de Formation Artisanale de Kamenge
C.F.H.E.C.	: China First Highway Engeneering co., Ltd
C.I.C.R.	: Comité International de la Croix Rouge
C.I.R.G.L.	: Conférence Internationale de la Région des Grands Lacs
C.P.S.	: Conseil de Paix et de Sécurité
C.R.S.	: Catholic Relief Services
C.V.P	: Parti populaire chrétien (trad.)
CAIFC	: Association chinoise pour les Contacts amicaux internationaux (trad.)
CNDD-FDD	: Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Forces pour la Défense de la Démocratie
CNUCED	: Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
CO.ME.SA	: Common Market for Eastern and Southern Africa
CO.TE.BU	: Complexe Textile de Bujumbura
D.F.I.D.	: Departement For International Development
E.A.C	: Communauté Est-Africaine
E.N.S	: École Normale Supérieure
etc	: et caetera
F.C.S.A	: Forum sur la Coopération sino-africaine
F.D.D	: Forces de Défense de la Démocratie
F.D.N.	: Forces de Défenses Nationales du Burundi
F.F.C.	: Fédération des Femmes Chinoises
F.I.S.U.	: Fédération Internationale du Sport Universitaire

F.N.L.	: Forces Nationales de Libération
FBU	: Francs Burundi
FOMAC	: Force Multinationale de l'Afrique Centrale
FORSC	: Forum pour le Renforcement de la Société Civile
FRODEBU	: Front pour la Démocratie du Burundi
H.C.R	: Haut Commissariat des Réfugiés
I.D.M.	: Initiative pour le Développement Mondial
ibid.	: ibidem
KMT	: Kuomintang, le parti nationaliste chinois
M.N.A.	: Mouvement des Non Alignés
M.S.D.	: Mouvement pour la Solidarité et la Démocratie
MAPROBU	: Mission Africaine de Prévention et de Protection au Burundi
MPR-Abarundi	: Mouvement de la Résistance Populaire
O.I.	: Organisation Internationale
O.M.C.	: Organisation Mondiale du Commerce
O.M.P.	: Opérations de Maintien de la Paix
O.N.G.	: Organisation Non Gouvernementale
O.N.U.	: Organisation des Nations Unies
O.U.A.	: Organisation de l'Unité Africaine
ONUB	: Opération des Nations Unies au Burundi
Op.cit.	: opera citato
P.A.M.	: Programme Alimentaire Mondial
P.C.C.	: Parti Communiste Chinois
P.I.B.	: Produit Intérieur Brut
P.M.E.	: Petit et Moyen Entreprise
P.N.B.	: Police Nationale du Burundi
P.N.D.	: Plan National de Développement
PARCEM	: Parole et Actions pour le Réveil des Consciences et l'Évolution des Mentalités
PTPCE	: Travaux Publics et de Création d'Emploi
R.D.C.	: République Démocratique du Congo
R.N.	: Route Nationale
R.P.A.	: Radio Publique Africaine
R.T.N.B.	: Radio Télévision Nationale du Burundi
S.N.R.	: Service National de Renseignement
T.I.C.	: Technologies de l'Information et de la Communication
U.A.	: Union Africaine
U.B.	: Université du Burundi

U.E.	: Union Européenne
U.F.B.	: Union des Femmes Burundaises
U.P.R.	: Union des Patriotes pour la Révolution
U.PRO.NA	: Parti de l'Unité pour le Progrès National
U.R.S.S.	: Union des Républiques Socialistes des Conseils
USAID	: Agence des Etat-Unis pour le Développement international
Z.E.S.	: Zone Économique Spéciale

AVANT-PROPOS

La réalisation de ce mémoire rentre dans le cadre de l'obtention du Diplôme de Master en Histoire et Patrimoine à l'Université du Burundi. Ce mémoire : « les relations historiques entre la Chine et le Burundi (1993-2023) » témoigne beaucoup plus sur une période de ces dernières décennies. Mais nous avons aussi jeté un regard sur la passée c'est-à-dire avant la période délimitée depuis l'établissement des relations diplomatiques entre la Chine et le Burundi le 21 décembre 1963, car les relations sino-burundaises sont généralement stables et harmonieuses. Nous avons abordé la période qui a suivi l'assassinat du Président Melchior Ndadaye en 1993, car après cette tragédie, on a remarqué que le pays est tombé dans un nouveau cycle de crises, qui ont pesé d'une influence négative sur le développment socio-économique du Burundi, ainsi que sur ses relations étrangères.

Ce mémoire révèle que la Chine en tant qu'un des rares pays qui n'ont pas cessé l'exécution des projets de coopération et l'appui sans conditions au peuple burundais au cours des crises, est un alternatif important pour le Burundi face aux sanctions occidentales. Nous avons montré à partir de la documentation et des entretiens semi-directifs, la coopération sino-burundaise qui est axée sur le partage d'expériences et l'investissement basé sur le contexte gagnant-gagnant est un modèle d'assistance plus pragmatique. C'est aussi un sujet analysé au près des investisseurs chinois et burundais rencontrés dans l'exercice de leur métier. Malgré que ces relations historiques répondent au développement durable et indépendant du Burundi, en matière politique et socio-économique, elles subissent par plusieurs défis aux acteurs chinois sur le térrain. En même temps, cela signifie également quelques aspects prometteurs en perspective pour une meilleure relation bilatérale plus égale.

INTRODUCTION GENERALE

1. Choix et intérêt du sujet

Le monde subit des changements d'une ampleur inégalée depuis un siècle, et la Coopération Sud-Sud est confrontée à des défis dans une situation internationale complexe. Guidée par le concept de la construction d'une communauté de destin commun pour l'humanité, la politique étrangère de la Chine met l'accent sur la coopération sino-africaine, et tente de fournir aux pays économiquement fragiles tels que le Burundi de nouvelles solutions pour la réduction de la pauvreté et le développement. Sous le cadre de Coopération Sud-Sud, des échanges entre la Chine et le Burundi dans la nouvelle ère sont considérés comme un bon modèle.

En effet, par rapport aux autres pays dans la région des Grands Lacs, on trouve très peu d'ouvrages sur le Burundi en Chine. À part des relations de voisinage, les différentes recherches déjà réalisées en matière de relations étrangères au Burundi se sont plus concentrées sur les relations bilatérales sous le cadre de l'aide Nord-sud, autrement dit, les relations avec les pays développés tels que la Belgique, le Japon, les Etat-Unis, etc.

Étant donné une lacune des études sur les relations sino-burundaises de ces dernières décennies, ainsi qu'une absence de perspective chinoise sur ce sujet, nous avons ainsi formulé notre sujet de travail de recherche : « les relations historiques entre la Chine et le Burundi (1993-2023) »

2. Délimitation chronologique

Il est nécesaire de définir les limites temporelles entre lesquelles l'on entend la circonscrire, la limite de notre travail s'étend ainsi sur une période de trente ans. Étant donné que la recherche sur la coopération sino-burundaise au Département d'Histoire a déjà couvert la période de 1963 jusqu'à 1993, nous avons fixé la borne inférieure à l'année 1993, car outre que c'est la limite supérieure de la recherche précédente, c'est aussi l'année du début de la guerre civile au Burundi. La limite supérieure de notre travail est l'année 2023, car c'est l'année du 60ème anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques sino-burundaise, un bon moment pour résumer des fruits et pour envisager un avenir.

3. Problématique et objectif du sujet

Nous voudrions analyser comment les relations sino-burundaises se sont développées de 1993 à 2023; pendant cette période quels ont été des facteurs impactants. On va également voir à la fin de la recherche quels ont été des avantages

de la coopération sino-burundaise par rapport à la coopération avec ses partenaires traditionnels.

Les résultats de cette recherche permettent d'abord de mieux comprendre les politiques étrangères des deux pays respectifs à différentes époques de 1993 à 2023, de saisir les avantages de l'assistance chinoise sur le développement du Burundi, d'évaluer la potentialité de la coopération sino-burundaise, afin d'offrir une référence aux investisseurs chinois dans différents domaines qui s'intéressent au Burundi, et aux intéressés burundais, même régionaux, qui cherchent des opportunités de coopérer avec la Chine.

4. Hypothèses

Nicole BERTHIER définit une hypothèse comme étant « une prédiction des résultats attendus qui se présente sous forme d'anticipation d'une relation entre deux éléments »[1]. C'est une affirmation provisoire qu'on se permet de faire avant le recueil d'informations sur terrain.

En ce qui est de la première problématique, les relations entre la Chine et le Burundi de 1993 à 2023 devenaient de plus en plus profondes sans rencontrer un recul mais avec des coopérations plus variées et abondantes.

En ce qui est de la deuxième problématique, vu qu'il n'y a probablement pas de relations sociales et spatiales entre acteurs qui ne soient pas interprétables par le prisme de la géopolitique[2], les politiques étrangères de la Chine et du Burundi sont d'abord influencées par la géopolitique. De plus, les relations étrangères du Burundi sont influencées par sa situation démocratique. La coopération sino-burundaise est de plus influencée par les relations variées avec les pays occidentaux.

En ce qui est de la troisième problématique, la coopération sino-burundaise est favorable à répondre aux besoins de développement durable et indépendant du Burundi en matière politique et socio-économique.

Ces hypothèses pourront être confirmées, ou infirmées, ou encore nuancées à la fin de nos recherches.

5. Méthodologie

Une méthode de recherche est un ensemble de démarches rationnelles par lesquelles une discipline cherche à atteindre les vérités qu'elle poursuit et à les démontrer. Pour arriver à des résultats fiables et valides, nous allons choisir d'utiliser

[1] Berthier, N. *Les techniques d'enquête en sciences sociales : Méthodes et exercices corrigés.* Paris, Armand Colin, 2006. p.108.

[2] Cattaruzza, A., et Limonier, K. *Introduction à la géopolitique-2e éd*. Paris, Armand Colin, 2023. p.17.

les méthodes qualitatives suivantes dans le recueil de nos informations.

D'abord, nous avons eu recours en grande partie aux documents disponibles à la Bibliothèque Centrale de l'Université du Burundi, tel journal *Le Renouveau* du Burundi, aux accords signés entre les autorités des deux pays et qui sont conservés au Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération au Développement de la République du Burundi.

De plus, grâce au développement d'Internet, nous avons pu utiliser des ressources numériques telles que des archives numérisées, des discours des présidents, des entretiens avec des ambassadeurs, etc.

Enfin, les entretiens semi-directifs que nous avons eus avec certains diplomates burundais ainsi qu'avec différents représentants des entreprises chinoises et locales qui opèrent au Burundi, nous ont permis de recueillir des informations sous forme d'opinions ou de témoignages en les laissant s'exprimer librement.

6. Articulation du sujet

Notre travail est subdivisé en trois chapitres.

Le premier chapitre analyse le cadre général des échanges entre le Burundi et la Chine. À travers ce chapitre, nous résumons les principes et les politiques qui guident la coopération sino-burundaise, et nous brossons les relations diplomatiques entre ces deux pays dès l'établissement jusqu'au temps sous étude.

Le deuxième chapitre met en relief des caractéristiques des relations sino-burundaises respectivement en trois périodes : 1993-2005, 2005-2015 et 2015-2023, tout en insistant sur l'influence du contexte socio-politique du Burundi sur ses relations extérieures, notamment en comparant celles avec des pays occidentaux à celles avec la Chine.

Enfin, le dernier chapitre tente de faire une évaluation de l'importance de la présence chinoise au développement burundais, ainsi que des défis à surmontrer. Dans la continuité de notre travail de recherche, nous allons essayer d'explorer des perspectives éventuelles sur quelques aspects prometteurs pour une meilleure relation sino-burundaise bénéfique mutuellement et basée sur le gagnant-gagnant.

CHAPITRE I : CADRE GENERAL DES ECHANGES SINO-BURUNDAIS

En élaborant et choisissant des politiques étrangères et des principes directeurs, les facteurs spatiaux tels que la position géographique et la dotation en ressources sont certainement cruciaux. En même temps, le cœur du processus de politique étrangère se base sur la perception de la société au sein de l'État, autrement dit la politique étrangère est influencée par des notions d'identité nationale construites par la société[3]. En fonction de ces facteurs, nous allons analyser dans ce chapitre des principes de la politique africaine de Chine, ainsi que des domaines prioritaires de la politique étrangère du Burundi. D'ailleurs, nous essayerons de donner un aperçu des relations diplomatiques entre la Chine et le Burundi.

I.1 Analyse des principes de la politique africaine de Chine

La formation de l'identité nationale de Chine se trouve dans son passé révolutionnaire et ses visions de développement. L'accession au pouvoir du Parti communiste chinois (PCC) en octobre 1949 à l'issue d'une sanglante guerre civile, a constitué une base politique, militaire et idéologique solide sur laquelle des dirigeants ont pu bâtir le nouvel État. La dialectique maoïste, fondée sur la pensée marxiste-léniniste a fourni une vision complète du monde qui a permis de situer la Chine au système international, et toujours influence la formation de la pensée stratégique des dirigeants chinois.

Bien que les politiques économiques intérieures aient radicalement changé au processus du développement, et que la Chine soit considérée comme une puissance économique aujourd'hui, la politique étrangère de la Chine se caractérise par une constance et une continuité fondées sur des principes.

I.1.1 Une attache de l'importance à la Coopération Sud-Sud

Contrairement au système plus complet de Nord-Sud, la coopération Sud-Sud n'avait pas, en fait au départ, de programme de coopération clair ni de cadre politique, et il y présentait une diversification et une hétérogénéité des États membres tant en termes de taille, de structures de leur économie et de niveau de développement économique, social et technologique, qu'en termes de cultures, de systèmes politiques

[3] Wendt, A., « Anarchy is what States Make of it : The Social Construction of Power Politics », *International Organization*, *46*(2), 1992, pp. 391–425. http://www.jstor.org/stable/2706858. (consulté le 11 novembre 2024)

et d'idéologies[4]. Néanmoins, ces pays fondés sur un mémoire historique commun de l'anti-colonialisme et l'anti-hégémonisme partagent une identité commune qui est avant tout internationale, et qui les amène à adopter des mécanismes d'action collective afin de faire appel aux nouveuax ordres mondiaux tant politique qu'économique. Sur le plan politique, c'est la Conférence de Bandung en 1955 qui confirme des principes essenciels de coopération, poursuivant la création du groupe de l'Afro-Asiatique à l'ONU et des conférences du Mouvement des non alignés (MNA). Sur le plan économique, c'est la création des institutions comme la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) en 1964 et l'adoption des accords de coopérations techniques comme le Plan d'action de Buenos Aires en 1978 ont formé une base de coopération en matière d'économie entre des pays en développement.

Deng Xiaoping a présenté en 1974 devant l'ONU la théorie des trois mondes[5] : À part le Premier Monde compris les deux superpuissances l'URSS et les Etat-Unis à la recherche de l'hégémonie régionale, le Seconde Monde compris les pays développés tels que le Canada, les pays européens et le Japon qui sont liés aux super-puissances, les pays en développement tels que la Chine, des pays africains et latine-amériques se forment le Tiers Monde. Ces pays en développement et moins-développés partagent des intérêts communs sur la lutte contre l'hégémonie des superpuissances depuis la guerre froide et la volonté de construire un monde multipolaire. À partir de cette théorie, la Chine attache toujours l'importance de la solidarité Sud-Sud dans ses relations interationales ainsi que son rôle de s'unir et s'aider ces pays du Tiers Monde.

Aujourd'hui, même si la « Coopération Sud-Sud » ne fait pas l'objet d'une définition rigoureuse, elle s'impose progressivement comme le terme institutionnel de référence pour désigner les coopérations entre les pays en développement dans les domaines politique, économique, social, culturel, environnemental, et technique, au niveau bilatéral, régional, sous régional ou interrégional, afin d'atteindre leurs objectifs de développement[6].

Depuis la conférence de Bandung en 1955, la Chine en tant que le plus grand pays en développement joue toujours un rôle significatif dans le développement de la Coopération Sud-Sud. Comme l'Afrique est le continent qui compte le plus de pays en développement, des activités de coopération sino-africaines s'organisent sous le

[4] Soulé-Kohndou, F., « Histoire contemporaine des relations Sud-Sud. Les contours d'une évolution graduelle », *Afrique contemporaine*, n° 248(4), 2013, pp.108-111. https://doi.org/10.3917/afco.248.0108. (consulté le 11 novembre 2024)

[5] Domenach, J-L. *et al*., « Les trois mondes de la Chine », *La Chine (2) De 1971 à nos jours*, 1995, pp.501-544. https://shs.cairn.info/la-chine-2--9782020218269-page-501?lang=fr. (consulté le 11 novembre 2024)

[6] Nations Unies, Département de l'Économie et des Affaires sociales, « Qu'est-ce que la coopération Sud-Sud ? », trad. de l'anglais par l'auteur, mars 2019.
https://www.un.org/fr/desa/what-%E2%80%98south-south-cooperation%E2%80%99-and-why-does-it-matter. (consulté le 11 novembre 2024)

cadre de la Coopération Sud-Sud, spécialement le Forum sur la Coopération sino-africaine (FCSA) depuis 2000 organisé tous les trois ans.

I.1.2 Les Cinq Principes de la Coexistence pacifique

Après l'établissement de relations diplomatiques entre la Chine et l'Inde en 1950, le gouvernement chinois a tenu des négociations avec le gouvernement indien du 31 décembre 1953 au 29 avril 1954 sur l'abolition des privilèges et des sphères d'influence au Tibet conservés par l'Inde pendant la période de la colonisation britannique. Pendant cette négociation, M. Chou En Lai, le Premier ministre et ministre des Affaires étrangères a initié les Cinq Principes de la Coexistance pacifique à savoir[7] :

-Le « respect mutuel de la souveraineté et de l'intégrité territoriale » signifie que les États doivent respecter le droit inhérent de chque pays à la suprématie interne et à l'indépendance externe. C'est la base des interactions interétatiques.

-La « non-agression mutuelle » réaffirme l'obligation de s'abstenir dans les relations internationales de toute forme de coercition militaire, politique, économique ou autre, dirigée contre la souveraineté, l'indépendance politique ou l'intégrité territoriale de tout Etat.

-La « non-ingérence mutuelle » ou la « non-immixtion mutuelle » dans les affaires intérieures s'impose que dans les relations bilatérales ou multilatérales, les États ne doivent pas intervenir dans les affaires relevant de la souveraineté d'autres États par des moyens politiques, économiques, militaires ou culturels afin de réaliser leurs propres intérêts.

-« L'égalité et avantages mutuels » confirme que les États doivent se respecter mutuellement en jouissant d'un statut égal en droit, et s'abstenir de rechercher des privilèges ou des intérêts nationaux unilatéraux au détriment des autres.

-La « coexistence pacifique » est un résume ou une synthèse théorique des quatre principes précédents.

Ces principes étaient ensuite adoptés par les deux gouvernements en tant que principes des relations sino-indiennes mis dans le préambule du Traité sino-indien sur le Tibet signé le 29 avril 1954. Dans le communiqué conjoint entre la Chine et l'Inde et celui entre la Chine et le Myanmar en juin 1954, les ministres ont conjointement initié l'adoption des cinq principes en tant que principes directeurs des relations internationales en général[8]. Ces Cinq Principes ont devenu progressivement un

[7] Wang, GH., *La diplomatie de voisinage de la Chine dans le développement durable*. trad. du chinois par l'auteur, Changchun, Édition de l'Université de Jilin, 2013.pp.42-45.

[8] Focsaneanu, L., « Les 'cinq principes' de coexistence et le droit international », *Annuaire français de droit internationa*l, volume 2, 1956. p.150. www.persee.fr/doc/afdi_0066-3085_1956_num_2_1_1229. (consulté le 11 novembre 2024)

consensus international, par exemple dans la conférence de Bandung en avril 1955, le Mouvement des non-alignés en 1960s, l'Assemblée générale des Nations Unies en 1970, etc.

Au départ, les Cinq Principes ont été pour la préservation des intérêts et des revendications des pays petits et faibles du Tiers Monde face à la dévastation des guerres chaudes et à la confrontation de la guerre froide. Ainsi, premièrement, la stabilité et la paix reste au coeur de cette initiative qui appelle non seulement à l'établissement d'une relation internationale de coexistence pacifique, mais fournit également une méthode de règlement pacifique de tous les types de différends entre les États et au niveau international. Deuxièmement, ils s'imposent sur l'égalité que les États souverains ayant des systèmes sociaux et des idéologies différents sont tous égaux. En promouvant le développement de l'ordre international dans un sens plus juste et plus équitable, les différends doivent être réglés par une consultation égale dans l'intérêt mutuel[9]. Troisièmement, ils jettent une base des bénéfices mutuels pour des coopérations techniques et économiques suivantes.

Aujourd'hui, cette initiative chinoise loin d'être dépassée, affiche encore une vitalité nouvelle en vue de défendre la paix et la souveraineté dans un monde avec des défis croissants à savoir la récession économique due aux conflits régionaux, des crises alimentaires à cause du changement climatique, des térrorismes interrégionaux etc.

I.1.3 Le Principe d'une seule Chine

Le Principe d'une seule Chine ou la politique d'une seule Chine est une position politique de la République populaire de Chine selon laquelle la Chine est une et unie. C'est un principe comme précondition d'entretenir des relations diplomatiques et économiques avec la Chine. Selon ce principe, Taïwan mais aussi Hong Kong, le Tibet, Macao et le Xinjiang font partie d'une Chine réunifiée.

Après la Guerre civile entre le Kuomintang (KMT, parti nationaliste) et le Parti communiste chinois (PCC) entre août 1945 et septembre 1949, le Parti nationaliste fuit et gouverne sur l'île de Taïwan. En 1992, il est arrivé entre les deux partis un consensus sur le principe d'une Chine sans clarifier la République de Chine (la position de KMT) ou la République populaire de Chine (la Chine continentale gouvernée par PCC). Ce consensus signifie un abandon officiel de la prétention de KMT à représenter l'ensemble de la Chine, cependant, les autorités taïwanaises ont

[9] République Populaire de Chine, Ministère des Affaires étrangères, « Faire rayonner les Cinq Principes de la Coexistence pacifique et construire ensemble la communauté d'avenir partagé pour l'humanité. Discours de M. Xi Jinping Président de la République populaire de Chine à la Conférence commémorant le 70e anniversaire de la proclamation des Cinq Principes de la Coexistence pacifique », Pékin, le 28 juin 2024. https://www.fmprc.gov.cn/fra/wjdt/zyjh/202406/t20240628_11443831.html (consulté le 17 juillet 2024)

lancé une nouvelle initiative visant à obtenir un statut spécial au sein de la communauté internationale qui, pour de nombreux observateurs, semblait être un prélude à une déclaration d'indépendance.

Dans ce contexte, représentant près d'un tiers des voix à l'ONU, l'Afrique a conservé son importance en tant que champ de bataille dans la lutte pour la reconnaissance de Taïwan. Aujourd'hui, parmi 54 États souverains en Afrique, 53 pays ont reconnu ce principe et ont entretenu des relations diplomatiques avec la Chine sauf l'Eswatini qui reconnaît Taïwan.

Dans le communiqué du Burundi sur la Chine, l'article 3 confirme[10] :

« Dans cette perspective et tenant compte des excellentes relations bilatérales d'amitié et de coopération qui existent si heureusement entre la République du Burundi et la République Populaire de Chine, le Gouvernement de la République du Burundi réitère encore une fois, son attachement à la politique d'une seule Chine avec Taïwan comme partie intégrante et inséparable du territoire de la République Populaire de Chine. »

I.1.4 Un tournant pragmatique : les Quatres Principes de la coopération sino-africaine

Après les réformes économiques de 1978, le Plan d'action du gouvernement chinois se concentre plus sur le développement économique, et sa stratégie africiane diminue progressivement l'idéologie de l'anti-impérialisme mais s'impose sur un développement pacifique.

Lors de sa visite en Afrique en 1983, le premier ministre Zhao Ziyang a présenté les « quatre principes » de la coopération économique et technique entre la Chine et l'Afrique, à savoir : principe de l'égalité et du bénéfice mutuel, principe de l'efficacité, principe de la diversité, et principe du développement mutuel[11].

Premièrement, sur la base des Cinq Principes de la Coexistece pacifique, il faut s'abstenant d'assortir les aides chinoises à l'Afrique de condition politique quelconque ou de poursuivre des privilèges en matière d'investissement et de financement avec l'Afrique. C'est un principe essentiel qui distingue l'aide Sud-Sud de celle de Nord-Sud dans laquelle les pays occidentaux demande souvent des préconditions démocratiques ou de bonne gouvernance du pays bénéficiaire.

[10] Republique du BURUNDI, Ministere des Relations Exterieures et de la Coopération au Développement, « Communiqué sur la République populaire de Chine », Bujumbura, mai 2024.
https://www.mae.gov.bi/wp-content/uploads/2024/05/COMMUNIQUE-SUR-LA-REPUBLIQUE-POPULAIRE-DE-CHINE.pdf (consulté le 16 juillet 2024)

[11] République Populaire de Chine, Ministère de l'Agriculture, « L'évolution de l'aide à l'Afrique depuis la Réforme et l'Ouverture », trad. du chinois par l'auteur, Pékin, le 3 janvier 2018.
http://www.fecc.agri.cn/fzyz/201801/t20180103_321821.html(consulté le 12 novembre 2024)

Deuxièmement, il faut considérer des besoins réels des parties, et exploiter pleinement les mérites et les potentiels des parties afin d'obtenir de bons bénéfices économiques avec un investissement plus modeste et des retours plus rapides. C'est un principe mis en accent sur la coopération pragmatique et efficace.

Troisièmement, les modes de coopération peuvent être variés d'une approche à la carte pour chaque partie y compris la fourniture des services techniques, la formation de personnel de gestion, la production conjointe, les coentreprises, etc. La partie chinoise est tenue de garantir la qualité des projets de coopération auxquels elle participe.

Quatrièmement, l'objectif de la coopération est d'apprendre les uns des autres et de s'entraider, de manière à renforcer des capacités à devenir indépendant et à promouvoir le développement de l'économie nationale.

En général, en raison des priorités nationales en matière de développement économique et les ressources limitées en Chine, les relations entre la Chine et l'Afrique mettent désormais l'accent sur les avantages mutuels, les résultats pratiques et le développement commun, débarrassés d'une grande partie du bagage idéologique du passé.

I.1.5 La construction d'une communauté d'avenir partagé pour l'humanité

Il est indéniable que la Chine a connu un essor économique en transformant un pays communiste fermé aux échanges internationaux en une immense puissance industrielle et agricole et en centre majeur de la mondialisation économique au cours des dernières décennies après l'adhésion à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) en 2001. En même temps, des pays occidentaux qui ont connu des récessions économiques prennent la Chine pour une menace de leur statut historiquement prioritaire. Cela montre une mentalité archaïque selon laqulle « il faut qu'il y ait un gagnant et un perdant » et « le gagnant prend tout ». De plus, avec la levée de l'unilatéralisme et protectionnisme, certains voix dans des pays occidentaux voudraient diviser la solidarité Sud-Sud en mettant en cause l'identité de la Chine en tant que pays en développement, mais en fait, ils négligent des régions sous-développées à l'Ouest de Chine et du développement inégal sous un aspect général.

Pour répondre à ces questions et la grande question de nouvelle époque à savoir quel monde à bâtir et comment le bâtir, Président Xi Jinping proposent une nouvelle initiative de construire une communauté d'avenir partagé pour l'humanité pour la première fois ce concept lors d'un discours devant l'Institut d'État des relations internationales de Moscou en 2013.

La communauté mondiale d'avenir partagé signifie qu'avec leurs avenirs

étroitement liés, toutes les nations et tous les pays doivent se serrer les coudes, partager les bonheurs et les malheurs, vivre ensemble en harmonie et s'engager dans une coopération mutuellement bénéfique. Vivant sur la même planète, tous les pays, adjacents ou éloignés, grands ou petits, développés ou en développement, sont membres d'une communauté émergente d'intérêts, de responsabilités et de destin partagés, dont le bien-être et la sécurité sont interdépendants[12].

Tout d'abord, comme les Cinq Principes de la Coexistence pacifique, cette vision souligne la détermination inébranlable de la Chine à poursuivre la voie du développement pacifique. Dans le discours du Président Xi au débat général de la 70e session de l'Assemblée générale des Nations Unies en 2015, il souligne encore un traitement pacifique face aux différends[13] :

« il convient de préconiser le règlement des différends et des divergences par le dialogue et la concertation. Nous devons construire un partenariat global aux niveaux international et régional et tracer un nouveau chemin de relations interétatiques, celui de développer le dialogue et le partenariat plutôt que la confrontation et l'alliance. »

Deuxièmement, à part la valeur de l'égalité succédée des principes de coopération précédents, cette vision montre une perspective à l'égard du développement durable, à savoir « préserver le droit de chaque pays de choisir librement son système social et sa voie de développement et à respecter ses efforts pour promouvoir le développement socio-économique et améliorer les conditions de vie du peuple. [14]» C'est dans cette dynamique d'égalité que l'ensemble des pays pourront, dans une solidarité agissante, affronter les problèmes de l'humanité.

Troisièmement, la vision soutien l'idée de multilatéralisme. Face aux menaces de sécurité traditionnelles et non traditionnelles, elle propose d'une solution globale parce que aucun pays ne peut s'assurer à lui seul une sécurité absolue, et aucun pays ne peut récolter la stabilité dans l'agitation d'autrui.

Sur le plan économique, dans une ère de globalisation économique, la vision préconise un nouveau type de mondialisation économique avec le nouveau concept du « gagnant-gagnant » opposé au protectionnisme et à l'idée du « Jeu à somme nulle ». Autrement dit, selon la vision, la Chine souhaite la construction d'un système de règles économiques et commerciales internationales justes, raisonnables et transparentes en sorte que les peuples de tous les pays puissent partager les fruits de la mondialisation économique et de la croissance économique mondiale.

[12] Zhao, J.P., « Chine : Le livre blanc. Une communauté mondiale d'avenir partagé : les propositions et les actions de la Chine », *Le Renouveau du Burundi*, le 19 octobre 2023. https://lerenouveau.bi/chine-le-livre-blanc/ (consulté le 18 juillet 2024)

[13] République Populaire de Chine, Ministère des affaires étrangères, « Nouveau partenariat de coopération gagnant-gagnant pour une communauté de destin de l'humanité », New York, le 29 septembre 2015. https://www.fmprc.gov.cn/fra/wjdt/zyjh/201510/t20151012_10187738.html (consulté le 17 juillet 2024)

[14] *Ibid.*

En guise de conclusion, des Cinq Principes de la Coexistence pacifique à la Construction d'une communauté d'avenir partagé pour l'humanité, des principes de la politique étrangère de Chine montrent une tendance désidéologisée et axé autour d'inspiration confucéenne, tels que la recherche de « l'harmonie dans la diversité », « la paix est le bien le plus précieux », ainsi que la promotion de la culture de la coopération. Ces principes constituent aujourd'hui encore le soubassement théorique qui oriente et régit encore pour l'essentiel la relation sino-africaine.

En même temps, on ne peut pas nier que la stratégie africaine de Chine porte une motivation de « s'attacher des votes » au sein des institutions internationales telles que l'ONU spécialement sur la question de Taïwan, si nous analysons l'aide publique au développement (APD) de Chine dans un cadre néoréaliste. Néanmoins, depuis la Réforme et l'Ouverture en 1978, l'approche théorique libérale formule une autre motivation en termes d'intérête dans la stratégie africaine en Chine. Selon cette logique de l'investissemet et des bénéfices réciproques, la coopération sino-africaine se base sur des intérêts communs et un accroissement de son bien être matériel[15].

En général, contrairement aux pays occidentaux qui préfèrent utiliser le *hard power*, autrement dit la coercition et la contrainte, la Chine insiste sur le *soft power*, une influence économique et culturelle actuellement dans ses politiques étrangères[16]. La quête de l'harmonie internationale est perçue comme le prolongement direct de la quête sociale et écologique à l'intérieur du pays, qui œuvre à une plus grande contribution à l'humanité. De plus, à part la mise en accent sur l'harmonie et l'indépendance dans sa diplomatie, la Chine soucieuse de contrer l'hégémonie tant du camp soviétique que du camp occidental, préconise un monde multipolaire égal et ordonné ainsi que une mondialisation économique inclusive et réciproquement bénéfique. Ainsi, elle proposera une troisième voie aux pays africains, à savoir un modèle de coopération, de reconnaissance et de respect mutuel.

[15] Charnoz, O. et Severino, J.M., *L'aide publique au développement*, Paris, La découverte, 2007, p.38. cité par Pozzar, M.H., *L'aide chinoise à l'Afrique : la difficulté à penser la notion d'aide chinoise au développement*, octobre 2009.
https://www.ieim.uqam.ca/IMG/pdf/L_aide_chinoise_a_l_Afrique.pdf (consulté le 13 novembre 2024)

[16] Wilson, E., « Hard Power, Soft Power, Smart Power », *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 616 (1), mars 2018, pp.110–124.
https://www.ernestjwilson.com/uploads/Hard%20Power,%20Soft%20Power,%20Smart%20Power.pdf (consulté le 13 novembre 2024)

I.2 Domaines prioritaires de la politique étrangère du Burundi

Le Burundi est un pays d'Afrique centrale sans accès à la mer, et entouré par la République démocratique du Congo (RDC) à l'ouest, le Rwanda au nord et la Tanzanie à l'est et au sud. À part des facteurs géographiques qui justifient son niveau de développement, le pays a connu une série de crises politico-identitaires dans la région des Grands Lacs depuis son indépendance le premier juillet 1962, qui a entraîné une perte cruelle et a sévèrement entravé le développement socio-économique. Tirés les leçons d'une histoire sanglante, la politique étrangère ainsi que ses plans d'action pour le développement se concentrent sur des points suivants.

I.2.1 La mise en avant de la paix et de la coopération

Étant éprouvé pendant plusieurs décennies par de graves crises socio-politico-sécuritaires, le Burundi s'efforce de s'installer des valeurs de paix, de stabilité et de réconciliation. La Vision 2025 repose « en priorité sur une nation unie, solidaire et en paix [...] [17]» Néanmoins, il n'est pas suffisant de retrouver la paix au niveau national, comme la signature de l'Accord d'Arusha signé en 2000, mais il demande aussi des efforts au niveau régional.

Des crises ethniques au Burundi en 1972 et en 1993 sont considérées comme un résultat des crises débordées du Rwanda, un autre victime de l'idéologie raciale pendant la période de colonisation qui a conduit aux conflits ethniques après l'indépendance. À cause des réfugiés qui sont devenus « une arme politique instrumentalisée par l'Etat qui les accueillait : entre Rwanda et Burundi, Ouganda et Rwanda, Tanzanie et Burundi, Congo/Zaïre et Rwanda-Burundi »[18], des crises nationales ont finalement coagulé en une crise des Grands Lacs au point qu'on ne peut voir de solution qu'à l'échelle de toute la région[19].

Ainsi, on peut noter des efforts du Burundi en maintenant de la paix régionale. Il est la nation africaine la plus contributrice aux opérations de maintien de la paix sous mandat de l'Union Africaine et de l'ONU. Depuis 2007, la présence burundaise dans la Mission de l'Union Africaine en Somalie (AMISOM) augmente régulièrement. Il ne faut pas oublier des contributions dans la Force Multinationale de l'Afrique Centrale (FOMAC), des Casques Bleus pour la stabilisation en Haïti, au Darfour, au

[17] Republique du BURUNDI, Ministère du Plan et du Développement Communal « Vision Burundi 2025 », Bujumbura, juin 2011.
https://www.presidence.gov.bi/wp-content/uploads/2017/04/Vision-Burundi-2025.pdf (consulté le 19 juillet 2024)

[18] Chrétien, J.P., *L'invention de l'Afrique des Grands Lacs : Une histoire du XXe siècle*. Paris, Karthala, 2010. p.390.

[19] Ibid. p.389.

Soudan, etc. Le Burundi montre aussi un image positif dans des affaires sécuritaires au niveau sous-régional, comme l'adhésion dans la Conférence internationale de la région des Grands Lacs (CIRGL), l'évaluation de la situation sécuritaire à l'est de la RDC pendant sa présidence de la Communauté est-africaine (EAC) en 2022, etc.

En même temps, vu que le transport maritime se présente comme un composant essentiel du commerce mondial, agissant en tant que pilier de l'économie mondiale, les coopérations régionales répondent identiquement le besoin de briser l'enclavement intérieur du Burundi pour rejoindre un port maritime. Par exemple, le port de Dar-es-salaam (Tanzanie) par le corridor central Bujumbura-Kigoma-Dar-es-salaam, et le port de Mobassa (Kenya) par le corridor nord via une nouvelle route de Voi-Taveta/Holili-Arusha-Siginda[20]. Comme l'instabilité sécuritaire avec ces pays voisins influence sans aucun doute son commerce régional et le développement économique, les coopérations se concentre tant sur le maintien du paix que sur la construction d'un marché commun pour le but final de l'intégration régionale.

Dans son plan national de développement (PND) 2018-2027, il écrit un de ses piliers à savoir l'intégration régionale et la coopération internationale[21] :

« Le Burundi attend de l'intégration régionale et de la coopération internationale, l'élargissement de son espace au plan économique et politique, la réalisation d'économie d'échelle, le développement des échanges commerciaux ainsi que la garantie de la paix et de la sécurité collective. »

I.2.2 Une urgence d'alléger la pénurie alimentaire

Depuis la période coloniale, les estimations de population faites sur le Burundi concluaient que la population était trop dense pour ce petit pays. Comparée à la densité des autres pays du continent Africain en générale et de la Sous région d'Afrique centrale et orientale en particulier, la densité du Burundi est l'une des plus élevées. La population burundaise a doublé entre 1979 et 2008 avec un taux d'accroissement annuel moyen de 2,4%. Selon le résultat du recensement national en 2008[22], avec une population de 8 053 574 habitants sur un territoire de 27 834 km^2, le Burundi a une densité globale de 289,3 habitants au km^2 . À part la pression démographique sur l'accessibilité alimentaire, 2,2 millions de personnes sont influencés par des aléas climatiques (pluies excessives, grêle, inondations, glissements

[20] Northern Corridor and Transport Coordination Authority, The road network. https://www.ttcanc.org/road-network (consulté le 14 novembre 2024)

[21] République du BURUNDI, « Plan national de développement du Burundi 2018-2027 », Bujumbura, juin 2018. https://www.presidence.gov.bi/wp-content/uploads/2018/08/PND-Burundi-2018-2027-Version-Finale.pdf (consulté le 17 juillet 2024)

[22] République du BURUNDI, Ministère de l'Intérieur, Bureau central du Recensement, « Recensement général de la population et de l'habitat du Burundi 2008 », Volume 3 Analyse, Tome 6, 2008. https://2012-2017.usaid.gov/sites/default/files/documents/1866/2008%20Burundi%20Population%20Survey_Status%20and%20Structure%20of%20Population.pdf (consulté le 16 novembre 2024)

de terrain…), et sont en insécurité alimentaire aiguë élevée (Phase 3 ou 4 de l'IPC) nécessitant une assistance humanitaire pour leur éviter une détérioration de leur état nutritionnel ainsi que préserver voire restaurer leurs moyens de subsistance[23].

S'agissant des priorités absolues du Burundi, la principale priorité du gouvernement est bel et bien le secteur agricole. Par exemple, dans la Vision 2025, « Maîtriser la croissance démographique et assurer la sécurité alimentaire » est une des stratégies essentielles pour un développement durable. Ainsi, le gouvernement burundais des programmes d'appui et d'encouragement aux coopérations internationales avec des organisations internationales de l'ONU, des pays européens, le Japon et la Chine soit par l'approvisionnement alimentaire soit par des coopérations techniques pour alléger la pénurie allimentaire[24].

I.2.3 Une diplomatie économique pour une indépendance économique véritable

Depuis la guerre civile en 1993, les crises politiques qui ont jalonné l'histoire du Burundi ont impacté durement son économie. De 1993 à 2005, le pays affichait un taux de croissance presque négatif pour toute cette période[25].

Alors que le gouvernement tente aujourd'hui de changer l'image instable et fragile du pays, il cherche également à reconstruire une économie plus indépendante. Nous pouvons observer cette insistance du Président Ndayishimiye à travers le thème du 61 ème anniversaire des cérémonies d'indépendance le 1er juillet 2023, à savoir « Tous ensemble, contribuons au relèvement économique du pays pour atteindre une indépendance effective ». Ainsi, « l'anniversaire de 75 ans d'indépendance qui aura lieu en 2037 arrive au moment où le Burundi sera économiquement indépendant »[26].

Celui-ci passe par une politique étrangère très active axée sur une diplomatie économique avec 4 piliers à savoir : l'attrait des investissements étrangers, le transfert des technologies, la promotion des échanges commerciaux ainsi que le tourisme et les infrastructures[27]. Plus précisément, dans sa stratégie nationale de coopération au

[23] Integrated Food Security Phase Classification (IPC), « Analyse IPC de l'insécurité alimentaire aiguë avril-septembre 2024 », 2024. https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/IPC_Burundi_Acute_Food_Insecurity_Apr_Sep2024_Report_French.pdf (consulté le 16 novembre 2024)

[24] République du BURUNDI, Ministère des Relations Exterieures et de la Coopération au Développement, « Message de son Excellence l'Ambassadeur Albert Shingiro au corps diplomatique », le 6 novembre 2022. https://www.mae.gov.bi/wp-content/uploads/2022/12/Message-de-S.E-le-MAECD-au-corps-diplomatique-7-Dec-2022-.pdf (consulté le 16 novembre 2024)

[25] Perspective monde, *Croissance annuelle du PIB (%) du Burund*i, Canada, Québec. https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMTendanceStatPays?codeTheme=2&codeStat=NY.GDP.MKTP.KD.ZG&codePays=BDI&optionsPeriodes=Aucune&codeTheme2=1&codeStat2=x&codePays2=BDI&optionsDetPeriodes=avecNomP(consulté le 16 novembre 2024)

[26] Habarugira, B., « Pas d'indépendance effective sans indépendance économique», *Burundi ECO*, le 6 juillet 2023. https://burundi-eco.com/pas-dindependance-effective-sans-independance-economique/(consulté le 16 novembre 2024)

[27] Barangenza, L., « La diplomatie économique figure parmi les priorités du Gouvernement du Burundi », RTNB, le 29 juin 2021. https://rtnb.bi/fr/art.php?idapi=5/1/209 (consulté le 16 novembre 2024)

développement[28], il souligne que « le Burundi ambitionne d'abord de contrôler et orienter la coopération au développement et ensuite maîtriser sa dépendance vis-à-vis de l'APD pour tenter à terme de la réduire en mettant l'accent sur la mobilisation de ses ressources internes. » Comparée aux politiques de coopération précédentes, cette stratégie mise en place en 2023 éclaire l'importance de l'indépendance économique en mentionnant que des coopérations étrangères devriaient s'aligner sur les priorités définies dans les principaux documents de planification nationale en les prenants comme référentiel.

[28] République du BURUNDI, « Stratégie nationale de la coopération au développement 2023-2027 », septembre 2023.
https://vision-burundi.gov.bi/uploads/documents_download/Strate%CC%81gie%20Nationale%20de%20la%20Coope%CC%81rationa%20au%20De%CC%81velopmenent%202023%20-2027.pdf (consulté le 17 novembre 2024)

En guise de conclusion, la politique étrangère du Burundi est toujours mise en place dans le cadre de la stratégie nationale, et correspond aux priorités du développement de l'époque. Avant tout, la paix nationale et régionale décide la stabilité sociale, sans laquelle on ne parvient pas aucun développement social, économique, ou culturel. Par conséquent, tiré des leçons historiques, le principe fondamental des politiques étrangères du Burundi ainsi que des coopérations régionales sont axés sur la paix. De plus, même si l'agriculture est le pilier économique du pays, le peuple rencontre depuis longtemps la pénurie alimentaire. Ceci devient ainsi une domaine prioritaire de coopération internationale en matière d'aides humanitaires, de coopérations techniques, etc. Finalement, le gouvernement montre une conscience de l'indépendance économique dans des stratégies nationales ou des visions au développement, qui mérite l'attention des partenaires dans les coopérations.

I.3 Aperçu des relations diplomatiques sino-burundaises

Après la rencontre entre Monsieur Pierre Ngendandumwe, le Ministère des Affaires étrangères et du Commerce extérieur et Monsieur Ho Ying, l'ambassadeur de la République Populaire de Chine le 21 décembre 1993, ils décident d'établir des relations diplomatiques entre les deux pays. Le Burundi devient ainsi le 12ème pays africains à établir les relations officielles avec la Chine. Jusqu'en 2023, les relations diplomatiques entre la Chine et le Burundi sont vieilles de soixante ans. Néanmoins, les relations bilatérales ne sont pas toujours stables, et n'ont tardé pas à geler le début de 1965, seulement une année après l'arrivée des premiers diplomates chinois en janvier 1964.

I.3.1 La rupture et la reprise des relations diplomatiques

Le 29 janvier 1965, le Premier ministre Joseph Bamina représentant le roi fait remettre à l'Ambassade de la République Populaire de Chine à Bujumbura une note signifiant la suspension des relations diplomatiques entre la Chine et le Burundi et demandant les membres de l'ambassade à quitter le pays dans 48 heures. Les autorités chinoises obtempérèrent cette demande injustifiée et sans fondement en pensant à la situation difficile du gouvernement burundais entre le bloc occidental à la tête des Etat-Unis et la Chine, un représentant communiste à l' époque[29].

Depuis 1960s, les Etat-Unis commencent à s'intérêsser au Burundi et le considèrent comme un poste d'observation placé à l'Est du Congo-Léopoldville où présentent des armés américains et belges pour écraser la rébellion dirigée par Patrice Lumumba. Par la crainte de l'infiltration du communisme au Congo à partir de la présence chinoise au Burundi, les Américains enlèvent le diplomate chinois Dong Jiping afin de briser l'amitié sino-burundaise. Cet événement n'a pas beaucoup influencé les relations sino-burundaises jusqu'à l'assassinat du Président Pierre Ngendandumwe qui est un ami proche de la Chine et avait refusé aux Américains l'érection de la plaine de la Rusizi en une base militaire. Le gouvernement chinois a été reproché d'être l'origine de sa mort, mais en réalité, le fait que le meurtrier Muyenzi était un employé du Centre Culturel Américain de Bujumbura indique que les Etat-Unis n'étaient pas innocents.

Dans la lettre de réponse sur cette rupture, le gouvernement chinois déclare qu'il n'abandonne pas l'amitié avec le peuple burundais et que « si à l'avenir le

[29] République Populaire de Chine, « Déclaration du ministère des Affaires étrangères de Chine contre la rupture injustice de la relation diplomatique sino-burundaise posée par le gouvernement royal du Burundi », trad. du chinois par l'auteur, le 31 janvier 1965.
https://www.gov.cn/gongbao/shuju/1965/gwyb196502.pdf (consulté le 18 novembre 2024)

Gouvernement du Burundi envisage la reprise des relations entre le Burundi et la Chine, le Gouvernement de Pékin la prendra en considération et avec sympathie. [30]» Dans ce contexte, les relations diplomatiques sino-burundaises furent reprises le 13 octobre 1971.

I.3.2 La coopération sino-burundaise avant 1993

Depuis la signature de l'Accord de Coopération Economique et Technique signé le 6 janvier 1972, les rapports de coopération entre les deux pays reprennent et se renforcent même dans divers domaines. Les domaines privilégiés de la coopération sino-burundaise ont été : la santé publique, l'éducation, et l'infrastructure.

a) Le secteur de la santé

En 1952, eut lieu la première campagne de masse patriotique destinée à améliorer la santé publique des Chinois spécialement en combattant des maladies transmissibles. Dès lors, l'amélioration de l'état de santé du peuple devient une partie essentielle étroitement liée avec la bonheur du peuple correspondant à la stratégie de gouvernance du PCC. Ainsi, les deux gouvernements ont signé le Protocole d'Accord sur l'envoi par la Chine d'une équipe médicale en République du Burundi le 10 juillet 1986. Selon cet accord, des hôpitaux chinois provenant de Qinghai province envoient des médecins et des assistants-médecins à l'Hôpital de Muramvya et à l'Hôpital Prince Régent Charles. À côté de l'assistance des personnels médicaux, l'appui chinois a porté sur des dons de médicaments et matériels médicaux. De plus, l'appui chinois a aussi porté de manière financière, par exemple, un chèque de 1,000,000 FBU contribué au combat de l'épidémie de méningite et de dysenterie bacillaire en septembre 1992.

b) Le secteur de l'éducation

À l'époque de l'indépendance du Burundi, le pays souffraiet d'une pénurie des éduqués. Depuis 1975, l'Ambassade de Chine offre une bourse du gouvernement chinois aux environs vingtaines d'étudiants burundais chaque année (le nombre progressivement évolue), ce qui permet à des bénéficiaires issus de divers secteurs d'étudier en Chine, et aide le Burundi à former davantage de talents qui sont ensuite les piliers du développement national. Il y a également un Centre de Formation Artisanale de Kamenge (C.F.A. Kamenge) fondé en 1985 pour aider des jeunes qui

[30] Ibid.

ont échoué le concours national à créer leurs propres ateliers de fabrication des objets artisanaux en utilisant des matières naturelles telles que le bamboo, le rotin, les feuilles, etc.

c) Le secteur de l'infrastructure

Sous un cadre de coopération en 1972, trois projets d'infrastructures ont été financés. Premièrement, afin de diversifier les ressources énergiques et augmenter la production électronique du Burundi, une équipe chinoise a été envoyé à province de Bujumbura en novembre 1977 pour construire le barrage et la Centrale hydroélectrique de Mugere qui a été achevée en juin 1982.

Deuxièmement, l'appui industrielle de Chine a porté au départ sur l'industrie textile du Burundi par la construction de l'Usine Textile de Bujumbura (CO.TE. BU) afin que les Burundais puissent produire des tissus en utilisant des cotons locaux et augmenter le P.I.B. du pays par l'exportation. Troisièmement, afin de désenclaver des régions internes du pays, la Chine a financé le projet de construire la Route Nationale Bujumbura-Source du Nil (R.N.7) achevé le 21 juillet 1984, joignant l' axe Bujumbura-Ijenda-Matana-Mahwa et l'axe Mutambura-Bururi. En général, ces projets ont créé avant tout plus d'emplois dans la société burundaise, ont contribué à une substitution des importations des nécessités, et ont effectivement accru du revenu des habitants locaux.

À part ces paquets d'aide, la Chine tenait une relation amicale avec le Burundi sur le plan politque, commerciel et culturel.

d) Des visites diplomatiques

-la Reine Thérèse Kanyonga a visité la Chine le 29 octobre 1964;

-M. Zhou Enlai, le Premier ministre de Chine a accueilli André Muyumbu, le Directeur général de la Caisse d'épargne du Burundi le 6 décembre 1964;

-Des délégations du gouvernement burundais à la tête du Ministre des Affaires étrangères Artémon Simbananiye ont été conviés à un banquet organisé par le Vice Premier ministre Li Xiannian le 2 janvier 1972;

-Hua Guofeng, le président de Chine a reçu des délégations du Parti de l'Unité pour le Progrès national (UPRONA) à la tête d'Émile Mworoha le 30 septembre 1979

-Ji Pengfei, le Vice Premier ministre du Conseil des Affaires d'État de Chine a visité le Burundi en août 1980;

-Une délégation de la Fédération des Femmes chinoises (FFC) a eu des entretiens avec Fausta Bagaza, la Première Dame et Euphrasie Kandeke, le Sécrétaire général de l'Union des Femmes burundaises (UFB) en novembre 1980;

-Des délégations militaires à la tête du lieutenant-colonel Charles Kazatsa ont visité la Chine en juin 1982;

-Une délégation de l'Association chinoise pour les contacts amicaux internationaux (CAIFC) conduite par Wu Qing a visité le Burundi du 14 au 23 août 1982, et a été reçue par Émile Mworoha.

-Liu Xinquan, le représentant du PCC est arrivé à Bujumbura le 29 juin 1982 à l'invitation de l'UPRONA pour participer à la célébration du 20e anniversaire de l'indépendance du Burundi. Le président Bagaza l'a reçu en audience le 5 juillet.

-Rong Yiren, le vice président du Comité national de l'Assemblée populaire nationale a visité le Burundi en janvier 1985;

-Huang Hua, le vice président du Comité permanent de l'Assemblée populaire nationale, a rencontré une délégation agricole burundaise conduite par le ministre du Développement rural le 30 juillet 1985;

-Le président Buyoya a visité la Chine le 20 janvier 1989;

-Songping, membre du Comité permanent du Bureau politique du PCC a eu une entrevue avec les délégations de l'UPRONA à la tête d'Alphonse-Marie Kadege le 6 octobre 1989;

-Li Ruihuan, secrétaire du Comité permanent du Bureau politique du PCC, s'est rendu visite au Burundi du 21 au 24 juillet 1991；

-Le président Jiang Zemin a reçu en audience les délégations de l' UPRONA à la tête de Nicolas Mayugi le 11 juillet 1992；

-Qian Qichen, conseiller d'État et ministre des Affaires Étrangères a fait une visite diplomatique du 15 au 17 janvier 1993...

En général, nous trouvons une communication politique dynamique non seulement traduite par des fréquentes visites officielles, mais aussi au niveau subdivisionnaire tells que des échanges entre les deux partis au pouvoir et des institutions qu'ils dirigent, ainsi que le jumelage établi entre des villes et provinces à savoir la ville de Bujumbura et Hefei, capital de la province de Anhui en 1986, la province de Gitega et la province de Qinghai en 1991.

e) Des coopérations commerciales[31]

-Le 6 janvier 1972, la Chine et le Burundi ont singé l'Accord commercial, et l'Accord de Coopération économique et technique;

-En février 1981, la Chine et le Burundi ont décidé de mettre en place une Commission mixte commerciale après des rencontres entre la délégation du gouvernement chinois conduite par Cui Qun, vice ministre du Commerce Extérieure

[31] Niyonkuru, R., « La coopération sino-burundaise (1963-1993) », R 338.984.4.NIY.C, Mémoire, U.B., F.L.S.H. Histoire, 1995.

et de la Coopération économique et le président Bagaza ainsi que Albert Muganga, ministre du Commerce et de l'Industrie;

-Le 22 mai 1982, les deux pays ont signé le Procès-Verbal des entretiens de la première session de la Commission mixte commerciale sino-burundaise;

-Depuis la troisième session en 1985, cette commission a été élargie au niveau économique et technique par signé le Procès-Verbal de la troisième session de la Commission mixte économique, technique et commerciale sino-burundaise.

En général, dans ce cadre de la commission mixte, les deux pays peuvent mieux examiner la mise en œuvre des accords bilatéraux signés, clarifier les responsables pour les projets, et mieux connaître leur état d'avancement.

f) Des coopérations sportives et culturelles

-Depuis 1974, l'équipe chinoise de football des jeunes, l'équipe de basketball masculine de Guangdong et l'équipe de football de Liaoning, etc. se sont rendues visite au Burundi;

-En janvier 1975, les deux gouvernements ont signé un protocole sur l'envoi d'entraîneurs chinois au Burundi;

-Le 15 janvier 1982, les deux gouvernements ont signé l'Accord culturel, dès lors, des troupes artistiques chinois telles que la troupe acrobatique de Shenyang, la troupe artistique de Mongolie intérieure, la troupe acrobatique de Shaanxi, le Conservatoire de musique de Chine, la troupe d'opéra de Zhejiang, etc. ont visité Burundi et y ont joué.

I.3.3 Des accords de coopération sino-burundaise de 1993 à 2023

Des accords de coopération entre deux Gouvernements sont des accords bilatéraux négociés entre des États parties et constituent un moyen essentiel pour assurer une coopération fructueuse. Quand il s'agit des projets de coopération, ils clarifient l'intérêt juridique et financier indéniable à se coopérer au mieux et en temps utile en garantant la régularité des procédures, les responsabilités et les droits respectifs de deux parties. De l'autre côté, les accords de coopération sont pour les États un moyen de partager leurs connaissances, leur expérience et les pratiques ayant fait leurs preuves[32].

Sous le cadre des accords de coopération sino-burundaise, le Burundi a bénéficié des crédits préférentiels, des crédits sans intérêts et des dons destinés à financer les secteurs prioritaires notamment les travaux publics, l'agriculture, l'industrie,

[32] Cour pénale internationale, Accords de coopération. https://www.icc-cpi.int/sites/default/files/Cooperation_Agreements_Fra.pdf(consulté le 18 novembre 2024)

l'éducation et la santé. Même si nous ne pouvons pas compter le nombre précis des accords et des traités signés entre la Chine et le Burundi pour la période qui nous concerne, selon des accords conserversés au Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération du Burundi, nous observons qu'au cours des crises que le Burundi a traversées, la Chine est l'un des rares pays qui ont continué à soutenir le Burundi en exécutant les projets de développement. Il indique effectivement une relation entre le Burundi et la Chine stable et durable.

Premièrement, la plupart des accords de coopération sino-burundais sont des Accords de Coopération économique et technique signés entre les deux Gouvernements. Ils mentionnent des assistances sans contrepartie accordés par la Chine au Burundi. Des projets de développement discutés dans des sessions de la Grande Commission mixte de coopération sino-burundaise sont principalement financés par ce genre d'accord.

De plus, des accords sino-burundais comprend aussi des accords de crédit sans intérêt accordés par la Chine au Burundi au cours d'une période de dix ans. L'Accord de crédit financé par l'Eximbank de Chine vise spécifiquement à un tel projet, par exemple l'Accord de crédit relatif à la réalisation du projet de migration vers la radiodiffusion télévisuelle numérique au Burundi signé à Bujumbura le premier juin 2017. Selon des principes des relations étrangères respectés par la Chine, des conditions de remboursement pour le Gouvernement burundais sont souvent avantageuses. D'ailleurs, pour l'amité des deux pays, les deux gouvernements signent aussi des Protocoles d'accords relatifs à l'exemption de dettes partielles.

Deuxièmement, au sujet des coopérations dans un certain domaine, il y a des protocoles d'entente signés entre des ministères. Par exemple, le Protocole d'entente entre le Ministère de l'Énergie et des Mines de la République du Burundi et le Ministère du Territoire et des Ressources de la République populaire de Chine sur la Coopération dans les domaines de la géologie et des mines, des Protocoles d'Accord sur l'envoi par la Chine des coopérants de la Mission médicale en République du Burundi, etc.

Troisièmement, des accords portent sur des aides humanitaires par la Chine pour soutenir le peuple burundais ou des actions du gouvernement burundais. Par exemple, des Actes de remise et de réception d'un don relatif aux équipements médicaux, aux infrastructures, aux alimentations telles que le riz, etc. ainsi que des accords relatifs à l'assistance militaire accordée par la Chine au Burundi sous forme de don pour soutenir des opérations du maintien de la paix régionale portées par le gouvernement burundais.

Quatrièmement, le gouvernement chinois a récemment signé des Mémorundums d'entente avec le gouvernement burundais pour servir à sa nouvelle stratégie des relations internationales, à savoir le Mémorandum d'entente entre le Burundi et la

Chine sur la Coopération dans le cadre de l'Initiative la Ceinture et la Route signé à Beijing le 5 septembre 2018, et le Mémorandum d'entente sur la promotion de la mise en oeuvre de l'Institut pour le Développement Mondial signé à Beijing le 9 juillet 2023.

En résumé, selon ces accords sino-burundais, nous trouvons les rapports de coopération économique, technique et commerciale entre la Chine et le Burundi se caractérisent par une stabilité, durabilité et diversification, manifestant une bonne volonté d'entretenir des relations sino-burundaises des deux Gouvernements. En même temps, nous observons des variations des échanges pendant différentes périodes dans ces trente ans, et nous les analyserons dans le chapitre suivant.

CHAPITRE II : EVOLUTION HISTORIQUE DES RELATIONS SINO-BURUNDAISES

Dans ce chapitre, nous allons présenter en général les relations entre la Chine et le Burundi dans différentes époques, à savoir de 1993 à 2005, de 2005 à 2015 et de 2015 à 2023. La première époque se caractérise par la guerre civile du Burundi après l'assassinat du président Ndadaye. La deuxième époque commence depuis la prise du pouvoir par le parti CNDD-FDD, et se termine par une crise politique issue de l'élection présidentielle de 2015. La dernière époque sous étude couvre une période de post-conflit, finissant vers l'année de la 60ème anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre la Chine et le Burundi.

Nous essayerons de saisir des nuances dans les relations sino-burundaises en développement, en analysant d'un côté des affaires prioritaires du gouvernement burundais qui varient par rapport au processus de la démocratisation à l'intérieur et les relations extérieures sous son influence, la coopération sino-burundaise de l'autre côté qui se développe et se renouvelle avec les politiques africaines de la Chine.

II.1 Période de la guerre civile (1993-2005)

La région des Grands Lacs y compris le Burundi a connu une crise socio-politique de 1993 à 2005, sous forme de guerre civile et conflits sanglants, puis une sortie de crise difficile. Néanmoins, des incidences sur la société et sa population ne proviennent pas seulement des événements déclencheurs de cette période, il est plutôt un résultat des violences collectives et répétitives qui commencent depuis son indépendance en 1962, à savoir des événements de 1965, la crise de 1972 et les massacres de 1988[33]. Alimentés par les tensions éthniques entre Hutus et Tutsis à l'image du Rwanda voisin, ces épisodes de crises politico-identitaires ont profondément marqué l'histoire du Burundi.

En fait, pour la période de 1993 à 2005, on ne saisit pas ou peu leurs influences indirectes sur les relations étrangères, particulièrement avec la Chine, parce que le coeur de la mission diplomatique du Burundi de l'époque se concentre sur la géo-diplomatie militaire et régionale ainsi que sur le retour de la paix à l'intérieur en cherchant l'aide extérieure[34]. En combinant des circonstances intérieures du Burundi

[33] Thibon, C., « Burundi 1993-2005. Une démographie historique de l'immédiat est-elle possible ? » dans *Afrique, Terre d'histoire. Au coeur de la recherche avec Jean-Pierre Chrétien*. Christine Deslaurier et Dominique Juhé-Beaulaton (sous la direction de). Paris, Karthala, 2007.pp.193-214.

[34] Entretien avec Jean-Marie Ngendahayo, l'ancien ministre des Relations extérieure du Burundi, le 6 novembre 2024.

avec des facteurs géopolitiques, nous essayons d'analyser la relation sino-burundaise de cette période.

II.1.1 La société burundaise à feu et au chaos

Le 21 octobre 1993, l'assassinat du Président Ndadaye Melchior, le premier président hutu élu du pays, a engendré un nouveau cycle des conflits ouverts les plus dramatiques. Par vengeance, des massacres massifs de Tutsi ont été exécutés principalement en milieu rural du pays, et suivis d'une répression brutale par les forces armées et par des représailles émanant de quelques groupes de Tutsis, notamment à Gitega et Bujumbura[35]. La mission pour des dirigeants burundais de l'époque était compliquée et entrelacée : la recherche de la paix, l'unité ethnique, ainsi que la démocratisation par l'introduction du pluralisme des partis, etc.

Sous l'égide de l'ONU, un accord est signé en janvier 1994 pour un partage du pouvoir entre Hutus et Tutsis. Le Hutu Cyprien Ntaryamira devient le Président tandis que le Tutsi Anatole Kanyenkiko devient le Premier ministre. Cependant, la mort de Cyprien Ntaryamira dans l'attentat d'avion du 6 avril 1994 a compliqué le processus de paix.

Après les coups d'États en 1995 et 1996 par les Tutsi pour reprendre le pouvoir, des pays voisins dont la Tanzanie en tête ont imposé un embargo. Avec des efforts régionaux, des accords d'Arusha signés en août 2000 ont permis d'amorcer une réconciliation et d'entrer dans une transition politique à partir du 1er novembre 2001 pour partager le pouvoir entre les principales formations politiques et ethniques du pays (Hutus, Tutsis et Twa)[36].

Toutefois, l'instabilité politique s'est poursuivie entre l'armée et des groupes Hutu tels que les Forces nationales de libération (FNL) et les Forces de défense de la démocratie (FDD) qui n'ont pas signé des accords d'Arusha, installant une insécurité durable pour la population. Jusqu'en 2003, par l'intervention de la mission de maintien de la paix envoyée par l'Union africaine, les FDD acceptent de participer au processus de paix, et ont signé un accord final le 16 novembre 2003. Ensuite, dans le cadre de l'Opération des Nations unies au Burundi (ONUB) pour le désarmement des groupes armés, des négociations se déroulaient entre le gouvernement et la dernière partie des FNL conduite par Agathon Rwasa à partir le début de l'année 2004, et ont abouti à un accord de paix le 15 mai 2005.

[35] United Nations, *International Commission of Inquiry for Burundi : final report*, trad. de l'anglais par l'auteur, 1996, p.60.(consulté le 12 décembre 2024)
www.usip.org/sites/default/files/file/resources/collections/commissions/Burundi-Report.pdf

[36] Pohu, A. et Klimis, E. (éds.). « Chapitre 4. Les pluriels de la réconciliation » . *JusticeS transitionnelleS. Oser un modèle burundais (1-)*. Presses universitaires Saint-Louis Bruxelles, 2013. pp.107-136.

Pendant la même période, la sous-région des Grands-Lacs est devenue une véritable poudrière à cause de la persistance de l'insécurité. Des réfugiés et des rébellions qui se trouvaient dans des pays voisins ont causé des malentendus. Par exemple, la Délégation de la République du Congo a accusé le Burundi d'être « agresseur de son pays » à la 54ème session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies en 1999[37]. La diplomatie burundaise a ainsi mis en avant une restauration d'un climat de dialogue, de confiance et de réconciliation avec ses pays voisins tels que le Rwanda, la RDC, l'Ouganda, la Tanzanie, etc.

En somme, la société burundaise de cette période se caractérise par des conflits amenés par des offensives rebelles et contre-offensives militaires, et par une dépression et des chaos à cause des vagues de migrations massives en direction des pays voisins tels que la Tanzanie et le Zaïre puis leurs retours dans les camps de déplacés tels que celui de Bugendana, d'Itaba. Tous les secteurs ont été durement touchés et paralysés. En outre, le gel de la coopération tant bilatérale que multilatérale décidé par certains partenaires, pays ou institutions financières en ligne directe avec les sanctions économiques de la sous-région a causé la paupérisation extrême qui tend à l'anéantissement socio-économique des Burundais, et a bloqué le processus de paix[38]. Dans ces circonstances, le gouvernement n'avait pas l'esprit et la capacité de développer normalement des activités économiques ou culturelles étant donné que toute l'attention est mise sur le retour de la paix et la démocratisation.

II.1.2 Un regard occidental braqué sur l'évolution de la crise burundaise

Avec la guerre civile du Burundi, dix sommets régionaux sur ce sujet ont eu lieu de juin 1996 à août 2000. À part des médiateurs africains tels que Julius Nyerere de Tanzanie et Nelson Mandela de l'Afrique du Sud, il est inévitable d'évoquer les forces extérieures du continent africain qui y étaient moralement et aussi financièrement présentes, à savoir la « communauté internationale », notamment l'Union européenne, les Etat-Unis, l'ONU, et d'autres ONG.

D'un côté, des réseaux politico-idéologiques européens se sont fortement impliqués dans des affaires intérieures du Burundi. Par exemple, les réseaux chrétiens-sociaux belges incarnés par des ONG liées au Parti populaire chrétien (CVP) de Belgique ont été structurés à l'époque en un cartel intitulé « Action Burundi », qui militait sans nuances pour une intervention étrangère en faveur du FRODEBU[39]. Le

[37] Ntahomvukiye, S., « Déclaration de la délégation burundaise à la 54ème session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies ». New York, le 2 octobre 1999.
https://grandslacs.graduateinstitute.ch/files_on_st7210/1441.pdf (consulté le 29 décembre 2024)

[38] *Ibid*., p.4.

[39] Saur, L.. *Influences parallèles. L'Internationale démocrate-chrétienne au Rwanda.* Bruxelles, Luc Pire, 1998, p.222. cité par Chrétien, J-P., « Le Burundi après la signature de l'accord d'Arusha ». *Politique africaine*, N° 80(4), p. 141.

site Burundi-Bureau édité par l'association allemande Aktion-Courage était géré par des réfugiés burundais liés étroitement au CNDD[40]. De plus, un réseau protestant au Danemark a abrité l'équipe dirigeante du parti Palipehutu depuis les années 70[41].

Il n'est pas étrange que des pays européens surveillent de près la situation démocratique au Burundi pendant cette période de crise. Une délégation suédoise conduite par le Directeur de l'Agence suédoise pour le Développement International, M. Bo Goransson, a séjourné au Burundi du 5 au 9 janvier 1995 afin de s'enquérir de la situation politique du Burundi[42]. Ensuite, le 10 et 11 février 1995, l'Union européenne a envoyé une mission à Bujumbura pour enquêter sur l'évolution de la situation politique et la dégradation des conditions de sécurité du Burundi. Dans la Déclaration de la Présidence au nom de l'Union Européenne à l'égard du Burundi du 25 mars 1995, nous pouvons trouver des pays européens évidemment motivés dans la crise burundaise[43] :

« L'Union Européenne est disposée à :

-aider le gouvernement burundais à organiser un "débat national" tel qu'il est prévu par la "Convention de Gouvernement" avec la participation de toutes les composantes de la nation burundaise, afin de consolider la réconciliation nationale et de reconstruire la démocratie;

-participer au renforcement de l'action déjà en cours du Haut Commissaire des Nations-Unies aux Droits de l'Homme, notamment par un appui à l'envoi d'experts tel qu'envisagé dans la résolution 1995/90 adoptée le 8 mars 1995 par la Commission des Nations-Unies pour les Droits de l'Homme;

-contribuer à la restauration de l'état de droit et au renforcement du système judiciaire burundais en apportant notamment son appui à la formation de magistrats...»

De l'autre côté, Alain Jupé, Ministre français des Affaires Étrangères, avait auparavant déclaré qu'il fallait une force d'intervention préventive au Burundi. Le ministre français de la coopération, M. Bernard Débré croyait encore à la nécessité d'aider l'Armée burundaise dans sa tâche de ramener la paix, mais il a estimé qu'elle « était dans l'ensemblé loyale », et a refusé la circonstance de l'intervention militaire[44]. Cette prudence était probablement issue de l'échec au Rwanda.

La Russie qui est justement sortie de l'effondrement de l'Union soviétique n'a pas pris des actions réelles comme les autres pays européens. Elle a déclaré qu'elle soutenait entièrement la déclaration du président du Conseil de Sécurité de l'ONU sur

[40] Chrétien, J-P., « Le Burundi après la signature de l'accord d'Arusha ». *Politique africaine*, N° 80(4), p. 142.
[41] *Ibid.*
[42] ABP. « La suède au secours de la démocratie au Burundi ». *Le Renouveau du Burundi*, le 11 janvier 1995.
[43] « Déclaration de la présidence au nom de l'Union Européenne sur les objets et priorité de l'Union Européenne à l'égard du Burundi». *Le Renouveau du Burundi*, le 25 mars 1995.
[44] Gahungu, S., « Pas question d'intervention militaire étrangère ». *Le Renouveau du Burundi*, le 29 mars 1995.

le Burundi du 22 décembre 1994, et qu'elle se rangeait du côté de ceux qui font preuve de la discrétion et de la sagesse[45].

À l'égard des Etat-Unis, avec la fin de la Guerre froide, sa politique vers l'Afrique a été changée, elle était auparavant basée sur la géo-stratégie pour contrer le bloc communiste. En juin 1993, l'Agence des Etat-Unis pour le développement international (USAID) a décidé de réduire des crédits budgétaires alloués à l'aide à l'étranger ainsi que le nombre de pays qui bénéficient des programmes de cette agence[46]. Néanmoins, cette agence a déclaré en octobre 1993 que le Burundi resterait prioritaire dans le programme d'assistance de l'USAID étant donné que ce pays était en train de se réformer politiquement. Celui-ci était correspondant à la politique étrangère américaine pour l'Afrique dans laquelle le développement de la démocratie a été mise en avant[47].

En même temps, ces pays occidentaux préféraient d'y intervenir par voie des organisations internationales (OIs) et des ONGs. L'Union Européenne, à travers l'Office humanitaire de la Communauté européenne, a octroyé 849 millions de dollars en terme d'aide humanitaire d'urgence destinée soit aux déplacés soit au financement des projets tenus par le Haut Commissariat des Réfugiés (UNHCR), la Croix-Rouge, etc[48]. Au niveau des secteurs socio-économiques , la Suède a construit des écoles et des centres de santé au Burundi par l'entremise de l'Eglises de Pentecote.

Comme le Président Clinton a déclaré le 9 décembre 1993[49] : « Nous sommes favorables aux efforts de médiation entrepris par l'organisation de l'unité africaine ainsi qu'à la nomination d'un représentant spécial des Nations-Unies au Burundi. Nous pensons que ces mesures sont le meilleur moyen de résoudre cette crise. Nous allons continuer de collaborer étroitement avec les organisations internationales et nos alliés afin de faire en sorte que le Burundi reprenne sain et sauf le chemin de la démocratie. » , le gouvernement américain apporte une aide d'urgence pour financer des organismes non-gouvernementaux tels que Catholic Relief Services (C.R.S.), Adventist Development and Relief Agency (A.D.R.A.), ainsi que des organisations internationales telles que le Comité International de la Croix Rouge (C.I.C.R.), Programme Alimentaire Mondial (P.A.M.), le Haut Commissariat des Réfugiés (UNHCR), etc[50].

Dans la signature de l'accord de paix, des organisations internationales jouent un

[45] « La Russie demande aux forces politiques de se conformer strictement à l'esprit de la Convention ». *Le Renouveau du Burundi*, le 4 janvier 1995.

[46] U.S.I.A., « l'USAID va annuler certains programmes ». *Le Renouveau du Burundi*, le 19 juin 1993.

[47] Uwera, C., « Le Burundi restera prioritaire dans le programme d'assistance de l'USAID ». *Le Renouveau du Burundi*, le 12 octobre 1993.

[48] T.T., « 'Aucun projet dans un pays en guerre' décalre Mme Eamma Bonino ». *Le Renouveau du Burundi*, le 14 mars 1995.

[49] « Le Président Clinton s'engage à aider le Burundi ». *Le Renouveau du Burundi*, le 16 décembre 1993.

[50] « Le rôle des Etat-Unis dans la crise humanitaire au Burundi ». *Le Renouveau du Burundi*, le 26 février 1994.

rôle important comme garanties pour son application. La Commission de suivi a été composée des pays amis choisis partiellement par l'ONU, l'OUA et l'Initiative régionale de paix.

En guise de résumé, des pays occidentaux ont longtemps intervenu dans des affaires burundaises. On ne peut pas nier leurs contributions morales et financières ainsi que ceux des organisations internationales comme gendarmes potentiels de la démocratie après l'éclatement de la guerre civile au Burundi ainsi que pendant la négociation pour la signature des accords de paix. Néanmoins, le degré d'intervention étrangère dans la crise burundaise a été souvent mis en cause, notamment pendant l'époque suivante.

II.1.3 Le retour de la Chine en Afrique depuis les années 90

Depuis la mise en œuvre de la politique de la Réforme et de l'Ouverture en 1978, la Chine se concentrait sur son propre développement et des réformes économiques telles que celles du système bancaire, de la fiscalité, des prix, celle sur la faillite des entreprises d'Etat et la suppression du double taux de change, etc. Et surtout la décision adoptée par le 14ème Congrès du PCC en 1992 de mettre en place l'economie de marché socialiste qui a grandement accéléré l'allure de la modernisation, tandis que le peuple chinois s'avance à grands pas vers le 21 ème siècle.

Comme tous les efforts se concentraient à l'intérieur du pays, le volume de son Aide publique au développement (APD) vers des pays étrangers a fortement diminué[51]. Des projets de coopération entre la Chine et le pays bénéficiaire sont ceux qui comportent des bénéfices mutuels. C'est jusqu'à l'année 1989 que l'on voit un retour de la Chine en Afrique qui termina ce désengagement. Bien que la stratégie diplomatique de la Chine de l'époque ait privilégié sa diplomatie des pays puissants tels que des Etat-Unis, l'UE, ainsi que des pays voisins tels que le Japon et l'Inde, l'importance des pays africains dans la diplomatie chinoise s'éleva progressivement.

Sur le plan politique, la Chine eut besoin de s'extraire de son isolement diplomatique après l'événememt de Tian'anmen en 1989, en mobilisant les ressources diplomatiques latentes, spécialement après l'effondrement de l'URSS en 1991, le gouvernement chinois se rapprocha avec prudence des mécanismes multilatéraux et des normes internationales selon une diplomatie favorable à la multipolarité et à l'opposition à l'unipolarité américaine[52]. Étant donné que le continent africain représentant plus du quart des votes à l'Assemblée générale des Nations Unies, la

[51] Chaponnière, J.-R., « L'aide chinoise à l'Afrique : origines, modalités et enjeux », *L'Économie politique*, 2008/2 n°38, p.15.

[52] Cabestan, J.-P., « La politique étrangère chinoise : une Chine sans ennemis n'est pas forcément une Chine rassurante », *Hérodote*, 2007/2 nº 125, 2007, p.12.

Chine entreprit spontanément d'approcher des pays africains depuis les années 90.

Sur le plan économique, la politique diplomatique de l'époque accentue la sécurité liée à sa dépendance économique extérieure, notamment en 1993, la Chine est devenue un importateur net de pétrole[53]. Ainsi, la sécurisation des apports énergétiques a conduit à une recherche de la solution en Afrique en mettant en place un réseau de coopération plus dense à travers l'investissement et le commerce avec des pays africains tels que l'Afrique du Sud, le Nigéria, le Soudan, l'Angola, etc.

De plus, pour encourager des entreprises chinoises à s'internationaliser, le gouvernement les soutenait par une politique d'APD active, autrement dit par les prêts concessionnels introduits en 1995 pour compléter les frais insuffisants à la réalisation des projets de coopération entre les Gouvernements chinois et burundais.

Ainsi, depuis la première conférence du Forum sur la coopération sino-africaine (FCSA) organisée du 10 au 12 octobre 2000, Pékin réussit à institutionnaliser ce type de rencontre avec des pays africains, et jeter une bonne base pour des coopérations plus vastes et plus variées.

II.1.4 Une relation sino-burundaise bien mesurée

Pendant la guerre civile du Burundi, la Chine a sans cesse montré sa sollicitude à temps pour le peuple burundais par l'aide humanitaire, à savoir le premier lot de médicaments qui a été remis en décembre 1993, ainsi que les projets assistés par la Chine notamment la Centrale de Mugere, le projet rizicole de Rukaramu et la construction de la route nationale Makebuko-Ruyigi et de la route Mutambara-Bururi. Selon Monsieur Shi Tongning, l'ambassadeur de la Chine au Burundi de l'époque, cette coopération « n'a jamais été assortie de conditions politiques ni interrompue à aucun moment, même au cours de la crise burundaise. [54]» Il faut noter que des visites officielles étaient assez fréquentes pendant cette période, ménées par des ministres de la Défense du Burundi en 1993 et en 1999, des gouverneurs de la province Qinghai, ceux de Gitega et de Bujumbura en 1998 et en 1999, etc., notamment le président Pierre Buyoya a visité la Chine en novembre 1999.

En même temps, il ne faut pas nier que le gouvernement chinois ne s'était pas activement engagé dans la promotion du processus démocratique au Burundi, au moins pas de manière « profonde » de même que des pays occidentaux en tant que « médiateur ». La Chine tenait plutôt une attitude prudente et respectueuse. Dans une interview après la première élection démocratique burundais en 1993, Monsieur Jiang

[53] Pun-Lee L., « Faiblesses et perspectives du secteur énergétique chinois », *Perspectives chinoises*, 88 | mars-avril 2005, p.8.

[54] Ismaël, S., « La modernisatión de la Chine est entrée dans une période nouvelle caractérisée par la croissance rapide de l'économie ». *Le Renouveau du Burundi*, le 7 octobre 2000.

Kang a répondu à la question sur la démocratisation au Burundi[55] :

« Nous respectons le choix du système politique et de la voie du développement fait par le Gouvernement et le peuple burundais en conformité avec les conditions spécifiques du pays. »

« La démocratisation par son essence rentre dans les affaires intérieures d'un pays. La démocratie n'a pas et ne devrait pas avoir de formule universelle. [...] L'unité du peuple, la paix et la stabilité sociales, le développement economique, ce sont là les aspirations fondamentales des peuples africains. Tout processus de démocratisation devrait sans dire favoriser la réalisation de ces objectifs et non au contraire. »

Mettant en avant les Cinq principes de la Coexistance pacifique, parmi lesquels la non-ingérence dans les affaires intérieures est le plus important, le gouvernement chinois refusa officiellement de prendre en compte la situation politique des pays partenaires. Ainsi, l'APD de Chine ne met aucune condition économique ou politique, et son aide au Burundi n'est pas beaucoup influencée par la situation politique du pays.

De plus, vu que la société chinoise qui a connu un développement rapide et régulier de l'époque, et a ainsi causé un regard vigilant des pays occidentaux surtout après son adhésion à l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) en 2001, la politique étrangère de la Chine souligne un développement pacifique, axé autour de concepts d'inspiration confucéenne, tels que la recherche de l'harmonie et la promotion de la coopération. Cette politique étrangère était premièrement à l'avantage de recentrer l'attention sur l'évolution interne du pays, et principalement en matière économique.

Au niveau des relations internationales, la Chine a adopté un programme d'action apparemment désidéologisé et plus modéré en renforçant des échanges culturels et économiques par comparaison à celui des années 60 et 70 en accordant des soutiens militaires. Surtout dans le domaine du sports, la Chine a poursuivi la « Diplomatie du Ping-pong », qu'elle avait utilisée en 1970 pour restaurer la relation avec des Etat-Unis sous les présidents Mao et Nixon. Le tournoi de ping-pong a été organisé par l'ambassadeur de Chine à l'occasion de la fête de Noël au CO.TE.BU. II[56]. Comme le sport contribue au raffermissement de l'amitié et de la paix, cet événement a été considéré comme un soutien de bonne volonté du gouvernement chinois au peuple burundais qui souffrait des événements dramatiques. Au moment des crises socio-politiques où les clubs des autres disciplines se retrouvaient difficilement, les équipes de pingpong par contre se croisaient, suivant l'idée diplomatique chinoise que le sport est un facteur de rapprochement d'unité et de

[55] Nribesha, B. et Munyandamutsa, F., « Interview avec l'ambassade de Chine au Burundi. La démocratie ne devrait pas avoir de formules ». *Le Renouveau du Burundi*, le 29 septembre 1993, p.4-5.
[56] Ruzoviyo, L., « Turbo Club remporte le trophée », *Le Renouveau du Burundi*, le 29 décembre 1993, p.6.

solidarité par excellence[57].

[57] Ruzoviyo, L., « Vers la création de la fédération de ping-pong du Burundi », *Le Renouveau du Burundi*, le 18 janvier 1994, p.6-7.

En somme, dans le contexte des crises socio-politiques que le Burundi a connues de 1993 à 2005, la relation sino-burundaise se caractérise par une certaine distance. D'un côté, des crises liées à la démocratisation africaine étaient plus familières aux pays occidentaux qui étaient entrés au Burundi depuis son indépendance, et même avant, et qui s'estimaient encore des responsables de démocratiser leurs anciennes colonies. Au contraire, le gouvernement chinois a essayé de se retirer du débat démocratique du Burundi en poursuivant ses principes diplomatiques de la non-ingérence dans les affaires intérieures de l'autre pays.

De l'autre côté, c'est une période où se trouve au début d'un retour de la Chine en Afrique après un désengagement pendant les années 80 en raison de son développement interne centré sur une série des réformes économiques, et de sa stratégie à l'éxtérieur d'internationaliser ses entreprises. Avec son développement économique, la Chine a cherché à jouer un rôle plus important pour des pays du Tiers-monde notamment ceux du continent africain et latino-américain, afin de promouvoir un monde multipolaire, souvent à travers des organisations internationales ou régionales telles que l'Organisation des Nations Unies (ONU), le Forum de la coopération sino-africaine, etc. Ainsi, pour le cas du Burundi, la Chine n'a pas quitté ce pays à feu et au chaos, en revanche, elle a tendu la main sous forme des aides directes humanitaires et n'a suspendu aucun projet de coopération. Le gouvernement chinois a choisi d'aider le Burundi en matière économique, comblant la lacune des pays occidentaux qui ont suspendu la plupart des projets de coopération suite à la crise de 1993[58].

[58] Observatoire de l'Action gouvernementale, « Analyse de l'importance, de l'utilisation et de la gestion de l'aide accordée au Burundi. Cas du Royaume de Belgique (1995-2004) », Bujumbura, août 2006, p.12. https://www.oag.bi/IMG/pdf/Etude_sur_l_aide_accordee_au_Burundi_Version_finale.pdf (consulté le 29 décembre 2024)

II.2 Relation sino-burundaise depuis la prise du pourvoir par le CNDD-FDD (2005-2015)

En sortant de la période de guerre civile, malgré de nombreux reports, le Burundi a réussi à organiser des élections législatives le 4 juillet 2005 sous la direction d'une nouvelle Constitution approuvée par référendum en février 2005, assurant une répartition équilibrée des sièges entre les communautés ethniques et respecter la parité hommes-femmes. Finalement, c'était le Conseil national pour la Défense de Démocratie-Forces pour la Défense de la Démocratie (CNDD-FDD) a commencé la campagne électorale avec un très net avantage du fait de sa victoire aux élections locales de juin 2005. Le nouveau président M. Pierre Nkurunziza du CNDD-FDD a prêté serment le 26 août 2005 mettant ainsi fin officiellement à la période de transition au Burundi, et démarrant une dizaine d'années de gouvernance par deux autres élections dans l'aire de grand débat.

Ainsi, de 2005 à 2015, nous pouvons observer une certaine stabilité apparue comme dans un éclair, puis s'était rompue par des violences politiques qui influencent sérieusement ses relations extérieures particulièrement avec des pays occidentaux. Dans ces circonstances, nous allons présenter des caractéristiques des coopérations sino-burundaises de la période sous étude.

II.2.1 Un redressement difficile accompagné par un cycle des violences politiques

a) Une bonne tendance au début

Ayant constaté que l'impact des conflits violents éclatés généralement à l'intérieur des pays africains ont fait d'Afrique un continent qui regorge d'États fragiles, autrement dit des pays qui se cherchent encore, leurs appareils de sécurité sont fragiles[59], le discours international tourne autour de la recherche des solutions africaines aux problèmes africains, c'est-à-dire une forme d'appropriation africaine des questions sécuritaires par les Africains eux-mêmes[60]. Si jusqu'au début des années 90, rares sont les États africains contributeurs de troupes pour les Opérations de Maintien de la Paix (OMP), les statistiques montrent que jusqu'à la fin de 2013, 40%

[59] Birantamije, G., « Etats fragiles et intervention pour la paix en Afrique entre construction hégémonique et corruption politique: Le cas du Burundi », dans *Gouvernance et sécurité en Afrique subsaharienne francophone: entre corruption politique et défis sécuritaires*. Mouiche & SK Ewusi (éd.). Addis-Abeba, UPEACE-Programme Afrique, 2015, p.35.

[60] Beswick, D., « Peacekeeping, Regime Security and 'African Solutions to African Problems': exploring motivations for Rwanda's involvement in Darfur » , *Third World Quarterly, Taylor & Francis Journals*, vol. 31(5), pp. 739-754.

des Casques bleus sont africains[61]. Conformément à cette nouvelle tendance d'intervention des conflits sur l'Afrique, et pour transformer son image négative de crise dans la communauté internationale, le Burundi participait aux OMP, par exemple, l'envoi des polices nationales du Burundi (PNB) au Darfour (au Soudan) en 2006, le déploiement des forces de défenses nationales du Burundi (FDN) en Somalie en 2007, etc.

À l'égard de la société burundaise, les Barundi ont reconduit leur confiance au gouvernement grâce à une série d'actions pour la réconciliation et le développement. Dès septembre 2005, le gouverment a mis en place une commission chargée de négocier avec les Forces nationales de libération (FNL). En septembre 2006, le gouvernement et le Palipehutu-FNL ont abouti à signer un Accord global de cessez-le-feu. L'équipe gouvernementale s'occupait aussi du rapatriement des réfugiés en coordination avec le HCR (par exemple 5000 réfugiés burundais vivant au Rwanda rentrent). Suite à l'ordonnance ministérielle n°18 du 09 janvier 2006, près d'un millier de prisonniers « politiques » incarcérés pendant la guerre civile ont été libérés.

En matière de développement, le gouvernment a lancé un projet des Travaux Publics et de Création d'Emploi (PTPCE) depuis 2007 construisant des infrastructures socio-économiques tels que des écoles (ex. l'école des métiers de Mpamda, Lycée de Musinzira...), des centres de santé (ex. l'hôpital de Kayanza) , des marchés modernes (ex.Marché moderne de Musenyi, de Buyenzi), le réseau d'adduction d'eau potable en milieu rurale, etc. Une stratégie agricole nationale (2008-2015) se poursuivaient en juillet 2008.

En tout cas, le nouveau gouvernement a essayé de rétablir une réputation de responsabilité et de regagner une position stratégique dans la région au début de sa prise du pouvoir. Néanmoins, cette bonne tendance de redressement a été interrompue par des conflits avec des forces d'oppositions et des bouleversements sociaux pendant, ou même avant des années des élections en 2010 et 2015.

b) Des troubles sociaux restent encore le leitmotiv

D'un côté, avant l'accord signé en avril 2009 avec l'opposition armée, le Palipehutu-FNL, la société burundaise faisait face à une instabilté attribuée d'une part à des FNL qui se retiraient périodiquement des négociations, et d'autre part, au gouvernement qui a mis en place la violence politique et l'intimidation contre ses opposants et des voix dissidentes. Des civils associés aux FNL, au CNDD-FDD ou au Service National de Renseignement (SNR) ont été victimes d'assassinats ciblés. En avril 2008, des combats se sont déclenchés, qui ont déplacé des milliers de civils dans

[61] Birantamije, *op.cit*., p.36.

les provinces de Bujumbura rural et de Bubanza. Les FNL conservaient le contrôle d'importantes parties, par ailleurs inhabitées, des forêts de Kibira et de Rukoko où ses membres commettaient des meurtres et des enlèvements[62].

Même si l'accord de 2009 a permis aux forces d'opposition de déposer les armes et d'être officiellement reconnues en tant que parti politique, la société burundaise n'a pas totalement embrassé la paix et la démocratie. Une culture politique au sein de laquelle la violence et la répression sont profondément enracinées. La concurrence entre le CNDD-FDD et des partis d'opposition avec le lancement de la campagne présidentielle le 12 juin 2010 a constitué une dynamique centrale qui a généré violences et abus : près de 100 attaques à la grenade ont eu lieu; au moins deux militants du parti au pouvoir et un militant de l'oppositions ont été assassinés; et des incendies criminels ont frappé au moins 35 permanences du parti au pouvoir, tandis que les arrestations et les restrictions à la liberté de circulation dans tous les cas des membres de l'opposition politique[63].

Après la publication des résultats des élections communales du 24 mai 2010, des mauvais perdants se sont coalisés et ont monté des rébellions pour semer l'insécurité à travers tout le pays, à savoir par exemple « FRD-Abanyagihugu » et « ADC-Ikibiri ». Le carnage de Gatumba du 18 septembre 2011 constitue l'événement le plus dramatique de toutes les violences perpétrées. Après les attaques de Gatumba et de Cankuzo respectivement au mois de septembre et novembre 2011, le Burundi a connu une accalmie relative pendant une période de 3 ans, brisée par l'arrivée du cycle électoral de 2015.

Une attaque infructueuse menée à Cibitoke le 30 décembre 2014 était le prélude d'une série de violences contre l'esprit d'Arusha et la Constitution pour le but de renverser le pouvoir en place incarné par le CNDD-FDD, y compris des manifestations déclenchées en date du 26 avril 2015 et un échec du coup d'État le 13 mai 2015. La violence est redevenue un phénomène endémique, qui ternissait l'image du Burundi. Plusieurs putschistes se sont exilés au Rwanda où les camps des réfugiés servaient de bases de recrutements de rebelles. En même temps, le discours du président rwandais Paul Kagame a tendu de plus les relations bilatérales par une mise en garde :

« Si on fait état de massacre de tutsi dans les camps de déplacés et dans les régions à prédominance de tutsi, je vais intervenir au Burundi avec ou sans l'accord de la communauté internationale »[64].

[62] Human Rights Watch, « La quête du pouvoir : Violences et répression politiques au Burundi », le 3 juin 2009. https://www.hrw.org/fr/report/2009/06/03/la-quete-du-pouvoir/violences-et-repression-politiques-au-burundi (consulté le 10 janvier 2025)

[63] Kavakure, L., *Burundi, la démocratie à l'épreuve : août 2010-août 2015.* Bujumbura, Presses Lavigerie, 2016. pp.48-49.

[64] *Ibid*., p.115.

II.2.2 Des relations altérées avec des pays occidentaux pendant des violences politiques

a) Un soutien pour le retour de la paix et la justice

Au sujet des conflits violents durant cette période, des pays européens et les Etat-Unis jouaient un rôle important en tant qu' observateur, préparaient des rapports dans lesquels ils ont enlevé au monde des situations réelles sur le terrain. En même temps, des organisations internationales financées telles que l'Union africaine en tant que médiateur s'attaquaient aux obstacles politiques qui ont entravé la mise en œuvre du cessez-le-feu, et ont promu le processus de négociation, notamment pour garantir la sécurité des délégations de négociation et pour intensifier la pression sur des rebelles FNL qui se retiraient de temps en temps des cessez-le-feu.

Selon le rapport de Human Rights Watch, le Conseil de sécurité de l'ONU (dans ses résolutions) et le Bureau des Nations Unies au Burundi (BNUB) n'ont cessé de faire pression en faveur d'un accord de paix définitif, ainsi que le problème de l'impunité pendant cette période. Des pays membres de l'UE, en particulier le Département britannique de développement international (DFID), ont consacré des ressources importantes au système judiciaire burundais, et a réussi à construire de nouveaux tribunaux et former le personnel de l'appareil judiciare sur les droits humain[65]. Néanmoins, le manque d'indépendance de la justice et l'impunité persistante pendant des violences politiques qui ont continué de faire obstacle à l'exercice de la justice.

b) Un rôle controversé dans des violences politiques de 2015

Néanmoins, ces pays occidentaux se sont aussi soupçonnés de se retirer au profit de la société civile et des partis politiques opposants, à savoir l'opposition radicale qui milite pour le renversement du pouvoir CNDD-FDD incarné par le Président Pierre Nkurunziza en prenant prétexte de son troisième mandat présidentiel.

Après la déclaration de la Cour constitutionnelle le 4 mai 2015 selon laquelle le troisième mandat pour le Président Pierre Nkurunziza était légal et constitutionnel, certains médias privés tels que le FORSC, la Ligue ITEKA, l'APRODH, l'ACAT Burundi, le FOCODE, le PARCEM, la Maison Shalom de Marguerite Barankitse, etc., et des partis opposants à savoir le MSD d'Alexis Sinduhije, l'UPRONA aile Charles

[65] Human Rights Watch, *op.cit*.

Nditije, le FNL aile Agathon Rwasa, le FRODEBU de Léonce Ngendakumana et le Frodebu-Nyakuri de Jean Minani, ont planifié et ont mis en place des manifastations violentes. Comme la Constitution est la loi suprême (article 48) et que les décisions de la Cour Constitutionnelle ne sont susceptibles d'aucun recours (Article 231), ils ont effectivement violé l'Article 65 qui indique que chacun est tenu de respecter les lois et les institutions de la République sans respecter les principes de l'État de droit.

Selon l'Ambassadeur Laurent Kavakure, ministre des Affaires étrangères de l'époque, ces oppositions radicales « ont pour dénominateur commun d'être des enfants chéris des puissances occidentales présentes au Burundi. Ces puissances sont de deux blocs : les Etats-Unis d'Amérique d'un côté, l'Union européenne et ses États membres de l'autre »[66]. En ignorant le verdict de la Cour Constitutionnelle du Burundi, le président américain Obama a manifesté son opposition ferme à la candidature du Président Pierre Nkurunziza à l'élection présidentielle de 2015. De plus, la Radio Publique Africaine (RPA), un des médias d'opposition radicale a été co-fondée par le président du MSD, Alexis Sinduhije et le Représentant permanent des Etat-Unis auprès de l'ONU, l'Ambassadeur Samantha Power. En outre, les Etat-Unis et l'UE étaient les grands bailleurs des organisations de la société civile burundaise proches de l'opposition radicale pour le bon motif de promouvoir la démocratie, la liberté d'expression et la bonne gouvernance au Burundi, même quand ces organisations nuisaient déjà la démocratie en mettant en péril les institutions républicaines.

De l'autre côté, l'UE avait annoncé la suspension de son aide électorale lors de la réunion de dialogue politique au sens de l'accord de Cotonou tenue en date du 11 mai 2015. Les pays membres de l'UE ayant des programmes de coopération avec les forces de défense et de sécurité, à savoir le Royaume des Pays-Bas, la Belgique et la France avaient aussi pris la décision de geler leurs appuis. Le 28 mai 2015, soit une semaine avant des élections des Conseils communaux et des Députés, l'UE annonça la suspension de sa mission d'observation électorale. Ensuite, sans commanditer aucune mission sur le terrain pour collaborer avec le gouvernement du Burundi, l'Union Africaine a décidé de ne pas déployer sa mission d'observation électorale au Burundi. Cette décision de l'UA a été doutée de calquer sur celle de l'UE, son principal bailleur de sa Commission.

Même s'il faut reconnaître également des violences pratiquées par le côté du pouvoir, la décision unilatérale de l'UE et l'UA de se retirer de l'observation des élections ainsi que la suspension de l'appui au processus électoral a encouragé les forces politiques hostiles à la tenue des élections à se radicaliser et à multiplier les actes de violence pour perturber les élections en cours de préparation.

[66] *Ibid.*, p.148.

En somme, des pays occidentaux tels que des Etat-Unis et des pays membres de l'UE ont inversé leur rôle positif au sujet de la consolidation de la paix et la justice au début de cette période étudiée à un rôle controversé vers la fin de cette période, exerçant une influence indéniable sur les organisations d'opposition radicale au Burundi dans des violences politiques de 2015. C'était leur intervention inefficace et appui diplomatique aux auteurs des manifestations violentes qui conduisaient de certaine manière à la situation de chaos propice au renversement des institutions républicaines.

II.2.3 Une relation sino-burundaise plus solide

a) Une coopération sino-burundaise élargie

La troisième session du FCSA du 4 au 5 novembre 2006 est le plus grand événement sino-africain depuis la proclamation de la RPC, rassamblant 48 pays africains dont 41 chefs d'Etat et de gouvernements. En même temps, l'Afrique n'était pas un continent qui manque de conflits, qui hantaient la RDC, le Burundi, le Kenya, l'Ouganda, la Côte d'Ivoire, la Somalie, l'Érythrée et l'Éthiopie ainsi que le Darfour, avec une extension au Tchad voisin.

En tant qu'un pays émergent, la Chine de l'époque cherchait à être perçue comme une force de proposition, contribuant à aplanir ou à réduire les graves tensions qui traversent le monde, favorisant les solutions[67]. Conformément à la politique étrangère du Burundi qui souligne la participation aux Opérations de Maintien de la Paix (OMP), la Chine a signé en 2008 des accords avec le Ministère de la Défense nationale du Burundi relatif à l'Assistance militaire sous forme de don en matériels militaires, « au profit de son contingent participant à l'AMISOM (Mission de l'Union africaine en Somalie) »[68].

De l'autre côté, le gouvernement chinois de l'époque mena une politique étrangère qui souligne *le soft power*, autrement dit, une influence économique et culturelle. Par conséquent, la Chine a entrepris à partir de 2007 de mettre en place un réseau d'Instituts Confucius en Afrique. En 2010, un Institut Confucius a été crée à l'Université du Burundi. Le 13 juin 2011, l'Université du Burundi et l'Université de Bohai ont conjointement signé un accord de coopération, marquant l'établisement officiel de ce centre culturel et linguistique. En mai 2012, la première tranche de 400 étudiants repartis en 8 classes commençèrent leurs études de la langue chinoise[69].

[67] Cabestan, J.-P., op.cit., p.15.

[68] République du BURUNDI, Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération au Développement du Burundi, No 2008A-060-JY212, Bujumbura, le 26 décembre 2008.

[69] Bankuwiha, E., « Stratégies de la Promotion rapide de l'Enseignement de la Langue chinoise au Burundi », *Revue de l'Université du Burundi*, Série Sciences humaines et sociales N° 19, juin 2021, p.15.

Nous observons aussi que les domaines de coopération se sont élargis et variés. Pour l'objectif d'aider le gouvernement burundais à augmenter sa capacité de la gouvernance et de l'édification économique, le gouvernement chinois a formé en 2007 en Chine 233 Burundais et Burundaises de toutes catégories confondues. En revanche, à part l'envoi régulier par la Chine des coopérants de la Mission médicale depuis 1987, un total de 45 ingénieurs agronomes supérieurs chinois ont été envoyés depuis août 2009 au Burundi pour aider le gouvernement burundais à élaborer le plan du développement agricole, à promouvoir la culture du riz de bonne qualité et à transmettre des expériences de la culture agricole[70].

De plus, des projets de développement ne sont pas rompus à cause des conflits politiques. Par exemple :

-la création d'un centre de prévention et de traitement du paludisme;

-la construction de l'Hôpital général de Mpanda en 2011;

-la construction de 3 écoles rurales respectivement en Commune Gihosha dans la Mairie de Bujumbura, en Commune Nyabikere dans la province de Karusi, et en Commune Mutumba dans la province de Karusi;

-Selon le projet dénommé « Hope Africa Projet », six écoles primaires ont été construits en 2011 dans les provinces Karuzi, Mwaro, Muramvya et Ngozi;

-la construction du Centre de Formation Professionnelle de Kigobe en 2014;

-la révision de la centrale de Mugere;

-le projet hydroélectrique et hydroagricole de Mpanda;

-la construction du Palais Présidentiel Phase I;

-la reprise des activités et la modernisation du Complexe Textile de Bujumbura (CO.TE.BU)...

Selon le témoignage d'un Chinois qui vivait à Bujumbura de l'époque et a participé au projet de la construction du Palais Présidentiel Phase I, les échanges des coups de feu entre le gouvernement et des opposants en 2015 n'ont pas pu empêcher les travaux. « Chaque matin, je conduisais un DYNA [un genre de camion] pour transporter de l'eau sur le chantier à Gasenyi. Même si c'était dangeureux comme il était proche de Cibitoke, un des quartiers le plus instable, nous étions convaincus que nous étions en sécurité si nous n'étions pas impliqués dans ces affaires. »[71]

Afin de faciliter les échanges humains et commerciaux entre les deux pays, les deux gouvernements ont signé des accords d'Exemption réciproque de visas pour les titulaires du passeport diplomatique, de service ou pour des affaires publiques, ainsi que celui du Traitement du taxe douanier à zéro pour 97% catégorie des marchandises burundaises exportées vers la Chine. L'Ambassadeur chinois YU Xuzhong à

[70] Kadende, S., « Une année après le Sommet sino-africain.Un bilan satisfaisant ». *Le Renouveau du Burundi*, le 6 novembre 2007, p.4.

[71] Entretien avec un Chinois W.W., Bujumbura, le 25 janvier 2025, traduit du chinois en français par l'auteur.

l'occasion du 65ème anniversaire de la Fête nationale de Chine a apprécié :

« Je pourrais dire avec toute ma fierté que les relations sino-burundaises se trouvent actuellement aux meilleurs moments depuis cinquante ans de son établissements des relations diplomatiques !»[72]

b) Des échanges civiles pendant la période de 2005 à 2015[73]

Selon des entretiens avec des Chinois qui faisaient différents genres d'affaires à Bujumbura depuis 2005, qui ont traversé des élections de 2005, des périodes violentes de 2015, mais restaient encore au Burundi, ils ont été convenus que c'était après la prise du pouvoir du CNDD-FDD et avant des manifestations de 2015 qu'ils gagnaient le plus en profitant d'une société burundaise assez stable et favorable au commerce.

D'après le témoignage du patron du Restaurant Dynastie (pour le moment le seul restaurent chinois au Burundi), à cet époque-là, il y avait trois à quatre restaurants chinois qui ne manquaient pas de clients avec un pouvoir d'achat important. La clientèle était principalement des étrangers qui travaillaient dans des ONGs, ainsi que des Chinois qui venaient au Burundi pour des projets d'infrastructures soit financés par le gouvernement chinois, soit par la Banque mondiale ou la Banque africaine de développement.

De plus, c'était pendant cette période que beaucoup d'entreprises connues en Chine entraient au Burundi. Par exemple, dans le domaine de télécommunication, l'entreprise Huawei entra en 2004, et ZTE entra en 2008 coopérant avec des opérateurs locaux comme Telecel. De plus, l'entreprise Startime a été invitée par l'équipe du président Nkurunziza à investir au Burundi depuis 2009 après son investissement d'abord au Rwanda en 2008. D'un côté, cette vague d'investissement chinois était conformément à une stratégie globale de la mondialisation en développant ses marchés au monde entier notamment en Afrique et en Amérique latine. De l'autre côté, la Banque mondiale et la Banque africaine de développement ont investi davantage au Burundi amenant des avantages substantiels, et cela a ainsi attiré beaucoup d'investisseurs chinois. « Tout le monde croyait que le Burundi était dejà en bonne voie de développement et aura à bientôt les ailes pour décoller ! »[74]

Néanmoins, l'instabilité durant la seconde moitié de l'année 2014 a des conséquences néfastes. L'augmentation des Centres d'enseignement de la langue chinoise au Burundi suivait en général un rythme normal dès son établissement en

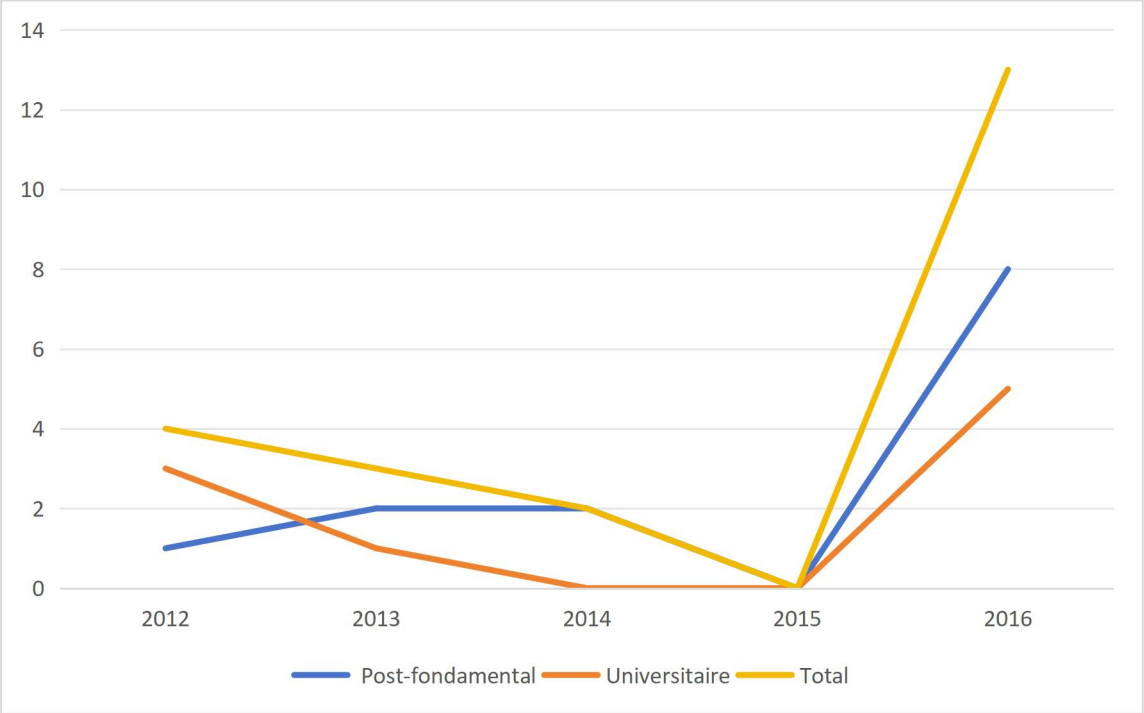
[72] Yu, X., « Discours de S. E. M. l'Ambassadeur YU Xuzhong à l'occasion du 65ème anniversaire de la Fête nationale de Chine », Bujumbura, le 1 octobre 2014.
http://bi.china-embassy.gov.cn/fra/sgxw/201410/t20141001_7156731.htm (consulté le 20 janvier 2025)

[73] Des entretiens avec des Chinois W.W., W.H., S.D., et L.J., Bujumbura, le 25 janvier 2025, traduit du chinois en français par l'auteur.

[74] Un entretien avec le Chinois L.H., Bujumbura, le 26 janvier 2025, traduit du chinois en français par l'auteur.

2011, cependant, on constate un piétinement au cours de l'année 2015.

Tableau 1 : Augmentation annuelle des Centres d'enseignement de la langue chinoise au Burundi (2012-2016)



***Source** : Réalisé par nous-même à partir des données recueiilies par Bankuwiha*[75]

Des manifestations violentes ont engendré la sortie de nombreux Chinois. Selon le témoignage d'un marchand chinois qui ouvrait une boutique à côté du marché central, il y avait des horreurs comme voler en profitant du chaos. Certains marchands chinois risquaient leur vie et continuaient de faire des affaires au Burundi, notamment vendaient des matériaux aux marchands congolais, mais la plupart des investisseurs chinois effrayés rentraient en Chine.

Le patron du restaurant chinois se souvient encore de la difficulté de maintenir l'approvisionnement des plats, « comment nous puissions continuer à gérer un restaurant quand il ne restait presque rien sauf la pomme de terre et la tomate au Marché 'Siyoni'[76] ! Notamment pendant la semaine d'échanges des coups de feu, les gens étaient autorisés de sortir de la maison seulement pendant le weekend pour faire des achats. »

[75] Bankuwiha, *op.cit*., p.17.

[76] « Siyoni » est le surnom d'un homme d'affaire qui a pris en création ce marché qui se trouve non loin du Complexe textile du Bujumbura.

En somme, la principale tâche pour le gouvernement burundais dirigé par le CNDD-FDD, un nouveau parti au pouvoir pendant la période de 2005 à 2015 était la consolidation de la paix et la reconstruction de la société. Avant des événements négatifs à l'égard des élections de 2015, la coopération sino-burundaise a connu un développement rapide avec une série des projets de développement dans des domaines variés ainsi que l'arrivée des investisseurs privés. Même s'il reste encore des forces opposantes tels que le FNL qui engendraient de temps en temps des chaos dans la société, des efforts nationaux, régionaux ou internationaux pour négocier et finalement atteindre une solution ne s'épargnait pas.

On ne peut pas nier le rôle important en tant que médiateur et observateur des pays occidentaux d'introduire la justice et imposer la paix dans la société burundaise. Toutefois, leurs attitudes et participations pendant des violences politiques de 2015 ont été mises en cause. Après des chaos de 2015, la relation entre le Burundi et des pays occidentaux a gelé, qui a causé la perte des aides internationales. L'économie burundaise a sévèrement été frappée et son attractivité a été affaiblie vis-à-vis des investisseurs étrangers. De l'autre côté, des aides chinoises au Burundi dans l'embarras rendent ainsi les relations sino-burundaise plus solides.

II.3 Relation sino-burundaise depuis la crise de 2015 (2015-2023)

Le 24 juillet 2015, le Président Pierre Nkurunziza est proclamé vainqueur par la Commission électorale nationale indépendante avec 69,41 % des suffrages[77]. Néanmoins, le résultat de cette élection n' a pas calmé la société burundaise. Suite à la crise électorale, plusieurs mouvements rebelles ont annoncé une lutte armée contre le gouvernement burundais, tels que le RED-TABARA (Résistance pour un État de droit), Mouvement de la résistance populaire (MPR-Abarundi) et, l'Union des patriotes pour la révolution (UPR), etc. Il n'est pas facile de qualifier le conflit auquel faisait face le Burundi post crise électorale, comme il ne s'agit pas d'une guerre civile, ni–malgré les annonces faites par les mouvements précités–d'un véritable conflit armé interne caractérisé par des confrontations entre mouvements rebelles et forces de l'ordre régulières. Vers la fin de mai 2016, il s'agit plutôt d'une guérilla urbaine « de basse intensité, mais au potentiel de croissance non négligeable »[78].

En même temps, dans le contexte que le monde connaît une situation extrêmement délicate à cause des défis mondiaux tels que la pandémie de COVID-19, la guerre en Ukraine et la récession économique suivante, la période sous étude se caractérise par une crise des relations internationales avec des partenaires « traditionnels » et par des rapprochements entre le Burundi et certains nouveaux partenaires bilatéraux tels que la Chine.

II.3.1 Impasses diplomatiques au niveau régional

Après les évènements violents en décembre 2015, le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine a décidé d'autoriser le déploiement d'une Mission africaine de Prévention et de Protection au Burundi (MAPROBU), au nom de prévenir une détérioration de la situation sécuritaire et de contribuer à la protection des populations civiles. La MAPROBU aurait un effectif initial pouvant aller jusqu'à 5 000 militaires et personnels de police[79]. Cette décision est historique car, pour la première fois, il a été décidé qu'en cas de non-acceptation du déploiement de la MAPROBU par le gouvernement burundais, la CPS recommanderait à la conférence des chefs d'État de l'UA d'imposer l'envoi d'une présence militaire africaine, sur base de l'article 4 (h) (« responsabilité à protéger ») de l'Acte constitutif de l'UA[80].

[77] IWACU Open Data, Bujumbura, le 10 juillet 2017. https://iwacu-burundi.org/opendata/iod-bu-091-election-presidentielle-burundaise-2015/ (consulté le 31 janvier 2025)

[78] International Crisis Group, « Burundi : anatomie du troisième mandat », *Rapport Afrique de Crisis Group*, Bruxelles, N° 235, le 20 mai 2016. p.24.

[79] Nations Unies, « Décalration à la presse faite par le Conseil de sécurité sur la situation au Burundi », le 19 décembre 2015. https://press.un.org/fr/2015/sc12174.doc.htm (consulté le 31 janvier 2025)

[80] Vandeginste, S., « Chronique politique du Burundi 2015-2016 », *Afrique des Grands Lacs : Annuaire*

Dans sa lettre du 23 décembre, le ministre des Affaires étrangères du Burundi a informé l'UA que « le Gouvernement de la République du Burundi trouve injuste, inconstitutionnel et inapproprié le déploiement de la MAPROBU et n'accède pas à la décision du Conseil de Paix et de Sécurité .[81]»

En même temps, la relation entre le Burundi et le Rwanda s'est détériorée, ce dernier a été considéré comme un des comploteurs dans les coulisses, en accueillant une grande partie de la nouvelle diaspora (des journalistes, des opposants politiques, des militaires déserteurs, etc.) et en donnant des entraînements et des armes aux réfugiés burundais[82]. Ainsi, le gouvernement burundais a montré sa méfiance au Rwanda dans la lettre précitée :

« Si le Conseil de Paix et de Sécurité devait envoyer une mission de prévention et de protection, c'est au Rwanda, la source de la menace, qu'il devrait la déployer .»

Pour sa part, le pouvoir de Kigali indexe celui de Bujumbura d'être en relation avec les *Interahamwe*, auteurs du génocide de 1994 au Rwanda.

Au même moment, les tensions entre Kampala et Bujumbura sont également élevées à la suite d'une mise au point adressée par le Président Museveni sur la nécessité d'un dialogue politique avec tous les protagonistes au conflit burundais. Le pouvoir burundais a constamment rejeté cette position et a proclamé qu'il ne voulait pas s'engager dans une quelconque négociation avec ceux qui auraient tenté de le renverser[83].

Les tensions diplomatiques entre le Burundi et des pays régionaux constituent un facteur de risque pour la paix au plan régional et un défi énorme pour le fonctionnement de la Communauté est-africaine. Le 20ème sommet des chefs d'États de la EAC initialement prévu le 30 novembre 2018 a été reporté parce que le Burundi avait boudé la réunion. Il faut relever aussi les tensions qui ont existé au cours du 20ème sommet du COMESA, qui était initialement prévu pour se tenir en juin 2018 à Bujumbura, mais a été délocalisé pour « des circonstances imprévues » au siège de l'organisation à Lusaka, en Zambie à deux semaines de sa tenue[84]. Cela a encore une fois alimenté des embrouilles et tensions diplomatiques entre le gouvernement burundais et cette organisation régionale.

2015-2016, Anvers, juin 2016, p. 65.

[81] République du BURUNDI, Ministère des Relations extérieures et de la Coopération internationale, « Lettre à Mme la Présidente de la Commission de l'Union africaine », le 23 février 2015, p.2. cité par Vandeginste, S., *ibid*.

[82] Burundi-Forum, « Conclusion : Que faire face à ces multiples complots des occidentaux contre le pouvoir de Pierre Nkurunziza et le CNDD-FDD? », Bujumbura, le 14 avril 2016.
https://burundi-forum.org/4073/conclusion-que-faire-face-a-ces-multiples-complots-des-occidentaux-contre-le/ (consulté le 31 janvier 2025)

[83] Lettre n° 100/196/PR/2018 de Pierre Nkurunziza à son homologue ougandais cité par Niyonkuru, R.C., et Ndayiragije, R. *Chroniques politiques de l'Afrique des Grands Lacs 2018.* Anvers, University Press Antwerp, 2019.p.33.

[84] Burundi-Forum, « Le Burundi réclame réparation pour la délocalisation `illégale`du 20ème sommet du COMESA », Bujumbura, le 22 juillet 2018.
https://burundi-forum.org/11133/burundi-reclame-reparation-delocalisation-illegale-20eme-sommet-comesa/ (consulté le 31 janvier 2025)

II.3.2 Tensions avec des partenaires traditionnels

Les relations diplomatiques entre le Burundi et ses partenaires tranditionnels dont les Nations unies et la Belgique se sont beaucoup détériorées au cours de l'année 2015. Le pouvoir de Bujumbura est resté durant cette période dans sa posture de confrontation diplomatique avec eux, et probablement jusqu'à la déclaration du Président Nkurunziza de ne pas se représenter dans l'élection présidentielle en 2020, que puissent apparaître des signes d'apaisement.

S'agissant des relations avec les mécanismes internationaux, notamment ceux des droits de l'homme, le gouvernement burundais est resté dans une posture d'hostilité et de refus de toute coopération. L'autorité burundaise a systématiquement rejeté de leur accorder l'accès au Burundi et de partager avec eux des informations sur la situation des droits de l'homme dans le pays, notamment sur les atteintes à l'encontre d'agents de l'État ou de membres du parti au pouvoir[85].

À l'égard des partenaires occidentaux, la Belgique a décidé d'arrêter définitivement la coopération policière avec le Burundi le 3 octobre 2015, et de suspendre plusieurs programmes de coopération. De la part du Burundi, après que le gouvernement burundais demande un remplacement de l'ambassadeur Marc Gedopt, une grande démonstration anti-belge a été organisée devant l'ambassade de Belgique à Bujumbura le 10 octobre 2015. Le Burundi a aussi demandé à la Belgique l'extradition de douze ressortissants burundais recherchés par sa justice dans le cadre du dossier lié à la tentative de coup d'État du 13 mai 2015. Même en 2018, le parti au pouvoir au Burundi a ouvertement accusé la Belgique qui « offre jusqu'à ce jour le toit et le terrain d'entrainement pour perpétrer le terrorisme au Burundi », ainsi qu'un « comportement indigne de la communauté internationale sous l'influence de la Belgique »[86].

Après la mise en œuvre des sanctions économiques à l'encontre du Burundi le 8 mars 2016 par le Conseil de l'Union Européenne, le parlement européen dans sa déclaration du 5 juillet 2018 a déclaré [87]:

« réaffirme son soutien à la décision de l'Union Européenne […] de suspendre

[85] Conseil des Droits de l'Homme, « Rapport de la commission d'enquête sur le Burundi », 2018, paragraphe 5. Cité par Niyonkuru, R.C., et Ndayiragije, R., *Chroniques politiques de l'Afrique des Grands Lacs 2018.* Anvers, University Press Antwerp, 2019.p.31.

[86] CNDD-FDD, « Déclaration du parti CNDD-FDD relative à la commémoration du 25ème anniversaire de l'assassinat de son excellence le président de la République Melchior Ndadaye, héros national de la démocratie », Bujumbura, le 19 octobre 2018.
https://cndd-fdd.org/2018/10/20/declaration-du-parti-du-parti-cndd-fdd-relative-a-la-commemoration-du-25eme-anniversaire-de-lassassinat-de-son-excellence-le-president-de-la-republique-melchior-ndadaye-heros-national-de-la/ (consulté le 1 février 2025)

[87] Union européenne, « Résolution du Parlement européen du 5 juillet 2018 au sujet du Burundi (2018/2785(RSP))», le 5 juillet 2018, paragraphes 12-13.
https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52018IP0305&from=EN(consulté le 1 février 2025)

l'aide financière directe au gouvernement du Burundi et salue l'adoption de restrictions en matière de déplacements et d'un gel des avoirs par l'Union Européenne à l'encontre des responsables d'atteintes aux efforts de paix ou aux droits de l'homme; demande qu'il soit mis fin à tout paiement supplémentaire aux troupes burundaises et aux divers contingents du Burundi engagés dans des missions de maintien de la paix des Nations unies et de l'Union africaine ». C'est dans ce cadre que les sanctions de l'UE à l'encontre du gouvernement burundais ont été renouvelées en octobre 2018.

À l'égard des Etat-Unis, le président Barack Obama a signé le Décret 13712 le 22 novembre 2015 en statuant que « la situation au Burundi, marquée par les assassinats et la violence contre les civils, l'incitation à la violence et une répression politique, et qui menace la paix, la sécurité et la stabilité du Burundi, constitue une menace extraordinaire pour la sécurité nationale et la politique étrangère des Etat-Unis ». Le 6 novembre 2017, le président Donald Trump, a prolongé le « National Emergency with Respect to Burundi »[88].

En général, la communauté internationale a continué à exercer une pression sur le pouvoir de Bujumbura après des événements de 2015 pour qu'il améliore la situation des droits de l'Homme dans le pays. Néanmoins, le transfert de pouvoir à la suite des élections de 2020 a été poursuivi par un dégel diplomatique entre le Burundi et des pays occidentaux, qui commencent à lever des sanctions une année après la prise du pouvoir du nouveau président Évariste Ndayishimiye.

Le 18 novembre 2021, le président américain Joe Biden a mis fin au programme de sanctions contre le Burundi étant donné une diminution significative de la violence et la poursuite des réformes par le président Evariste Ndayishimiye dans plusieurs secteurs comme les réformes économiques, la lutte contre la corruption, etc[89]. Le 8 février 2022, l'UE a emboîté le pas aux Etat-Unis et a mis fin à ses sanctions budgétaires contre le gouvernement burundais. L'ambassadeur de l'UE au Burundi Claude Boshu, a souligné que l'UE et ses États membres sont déterminés à poursuivre leur engagement en faveur des droits humains, de la consolidation d'une société démocratique et du développement durable au bénéfice de tous les burundais[90]. Ainsi, il paraît qu' un climat de confiance réciproque a été retrouvé à la fin de cette époque entre le nouveau gouvernement avec une attitude ouverte plus positive sur des droits de l'homme et des pays occidentaux qui mettent en avant ses valeurs de démocratie

[88] Sinduhije, A., « USA-Burundi : les sanctions touchant huit personnalités ont été reconduites », *IWACU*, le 8 novembre 2017.
https://www.iwacu-burundi.org/usa-burundi-les-sanctions-touchant-huit-personnalites-ont-ete-reconduites/ (consulté le 1 février 2025)

[89] Manirakiza, F., « Levée des sanctions par Washington : une décision controversée », *IWACU*, le 19 novembre 2021.
https://www.iwacu-burundi.org/levee-des-sanctions-par-washington-une-decision-controversee/ (consulté le 1 février 2025)

[90] Hakizimana, P., « Levée définitive des sanctions économiques prises contre le Burundi », *RTNB*, le 11 février 2022. https://www.rtnb.bi/fr/art.php?idapi=6/0/105 (consulté le 1 février 2025)

dans ses coopérations.

II.3.3 Une nouvelle initiative de la Chine favorable à la coopération sino-africaine

L'administration du Président Xi Jinping en 2013 marque une transition progressive des performances internationales de la Chine : d'une stratégie traditionnelle de profil bas au début du nouveau siècle avec des tentatives de prouver que la croissance impressionnante du pays ne le transformerait pas en une nouvelle superpuissance aux ambitions hégémoniques, vers une stratégie de montrer sa puissance mondiale revigorante avec des politiques visant un multilatéralisme révisionniste qui exige de changer les règles établies ainsi que de jouer un rôle de premier plan dans la fourniture de biens publics mondiaux (BPM)[91].

En même temps, il existe un retrait clair du leadership mondial américain, et dans une certaine mesure, des puissances traditionnelles européennes, qui démontrent peu de capacité à articuler des solutions collectives pour les problèmes actuels inévitables tant au niveau régional qu'international. C'est dans ce contexte que la Chine a lancé l'Initiative « la Ceinture et la Route » (BRI) par le Président Xi en 2013 dans le but de créer un réseau commercial et d'infrastructures qui permettrait de relier l'Asie au reste du monde. Dans le même temps, la Banque asiatique d'Investissement dans les Infrastructures (BAII) a été créee pour financer la construction d'infrastructures et promouvoir l'interconnectivité régionale ainsi que l'intégration économique[92].

Le document intitulé « Construire ensemble la Ceinture économique de la Route de la Soie et la Route de la Soie maritime du XXIe siècle–Perspectives et actions » indique l'importance identique du continent africain par rapport aux anciens pays sur la Route de la Soie (principalement sur le continent asiatique et européen) :

« Afin de promouvoir l'initiative de la Ceinture et de la Route, de permettre à l'ancienne Route de la Soie de retrouver sa vitalité, de resserrer les liens des pays asiatiques, européens et africains (...), le gouvernement chinois élabore et publie le présent document (...) »[93].

Dès lors, la coopération sino-africaine est plus structurée dans ce nouveau cadre de coopération, tout en adoptant les concepts de paix, de coopération, d'ouverture, de

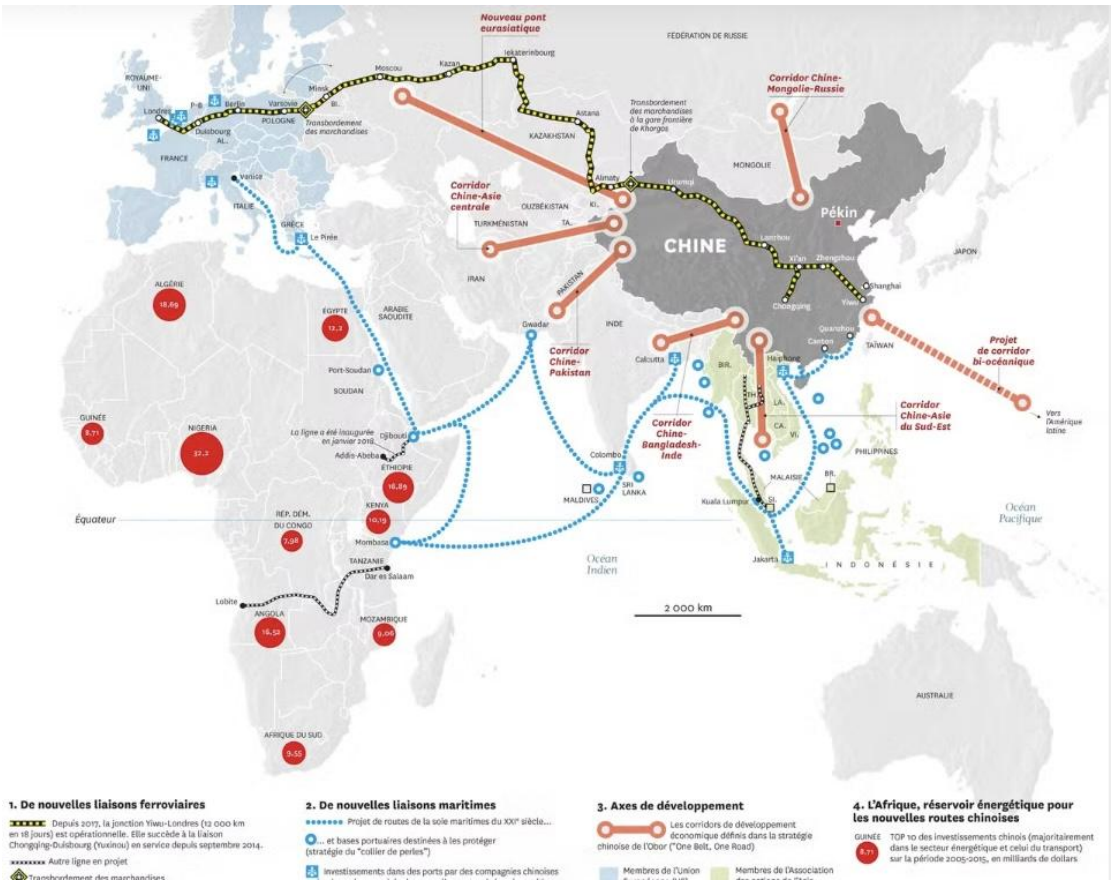
[91] Zhao, S., « China's Power from a Chinese Perspective (I): A Developing Country versus a Great Power ». dans Chung, J.H. (éds.). *Assessing China's Power. Asan-Palgrave Macmillan Series*. New York, Palgrave, 2015. pp.251-270.

[92] République Populaire de Chine, Ministère des Affaires étrangères de la Chine, « Construire ensemble la Ceinture économique de la Route de la Soie et la Route de la Soie maritime du XXIe siècle–Perspectives et actions », Pékin, le 28 mars 2015.

[93] *Ibid.*

tolérance, d'apprentissage réciproque, d'inspiration mutuelle, d'avantages réciproques et de gagnant-gagnant. Le 5 septembre 2018, le gouvernement burundaise et le gouvernement chinois ont signé le Mémorandum d'entente sur la coopération dans le cadre de l'Initiative de la Ceinture et de la Route de la Soie; cela marque une nouvelle étape de la coopération sino-burundaise.

Figure 1: Carte montrant des axes statégiques dans le cadre de BRI.



Source : *Réalisée par Thierry Gauthé, Atlas des nouvelles routes, Courrier International, le 14 septembre 2018*[94].

[94]https://www.courrierinternational.com/grand-format/cartographie-avec-les-nouvelles-routes-de-la-soie-la-chine-tisse-une-toile-mondiale(consulté le 26 mars 2025)

Figure 2 : Carte du réseau est-africain d'infrastructures de la BRI.



Source : *Mercator Institute for China Studies, mai 2018*[95]

II.3.4 Vers une coopération sino-burundaise pour un développement plus efficace

Pour un développement plus efficace des deux pays, la coopération sino-burundaise de cette époque s'est concentrée non seulement sur les priorités de l'Initiative *BRI*, mais aussi sur le *Plan national de Développement Burundi 2018-2027*, dans lequel les contraintes majeures relevées pour la transformation structurelle de l'économie du Burundi sont évoquées : la faible productivité agricole, le déficit en énergie électrique, le déficit des infrastructures de transport, la faiblesse du capital humain, le déficit en infrastructures des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), etc[96].

a) La coopération agricole

Comme le secteur agricole burundais est le principal pourvoyeur d'emplois (84% de la population), fournit 95% de l'offre alimentaire et contribue pour 40,7% au PIB[97],

[95] https://www.ritimo.org/L-initiative-la-Ceinture-et-la-Route-l-agrobusiness-chinois-se-mondialise(consulté le 26 mars 2025)
[96] République du BURUNDI, *Plan national de Développement Burundi 2018-2027*, Bujumbura, juin 2018, p.11.
[97] République du BURUNDI, Ministère de l'environnement, de l'agriculture, de l'élevage du Burundi, *Stratégie agricole nationale 2018-2027*, Bujumbura, novembre 2018, p.11.

ce domaine est essentiel pour le développement du Burundi. C'est un sujet urgent pour la population burundaise qui lutte contre la faim à cause d'une démographie galopante mais une faible productivité agricole. En même temps, la coopération en matière d'agriculture, de sylviculture, d'élevage constitue un des priorités dans l'Initiative *BRI*.

Le gouvernement chinois a offert constamment de 2017 à 2019 des dons humanitaires d'urgence de riz. De plus, comme la pupulation chinoise souffrait aussi de la faim, mais le gouvernement chinois a résolu ce problème de pénurie alimentaire il y a un demi-siècle grâce au riz hybride, la Chine voudrait partager ces expériences avec le Burundi en introduisant la technologie de la plantation de riz hybride au Burundi depuis avril 2016. « Le rendement de nos riz hybrides est deux ou trois fois plus élevé que celui des variétés locales », a expliqué Jiang Daiming, un expert chinois[98].

En 2018, des experts agricoles chinois ont lancé le premier programme de démonstration de riz hybride dans le village de Linge 4, à Gihanga, à Bubanza, au Burundi. Le « Prix de la récolte de l'ambassadeur de Chine » a été crée la même année pour mobiliser la participation des agriculteurs et des coopératives dans les villages. En juin 2020, le centre de pilote agricole a été construit dans la province de Bubanza. Le 11 juillet 2023, le projet baptisé « Village de démonstration agricole pour la réduction de la pauvreté à l'aide de la technologie du riz hybride au Burundi. » a été lancé par le gouvernement chinois. Selon le témoignage du Prosper Dodiko, secrétaire permanent du ministère burundais de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage de l'époque, le développement agricole du Burundi est prêt à entrer dans une autre étape[99].

b) Les Projets des infrastructures de transport

L'interconnexion des infrastructures de transport est une autre priorité des coopérations sous l'Initiative *BRI*, pour réaliser en priorité la connexion des tronçons non-connectés, améliorer les installations de sécurité routière, etc. Dans ce domaine, des entreprises chinoises ont une bonne réputation de l'efficacité ainsi que la qualité qui leur permet de gagner des projets non seulement financés par le gouvernement chinois mais aussi ceux de la Banque mondiale et des autres organisations internationales. Nous présentons ici des projets exécutés et financés par la Chine de cette époque afin d'aider le gouvernement burundais à combler le déficit des infrastructures de transport :

[98] Xinhua, « Des experts agricoles chinois contribuent à la lutte contre la pauvreté au Burundi (REPORTAGE)», Bujumbura, le 29 novembre 2022.
https://french.news.cn/20221129/1fe001b573a24aaf87ae014de27e592d/c.html (consulté le 2 février 2025)

[99] *Ibid.*

-En 2016, l'achèvement du projet d'Aménagement de routes et de Facilitation de transport sur le Corridor Nord-Sud, Phase III de Mugina à Mbanda et de Mbanda à Nyanza-Lac par l'entreprise SINOHYDRO depuis 2014.

-En 2018, la signature du projet de la déviation de la RN1 Bujumbura-Bugarama (5832km), qui est exécuté par l'entreprise China Construction Eighth Engineering Division Corporation Limited (CCEED).

-En 2019, le lancement des travaux d'aménagement et de bitumage de la Route Nationale No18 (RN18/Phase II) tronçon Kibumbu-Gitega (24 km), sur la colline Bihanga de la zone Mungwa dans la commune et province Gitega.

-Le 26 février 2022, la signature d'un accord sur la réhabilitation, la modernisation et l'expansion de l'aéroport international de Bujumbura "Melchior Ndadaye".

c) La coopération pour la promotion de l'énergie verte

La coopération sur l'énergie verte entre la Chine et le Burundi est favorable à comble le déficit en énergie électrique au Burundi. La Chine a signé des accords d'assistance technique sur l'opération de trois centrales hydroélectriques, à savoir Mugere, Ruvyironza et Gikongo. Les experts chinois ont garanti efficacement le fonctionnement de ces trois centrales en fournissant des conseils techniques sur l'exploitation et la maintenance des équipements ainsi que formant des techniciens burundais. De plus, la centrale hydroélectrique de Ruzibazi (15MW) construite de 2019 à 2022 constitue le plus grand projet financé par la Chine au Burundi et possède une grande partie de la capacité installée au Burundi, notamment après avoir surmonté les effets négatifs de la COVID-19 et garanti efficacement l'avancement de la construction. En novembre 2023, la Chine a montré la volonté d'appuyer le Gouvernement burundais par une fourniture des plaques solaires destinées aux 9000 ménages les plus récurés qui n'ont pas accès à l'électricité[100].

[100] République du BURUNDI, « Le Président Ndayishimiye a reçu en audience Zhao Jiangping Ambassadeur de la République Populaire de Chine au Burundi », Bujumbura, le 21 novembre 2023. https://presidence.gov.bi/2023/11/21/le-president-ndayishimiye-a-recu-en-audience-zhao-jiangping-ambassadeur-de-la-republique-populaire-de-chine-au-burundi/ (consulté le 2 février 2025)

Figure 3 : Carte montrant la position de la centrale hydroélectrique de Ruzibazi



Source : *Google Map*

d) La coopération dans la télécommunication

Le besoin de développer ensemble la télécommunication est souligné tant au BRI pour fluidifier la « Route de la Soie informatique », qu'au PND Burundi 2018-2027 pour améliorer des infrastructures de TIC. De 2018 à 2022, le « projet d'accès à la télévision par satellite dans 10000 villages africains » dans 500 villages du Burundi a été mis en œuvre avec succès. En 2017, les deux gouvernements ont lancé le projet de migration vers la radiodiffusion télévisuelle numérique au Burundi, mené par la société Startimes. Ce projet vise substantiellement la réalisation des économies à

travers le développement des applications des technologies de l'information et de la communication dans tous les secteurs de la vie, qui permet ainsi de réduire la fracture numérique, et soutenir la modernisation du Burundi. En outre, l'ambassadeur de Chine offre souvent à la presse burundaise telle que RTNB et ABP, et des écoles telles que le Centre de Formation Professionnelle de Kigobe des équipements électroniques et informatiques tels que des ordinateurs, des caméras, etc.

e) La coopération dans la promotion du capital humain

La jeunesse est une force importante pour promouvoir les échanges et l'apprentissage mutuel entre les civilisations, ainsi que le développement durable d'un pays, l'éducation constitue un pilier dans la coopération bilatérale.

D'abord, la formation des personnels se trouve dans tous les projets de coopération sino-burundaise, qui est favorable à aider le gouvernement burundais de résoudre la faiblesse du capital humain.

Deuxièmement, la Chine devient un pays d'accueil important des étudiants burundais à l'étranger. Chaque année, le gouvernement chinois organise des divers séminaires en Chine pour former le personnel burundais selon le besoin de la partie burundaise. Des places disponibles dans la *Bourse du Gouvernement chinois* augmente à 60 depuis 2018 pour leurs études en Chine. Une autre bourse intitulée « Bourse d'études de l'Ambassadeur de la Chine » finance mensuellement depuis 2018 environs 50 étudiants sélectionnés chaque année qui ont des faibles moyens pour continuer leurs études en master.

En matière de formation professionnelle, à part des programmes de formation organisés tous les deux ans par le Centre de formation d'artisanat de Kamenge fondé en 1985, l'Ecole technique professionnelle de Kigobe en commune urbaine de Gihosha à Bujumbura permet « à des jeunes burundais et burundaises de créer leurs propres fabriques artisanales et de vivre de leurs propres métiers », a expliqué l'ambassadeur YU Xuzhong[101].

II.3.5 Un modèle de Coopération Sud-Sud

Lors de l'entretien téléphonique entre les chefs d'États de la Chine et du Burundi le 29 mars 2021, le Président Xi Jinping a souligné qu'au cours des dernières années, les relations sino-burundaises avaient maintenu un développement de haut niveau, et les deux parties étaient liées par une solide confiance politique mutuelle, et avaient

[101] Xinhua, « Burundi : début de la construction d'une école technique professionnelle financée par la Chine », Bujumbura, le 18 janvier 2013.
http://french.china.org.cn/autreshorizons/2013-01/18/content_27722037.htm (consulté le 2 février 2025)

obtenu des résultats remarquables dans divers domaines de coopération et maintenu une coordination étroite dans les affaires internationales, devenant un véritable modèle de coopération Sud-Sud. Le président burundais Ndayishimiye a aussi souligné que la coopération entre le Burundi et la Chine a apporté des avantages tangibles au peuple burundais[102].

En effet, il y a des projets extraordinaires qui montrent une bonne relation d'amitié sans précédant entre la Chine et le Burundi, à savoir le projet d'aide de la construction d'un Stade de Bronze du Président Ndadaye Melchior en 2018, et le projet de la construction du Palais Présidentiel à Gasenyi la même année.

« C'est la première fois dans l'histoire burundaise qu'on possède une si bonne infrastructure. Celle-ci prouve l'existence des relations politiques et diplomatiques les plus solides entre le Burundi et la Chine », a indiqué le chef de la diplomatie burundaise. « C'est l'ouvrage le plus important jamais réalisé par la Chine au Burundi », a marqué Li Changlin, l'ambassadeur de Chine à Bujumbura de l'époque à la cérémonie de signature pour la remise officielle du bâtiment[103].

Il faut aussi mentionner la coopération sino-burundaise pour lutter contre le COVID-19. Le gouvernement chinois, ainsi que la communauté chinoise au Burundi ont offert au Burundi huit lots de matériel sanitaire notamment les masques médicaux, les combinaisons de protection, les respirateurs et les compteurs d'oxygène. En même temps, les experts chinois ont organisé des visio-conférences avec leurs collègues burundais pour partager les expériences sur la prévention, le contrôle et le traitement de la COVID-19. Le 14 octobre 2021, un don de vaccin de 500 000 doses de Sinopharm a été receptionné par Thaddée Ndikumana, ministre de la Santé publique. De plus, les deux gouvernements ont signé des accords sur l'annulation des prêts sans intérêts arrivant à échéance fin 2020 dans le cadre du FCSA[104].

À part des projets de coopération plus efficaces et ciblés au développement durable dans des domaines variés, les échanges au niveau supérieur entre les deux pays sont plus fréquents :

-la rencontre entre Wang Yi, le conseiller d'État et ministre des Affaires étrangères chinois, et Ezechiel Nibigira, le ministre des Affaires étrangères burundais à Bujumbura le 11 janvier 2020, ce qui est la deuxième visite officielle au Burundi

[102] République Populaire de la Chine, Ministère des Affaires étrangères de la Chine, « Xi Jinping s'entretient par téléphone avec le Président burundais Évariste Ndayishimiye », Pékin, le 29 mars 2021.
https://www.fmprc.gov.cn/fra/gjhdq/fz/1480/1482/202104/t20210401_9149194.html (consulté le 2 février 2025)

[103] Bayo, I., « La Chine offre un nouveau palais présidentiel flambant neuf au Burundi », *La Tribune*, le 15 février 2019.
https://afrique.latribune.fr/politique/2019-02-15/la-chine-offre-un-nouveau-palais-presidentiel-flambant-neuf-au-burundi-807686.html (consulté le 2 février 2025)

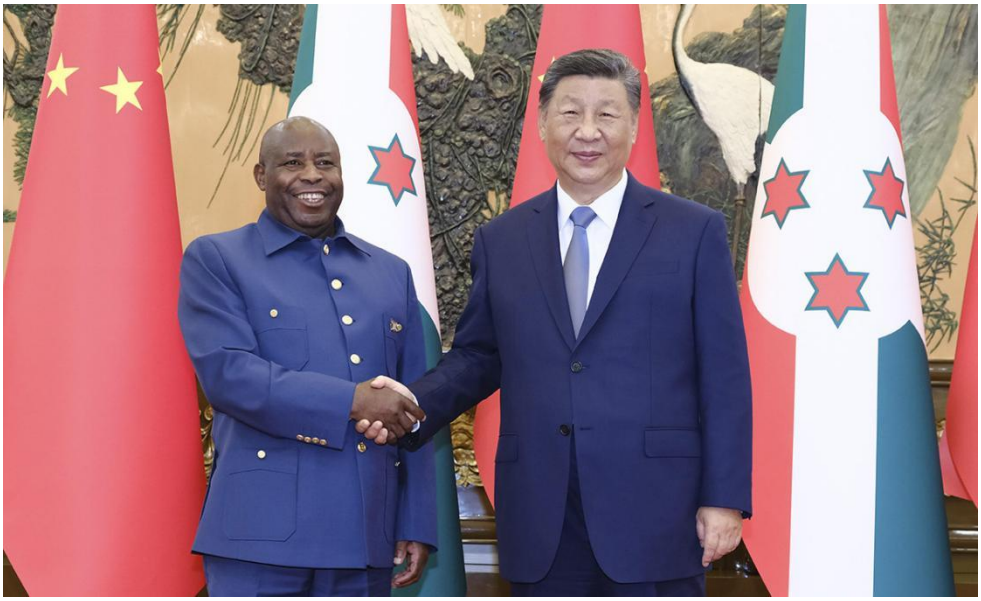
[104] Irambona, Y., « Burundi-Chine: Evaluation de la coopération dans le contexte de la Covid-19 », *Le Renouveau du Burundi*, le 10 septembre 2021.
https://lerenouveau.bi/burundi-chine-evaluation-de-la-cooperation-dans-le-contexte-de-la-covid-19/(consulté le 2 février 2025)

d'un ministre chinois des Affaires étrangères après 12 ans.

-En septembre 2021, le président chinois Xi Jinping a avancé l'Initiative pour le développement mondial (IDM) lors du débat général de la 76e session de l'Assemblée générale des Nations Unies, tandis que le Burundi est devenu l'un des premiers pays à rejoindre le Groupe des Amis de IDM[105].

-Le 28 juillet 2023, le président Xi Jinping a rencontré à Chengdu le président burundais Évariste Ndayishimiye, qui s'est rendu en Chine pour assister à la cérémonie d'ouverture de la 31e édition estivale des Jeux Mondiaux Universitaires de la FISU et pour visiter la Chine...

Figure 4 : Photo de la rencontre entre les présidents Xi et Ndayishimiye en 2023



Source : *Website officiel du gouvernement chinois*[106]

[105] Zhao, J.P., « BURUNDI-CHINE: Nouveau point de départ pour les relations sino-burundaises. Soixante ans, un cycle complet », *Le Renouveau du Burundi*, le 27 juillet 2023. https://lerenouveau.bi/burundi-chine-nouveau-point-de-depart-pour-les-relations-sino-burundaises/(consulté le 2 février 2025)

[106] https://www.gov.cn/yaowen/liebiao/202307/content_6895209.htm(consulté le 26 mars 2025)

En guise de conclusion de cette époque post-crise de 2015, le gouvernement du Burundi semble avoir adopté une posture diplomatique très constante, à savoir une opposition systématique à tout ce qu'il considère comme une ingérence dans ses affaires intérieures. Cette tendance se base probablement sur une logique de victime face à ce que l'autorité burundaise considère comme une sorte de complot par des puissances occidentales et certains pays régionaux tels que le Rwanda pendant des violences politiques de 2015. En revanche, cette stratégie diplomatique est favorable à la mobilisation des soutiens au niveau interne ainsi qu' internationale comme celui de la Chine et des autres pays qui souhaitent un retour rapide de la stabilité dans sa société.

En effet, quand se rapproche le 60e anniversaire des relations diplomatiques sino-burundaises en 2023, il y a une passerelle de ces relations qui se renforçent pendant cette époque, et le Burundi est un participant actif et bénéficiaire du FCSA dans la mise en œuvre de l'*Initiative BRI* dans plusieurs domaines. La Chine s'est engagée à aligner étroitement les projets de coopération bilatérale au *PND Burundi 2018-2027* ainsi que sa *Vision 2040-2060* pour mieux appuyer le Burundi à réaliser le développement national, avec un accent sur les secteurs porteurs de croissance tel que l'agriculture, l'énergie, l'infrastructure, le renforcement des capacités, etc. Comme Wang Yi, le ministre des Affaires étrangères de Chine, a résumé le caractère essentiel des relations bilatérales sino-burundaises, le Burundi est « un ami de tous temps » de la Chine en Afrique[107].

[107] Forum sur la Coopération sino-africaine, « Les MAE chinois et burundais s'engagent à renforcer la coopération », le 14 janvier 2020.
http://www.focac.org/fra/ttxxsy/202001/t20200113_7038151.htm(consulté le 2 février 2025)

CHAPITRE III : ESSAI D'EVALUATION DES COOPERATIONS SINO-BURUNDAISES

Après avoir présenté des caractéristiques des relations sino-burundaises de différentes époques de 1993 à 2023, nous allons dans cette partie montrer d'une manière générale l'importance de la présence chinoise au développement du Burundi, notamment en comparant avec ses partenaires traditionnels tels que des pays europeéns et des Etat-Unis dans le cadre de Coopération Nord-Sud. En même temps, nous évoquerons les défis non négligeables qui résident dans les coopérations sino-burundaises tant au niveau du commerce qu'au niveau du concours de la communauté internationale. Nous finirons par montrer des domaines essentiels de la coopération bilatérale en perspective.

III.1 Importance de la Chine dans le développement du Burundi

La présence chinoise en Afrique s'appuie principalement sur l'exaltation du passé commun entre l'Afrique et la Chine dans le cadre de la Coopération Sud-Sud. Ainsi, en érigeant le principe de non-ingérence et de neutralité comme socle de sa coopération sino-africaine, le modèle chinois est différent de celui des puissances occidentales que sont principalement l'Union européenne et les Etat-Unis. Ce genre de différence de la Coopération Sud-Sud permet aux pays africains notamment des pays moins-développés tels que le Burundi d'en profiter à part l'aide traditionnelle Nord-Sud.

III.1.1 Un appui alternatif mais sans conditions

En analysant l'aide issue des pays européens ou des Etat-Unis dans le chapitre précédent, nous trouvions qu'ils paraissent plus sélectifs dans le choix des pays partenaires selon des conditions telles que la politique démocratique, les droits de l'homme et la bonne gouvernance des bénéficiaires. Ses motifs politiques prennnent ainsi le pas sur ses motifs économiques, et ce genre d'aide conditionnée liée au processus de démocratisation du pays bénéficiare exporte en fait l'idéologie et des valeurs démocratiques occidentales[108].

Néanmoins, la démocratie pour Pékin est la fille de la prospérité économique plutôt que l'inverse, comme le Livre blanc sur la politique africaine de Chine insiste

[108] Huang, M. et Tang L., « Coopération Sud-Sud et Aide Nord-Sud : Comparaison de ses motivations, modèles et efficacités ». *Perspectives Internationales*, trad. du chinois par l'auteur, Issue 3, 2013, p.12.

sur « le respect du libre choix des pays africains quant à leur voie de développement.[109]» En général, l'assistance extérieure chinoise se fait sous les trois formes suivantes : le prêt bonifié sans intrêt ou à taux préférentiel, l'aide sans contrepartie et les projets d'entreprises à cogestion ou à capitaux mixtes. La coopération sino-burundaise est réalisée plus souvent sous les deux premières formes.

Les prêts préférentiels sont levés par l'Eximbank de Chine sur le marché chinois, avec un taux d'intérêt annuel de 2 à 3 % et une durée de 15 à 20 ans (y compris une période de grâce de 5 à 7 ans). Cette assistance est principalement utilisée pour aider les pays bénéficiaires à construire des grandes ou moyennes infrastructures telles que la construction des routes, ou pour fournir des ensembles complets d'équipements, de services techniques et d'autres matériaux[110]. Par exemple, le projet de migration vers la radiodiffusion télévisuelle numérique au Burundi en 2017 a été réalisé sous cette forme.

L'aide sans contrepartie est principalement utilisée pour permettre aux pays bénéficiaires de construire des projets sociaux, tels que des hôpitaux, des écoles, etc. En outre, elle est également utilisée pour mettre en œuvre des projets au développement des ressources humaines, de la coopération technique, de l'aide humanitaire d'urgence, etc. La construction de l'ENS, de l'Hôpital général de Mpanda, l'envoi régulier des coopérants de la Mission médicale au Burundi, l'assistance technique sur l'opération de trois centrales hydroélectriques de Mugere, Ruvyironza et Gikongo, etc. sont mis en oeuvre sous cette forme.

Ces formes de coopération sont parfois dénoncées par la coopération occidentale à l'égard des situations moins idéales en matière de démocratie ou de droits de l'homme dans certains pays bénéficaires tels que le Burundi sanctionné par des pays occidentaux au début du XXIè siècle et après des événements électoraux de 2015. Néanmoins, ces pays sont également ceux qui ont un besoin plus intense de l'assistance extérieure pour briser le cycle mauvais de pauvreté, et pour se rattraper le reste du monde après des années de conflits. Comme le souligne Valérie Niquet « la Chine offre un partenariat stratégique fondé sur le respect sourcilleux de la non-ingérence, le rejet de toute légitimité morale de l'Occident et la mise en avant du concept de spécificité des valeurs, opposé à l'universalisme des principes occidentaux.[111]»

[109] République Populaire de Chine, « La politique de la Chine à l'égard de l'Afrique », Pékin, décembre 2015. http://cd.china-embassy.gov.cn/fra/sghd/201512/t20151215_6792933.htm (consulté le 20 février 2025)

[110] République Populaire de Chine, « L'aide étrangère de la Chine », du chinois par l'auteur, Pékin, avril 2011. https://www.gov.cn/zhengce/2011-04/21/content_2615780.htm (consulté le 20 février 2025)

[111] Niquet, V., « La Stratégie africaine de la Chine », *Politique étrangère*, 2:2006, pp.363-364.

III.1.2 Une nouvelle logique de gagnant-gagnant

En révisant des projets de coopération sino-burundaise, nous observions deux spécificités de ces relations basées sur une logique de gagnant-gagnant.

D'abord, l'aide chinoise n'accorde généralement pas d'argent liquide comme aide directe ou appui budgétaire. Plutôt, elle finance beaucoup la construction des infrastructures, à savoir des bâtiments publics, des routes, des aéroports, etc.. Théoriquement, les investissements dans les infrastructures donnent des résultats plus rapides et sont plus faciles à stimuler la croissance économique. Cela correspond à l'urgence de sortir de la pauvreté dans le cas des pays sous-développés. Des effets des infrastructures contribuent au renforcement de l'attractivité des territoires, la création d'activités économiques, l'amélioration considérable du niveau du capital humain, et la possibilté de rendre les informations plus accessibles pour des investisseurs[112]. Autrement dit, l'investissement chinois dans le domaine d' infrastructures est en effet favorable à un meilleur environnement pour le commerce avec les installations matérielles, et à l'entrée des investissements directs étrangers.

Deuxièmement, les projets financés officiellement par le gouvernement chinois sont généralement exécutés par des entreprises chinoises. À travers ces projets sans contrepartie, une entreprise chinoise peut réussir à entrer au marché local pour accumuler une bonne réputation de tel domaine, et peut gagner d'autres projets financés par d'autres acteurs à part le gouvernement chinois[113]. Prenons l'exemple de l'entreprise étatique China First Highway Engeneering co., LTD (CFHEC) entrée au Burundi depuis 1970s par un projet sans contrepartie. Pendant l'époque sous étude, la plupart de ses projets sont financés par la Banque mondiale, comme la révision de la RN3 en 2007, la construction du nouveau bâtiment du Ministère des Finances en 2012, la construction du pont Rusizi qui relie le Burundi et la RDC en 2023,etc., ainsi que par la Banque africaine de Développement, comme la construction des infrastructures pour l'approvisonnement de l'eau à Gihosha en 2012, etc.[114]

Bref, les projets de coopération sous forme de prêt préférentiel ou de l'assistance sans contrepartie octroyés par la Chine ne sont pas philanthropiques, mais plutôt gagnant-gagnants. Le Burundi peut bénéficier des effets d'infrastructures au développement socio-économique, et à long terme, des investissements étrangers grâce à un meilleur environnement du marché, en même temps, la Chine peut gagner

[112] Anyanwu, J.C., « Why does foreign direct investment go where it goes ? : New evidence from african countries ». *Annals of Economics and Finance*, Vol 13(2), 2012,pp.425-462.

[113] Entretien avec D.H., un employée de CCEED., Bujumbura, le 29 juin 2023, et entretien par téléphone avec L.N., un ancien responsable d'une entreprise chinoise, le 26 février 2025, traduit du chinois en français par l'auteur.

[114] Entretien avec L.K., un responsable de CFHEC., Bujumbura, le 30 juin 2023, traduit du chinois en français par l'auteur.

également pour occuper une position avantageuse au marché local, et réaliser par conséquent sa stratégie d'expansion des entreprises chinoises avec la vague de la mondialisation.

III.1.3 Une coopération pour un développment plus indépendant

Le plus grand avantage de la coopération Sud-Sud, comme celle entre la Chine et le Burundi, réside dans le fait que tous les deux pays sont des pays en développement qui ont été confrontés à des difficultés similaires dans l'histoire, et qu'ils se mettent donc plus probablement à la place des autres en fournissant une assistance plus ciblée.

La Chine est un pay à la densité très élevée de population, mais a résolu son problème de sécurité alimentaire, et a finalement réussi à sortir de l'extrême pauvreté rurale à la fin de 2020. Forte de son expérience historique en matière de développement progressif, elle est cabable de fournir des coopérations techniques plus pragmatiques, mieux adaptées aux besoins des pays bénéficaires en fonction des conditions locales.

En comparant des projets de coopération sino-burundaise de ces dernières années, nous observerions une tendance plus évidente : en respectant le principe d'être « initié par le pays bénéficiaire, approuvé par le pays bénéficiaire, et dirigé par le pays bénéficiaire »[115], le gouvernement chinois rapproche ses aides étrangères au plan de développement du Burundi ainsi que sa *Vision 2040-2060*. Dans ce cas-là, la coopération bilatérale souligne un transfert de savoir-faire chinois contribuant à accélérer le développement de certains secteurs, notamment l'agriculture et l'énergie propre.

Dans un contexte d'être sanctionné par l'UE et les Etat-Unis, le Burundi se rapproche des pays du Sud, la Chine en particulier, qui représentent une alternative. La Chine laisse non seulement l'initiative appartenir nettement au Burundi en tant que pays requérant, mais aussi devient une opportunité économique en élargissant le choix pour le Burundi en tant que consommateur. En effet, la Chine se classe au premier rang des 10 premières économies importatrices du Burundi[116]. En matière de commerce, la Chine applique depuis le 1er mars 2023 un traitement tarifaire nul sur 98% de ses importations en provenance du Burundi[117], encourage davantage

[115] République Populaire de Chine, « Livre blanc. La Chine et l'Afrique dans la nouvelle ère : un partenariat d'égalité », trad. du chinois par l'auteur, Pékin, janvier 2021.
https://www.gov.cn/xinwen/2021-01/10/content_5578617.htm (consulté le 20 février 2025)

[116] République Populaire de Chine, Ministère du commerce. *Guide de l'investissement au Burundi (2021)* . trad. du chinois par l'auteur, Pékin, le 7 avril 2022. p.21
https://www.mofcom.gov.cn/dl/gbdqzn/upload/bulongdi.pdf (consulté le 24 août 2024)

[117] République Populaire de Chine, « La Chine accorde un traitement tarifaire nul sur 98 % de ses importations en provenance de l'Éthiopie et de deux autres pays à partir du 1er mars 2023 », trad.du chinois par l'auteur, Pékin, le 24 février 2023.
https://www.yidaiyilu.gov.cn/p/308326.html (consulté le 21 février 2025)

de produits agricoles et manufacturiers burundais à entrer au marché chinois.

En général, il faut noter que l'assistance chinoise à elle seule ne peut pas changer directement la situation socio-économique d'un pays déjà en retard pour des raisons historiques. En plaçant le sommet sino-africain dans le cadre d'un dialogue Sud-Sud, la Chine est capable d'offrir aux pays africains tels que le Burundi une politique de développement réaliste, pragmatique et par conséquent applicable. La présence chinoise redonne de plus au Burundi un enjeu stratégique en renforçant son pouvoir de négociation grâce à la diversité des interlocuteurs, et par conséquent, lui permet de poursuivre un mode de développement plus adapté à ses conditions nationales et d'une manière plus indépendante.

III.2 Défis à lever pour améliorer la coopération sino-burundaise

Étant donné la mobilité intense des investisseurs chinois, il est difficile de compter un nombre exact des membres de la communauté chinoise dans des pays africains. Néanmoins, en combinant des statistiques recueillis sur Internet ainsi que certains témoins chinois qui travaillent au Burundi mais fréquentent souvent des pays voisins, tels que la Tanzanie, l'Ouganda, le Kenya, la RDC, et le Rwanda, nous observons que le nombre de Chinois au Burundi est le moins important parmi ces pays de la Région des Grands Lacs, dans lesquels se trouvent milliers ou plusieurs dizaines de milliers de Chinois, tandis qu'au Burundi se trouvent seulement des centaines. D'ailleurs, le manque de quartier de Chinatown au Burundi signifie aussi une faible attractivité pour des Chinois à former une agglomération.

Des Chinois vivant au Burundi se divisent principalement en deux catégories.

Tableau 2 : Liste des Chinois venus au Burundi pour des raisons officielles (2015-2023)

Fonction	**Lieu de travail**
1. Les ambassadeurs et les diplomates	l'Ambassade chinoise à Kiriri
2. Les médecins et les interprètes de la Mission médicale	l'Hôpital de Prince Régent Charles à Bujumbura
	l'Hôpital de Gitega
	l'Hôpital général de Mpanda
3. Les ingénieurs, les interprètes, et des autres employés	des entreprises d'État
4. Les enseignants et les bénévoles	l'Institut Confucius à Bujumbura
5. L'étudiant financé par l'État	l'Université du Burundi

Source : *Réalisé par nous-même*

Tableau 3 : Liste des Chinois venus au Burundi pour des raisons privées (2015-2023)

Fonction	Lieu de travail
1. des marchands de petit commerce à la vente des vêtements de l'occasion, des petits appareils électriques, etc.	À côté du Marché central et près du Marché de CO.TE.BU. à Bujumbura Mairie
2. des exploitants des supermarchés chinois	T-2000 sur le Boulevard de l'Uprona à Bujumbura Mairie
	Homeworld sur l'Avenue de la Révolution à Bujumbura Mairie
3. des employés en matière de production alimentaire	l'usine de boissons GOFRESH au quartier industriel à Bujumbura Mairie
	l'usine de saucissons chinois au quartier Kinindo à Bujumbura Mairie
4. des patrons des restaurants chinois	le Restaurant Dynasty au quartier Rohero à Bujumbura Mairie

Source : *Réalisé par nous-même*

Cette petite échelle de la communauté chinoise au Burundi reflète d'un certain degré que ce pays n'est pas très apprécié par des investisseurs chinois en comparant avec des autres pays dans la région. Il faut ainsi analyser des défis qui y restaient afin de s'orienter vers une meilleure coopération à l'avenir.

III.2.1 Des défis pour des entreprises chinoises d'infrastructures

La plupart des entreprises chinoises présentées au Burundi à savoir CFHEC, China Shenyang International, China National Geological and Mining Corporation, etc. sont celles en matière de construction d'infrastructures. Nous avons respectivement fait l'entretien avec leurs responsables. Selon leurs réponses à la question semi-ouverte « Quels sont les défis les plus décourageants rencontrés par votre entreprise au Burundi ? », nous résumons les deux aspects suivants.

a) Des entraves sur l'adaptation du standard étranger

Les entreprises chinoises sont souvent désavantagées lorsqu'elles participent aux appels d'offres sur des projets financés par des acteurs internationaux comme la

Banque mondiale, la Banque africaine de Développement, l'Union européenne, etc. Ces projets demandent au contractant d'adopter les normes européennes, notamment les normes françaises au processus de construction. Néanmoins, les normes chinoises utilisent un mécanisme différent de celui de l'Europe : de la mesure de certains pièces et composants à l'habitude de construction.

Quelquefois, même si l'entreprise chinoise peut trouver un meilleur choix pour des matériaux de construction au marché chinois, elle ne peut pas les utiliser parce que l'architecte du côté du propriétaire est plus familier avec des normes françaises étant donné qu'il a fait ses études en Belgique ou en France, et insiste à utiliser telle marque de matériaux fabriqués en Europe refusant d'utiliser ceux de la Chine de même qualité mais à un prix plus bas. Ceci augmente ainsi le coût du matérial et du temps du projet pour l'entreprise en faisant des achats au marché étranger mal connu.

En même temps, il existe souvent des divergences dans la communication entre l'architecte chinois et l'architecte employé par des bailleurs de fond du Burundi ou de l'Europe à cause d'un système de langage et logiciels utilisés différents, ainsi que d'une entrave de langue. Bien que chaque entreprise chinoise emploie un interprête, des termes dédiés en matière de travaux ne lui sont pas familiers, d'autant que certains outils ou techniques chinois n'ont pas des termes homologues en français[118].

b) La difficulté du transfert total de l'opération à l'institution burundaise

De l'autre côté, des projets d'assistance accordés par le gouvernement chinois rencontrent souvent un problème de transferer l'opération du projet à l'institution burundaise. Ces projets adoptent souvent un standard chinois en utilisant des matériaux fabriqués en Chine, mais il est souvent difficile de les trouver au marché burundais, et cela ne permet pas à l'institution burundaise concernée de maintenir indépendamment le projet.

Selon le responsable de l'entreprise China Shenyang International qui s'installe au Burundi pour l'assistance technique sur l'opération de trois centrales hydroélectriques, à savoir Mugere, Ruvyironza et Gikongo, les difficultés de transférer totalement l'opération de ces centrales hydroélectriques à l'institution burundaise se trouvent premièrement dans l'achat des nouveaux pièces et des composants à remplacer. Chaque fois, des ingénieurs burundais doivent passer par des ingénieurs chinois comme intermédiaires à contacter certains fabriquants chinois. Pire encore, étant donné la rapidité de renouvellement de la technologie chinoise, certaines usines chinoises ne produisent plus des matériaux pour l'ancien équipement fabriqué en 1970s et 1980s, utilisé encore au Burundi.

[118] Entretien avec Z.G., un responsable de l'entreprise China National Geological and Mining Corporation, Bujumbura, le 5 juillet 2023, traduit du chinois en français par l'auteur.

Malgré des nouveaux équipments offerts de temps en temps par le gouvernement chinois, il est encore difficile pour des Burundais de maintenir indépendamment ces centrales hydroélectriques vu que le Burundi rencontre un sérieux problème concernant une fuite des cervaux. Après la formation des employés burundais pendant chaque période d'assistance technique, certains d'entre eux partent pour un emploi avec un salaire plus élevé dans des pays voisins[119].

Pour des autres projets de construction, vers la fin de la période de maintenance de deux ans, « quand le propriétaire burundais ne peut pas trouver une institution capable d'entreprendre l'opération suivante du projet, nous n'avons pas de choix mais de prolonger cette période de maintenance. Nous devons supporter nous-même tout le surcoût...» explique avec un air d'impuissance un responsable de l'entreprise China National Geological and Mining Corporation.

Ainsi, la présence de l'entreprise chinoise est indispensable afin de chercher des matériaux à maintenir l'opération, et de former des employés burundais. La durée de la période de maitenance se prolonge soit une ou deux années de plus, soit année après année sous forme de l'assistance technique, qui va causer plus ou moins un fardeau pour la coopération bilatérale.

III.2.2 Des défis en matière de commerce

Depuis des décennies, les relations commerciales entre la Chine et le Burundi se sont accrues. Les marchands burundais ont commencé à s'approvisionner de la Chine pour toutes sortes de marchandises tels que les chaussures, vêtements, téléphones portables, matériels électroniques, des machines-outils, etc., car le marché chinois présente certains avantages par rapport aux autres marchés. Néanmoins, il existe certains défis qui empêchent des marchands tant burundais que chinois de profiter du marché burundais.

a) Manque encore d'infrastructures de base

Pour le moment, bien que le gouvernement burundais avance son pas de la modernisation, il manque encore d'infrastructures pour maintenir normalement la production sociale et des activités économiques qui sont influencées par la coupure irrégulière d'eau et d'électricité.

Un employé chinois de l'entreprise Inhemeter qui a coopéré avec la REGIDESO, explique cette insuffisance que la mauvaise condition des cables à transporter l'électricité conduit à la fuite d'électricité et l'instabilité de la fournir. À l'égard de la

[119] Entretien avec X.F., un responsable de l'entreprise China Shenyang International, Bujumbura, le 7 juillet 2023, traduit du chinois en français par l'auteur.

coupure d'eau, quand il n'y a pas d'électricité, la pompe du puits et la machine pour traiter l'eau tirée du Lac Tanganyika ne fonctionnent pas non plus. De plus, la coupure d'eau est également due à l'endommagement des tuyaux à transporter de l'eau sans entretien régulier[120].

En matière d'infrastructures de transports, le Burundi est aussi désavantagé. Étant donné que le Burundi est un pays enclavé sans accès à la mer, tandis que son aéroport à petite échelle ne satisfait pas un trafic aérien de quantité massive, la plupart de ses produits entrent par le transport routier. Tous les produits à vente importés de la Chine sont tout d'bord transportés par des bateaux. Après deux à trois mois, ils arrivent soit au port de Dar-es-Salaam de Tanzanie, soit au port de Mombassa de Kenya. Il faut attendre encore au moins un mois de plus pour les transporter et dédouaner avant qu'ils puissent finalement se trouver au marché burundais. En Chine, il y a un slogan « le temps est d'argent ». En matière de commerce, il signifie que l'efficacité de transport est important en faisant du commerce. Quand il faut prendre presque une demi-année pour attendre l'arrivée des marchandises, il y a déjà une chaîne logistique complète en Tanzanie qui permet de transporter des fruits de mer arrivant en Chine le lendemain par avion.

En matière de tourisme, la mauvaise condition de transport routier rend des visiteurs hésitants. Notamment, la fréquente fermeture de la frontière entre le Rwanda et le Burundi aggrave le tourisme stagnant au Burundi. La plupart des visiteurs chinois qui préféraient autrefois entrer au Burundi par Kayanza ou Kirundo devraient aujourd'hui accepter un coût de transport plus élevé par avion, ou prendre plus de temps en bus de Kigali, passant par Rusumo, Kabanga (en Tanzanie) et Kobero (au Burundi), finalement à Bujumbura.

De plus, à part certaines grandes villes telles que Bujumbura, Gitega, et Ngozi, l'hôtellerie rurale n'est pas bien développée. Ainsi, des touristes organisés ne sont pas conseillés de visiter le Burundi où ses sites touristiques sont moins connus que ceux du Rwanda, et ils ne vont pas beaucoup regretter en raison de la ressemblance entre la culture rwandaise et burundaise[121].

b) La dépréciation de la monnaie burundaise

Le franc burundais a souffert de dévaluations importantes au cours des dernières décennies. Par exemple, entre 2015 et 2023, le taux de change est passé de 1 USD pour 1617,13 FBu à 1 USD pour 2856,11 FBu, s'est déprécié de 76,62%[122]. Sur le

[120] Entretien avec J.H.,, un employé de l'entreprise Inhemeter, Bujumbura, le 9 juin 2023, traduit du chinois en français par l'auteur.
[121] Entretien par téléphone avec M.X., un guide touriste installé maintenant à Kigali, le 24 février 2025, traduit du chinois en français par l'auteur.
[122] Banque de la République du Burundi, *Rapport annuel 2023*, Bujumbura, p.48.

marché noir, le dollar américain a atteint en 2023 un taux de change record de plus de 7 000 FBu, exacerbant encore davantage les tensions économiques.

La dépréciation continue du franc burundais a entraîné une perte de confiance parmi les citoyens, exacerbée par des difficultés économiques telles que l'inflation et la rareté des devises étrangères. Cette inflation galopante a été alimentée principalement par l'augmentation des prix des denrées alimentaires et du carburant, massivement importés. Ces problèmes limitent de plus la capacité du pays à stabiliser sa monnaie[123].

Dans ce contexte, le commerce au niveau civil risque de s'arrêter à cause d'une marge bénéficiare de plus en plus faible. Selon un marchand chinois, au moins deux de ses confrèrs sont désespérément sortis du Burundi pour des pays voisins tels que le Kenya à la fin de 2023 car ils ne peuvent plus supporter cette dépréciation extrême et rapide du franc burundais[124].

En guise de conclusion, tous les défis mentionnés au dessus montre profondément le fait que l'économie du marché du Burundi n'est pas encore bien développées mais passivement sous l'effet de la mondialisation. Dans ce contexte, on ne peut pas nier que la balance commerciale entre la Chine et le Burundi n'est pas très favorable. Le Burundi achète en fait plus en Chine qu'il y vend à cause d'une diversification insuffisante des exportations, dominées par le café et le thé, dont les cours stagnent sur les marchés internationaux[125].

III.2.3 Une épée à double tranchant : le concours international au Burundi

La promotion du grand renouveau de la nation chinoise sur tous les fronts ces dernières années va de pair avec l'expansion de la diplomatie chinoise en Afrique. Cet essor ne va pas sans relancer la rivalité sourde entre puissances en cette ère de reconfiguration des postures géopolitiques. La diplomatie burundaise essai difficilement de trouver une balance entre les deux côtés et d'éviter d'être impliqué dans ce concours international.

a) Des sanctions contre la Chine par les Etat-Unis

Cette hypothèse est fondée avant tout par le regard de plus en plus critique jeté par Washington. Selon l'analyse de Drew Thompson, alors que les Etat-Unis et la

https://www.brb.bi/sites/default/files/2024-12/Rapport_annuel_2023.pdf (consulté le 22 février 2025)

[123] *Ibid.*pp.1-15.

[124] Entretien avec X.P., un marchand chinois à Bujumbura, Bujumbura, le 19 février 2025, traduit du chinois en français par l'auteur.

[125] Hatungimana, A., « Le café et les pouvoirs au Burundi », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 243 | 2008. https://journals.openedition.org/com/5298?amp%3Bid=5298&lang=fr#quotation(consulté le 22 février 2025)

Chine cherchent tous les deux à promouvoir leurs intérêts en Afrique, la question de savoir s'ils travaillent ensemble ou à contre-courant reste ouverte. « Les Etat-Unis pourraient considérer la Chine comme un concurrent et s'intéresser de plus en plus à des sphères d'influence chinoises croissantes, tandis que la Chine pourrait interpréter les efforts des Etat-Unis pour promouvoir la stabilité et la démocratie en Afrique comme des entraves à l'accès aux matières premières et un frein au *développement pacifique* de la Chine.[126]»

Après avoir cité la Chine (avec la Russie) comme un « concurrent stratégique » défiant la puissance, l'influence et à la sécurité des Etat-Unis dans sa « Stratégie de Sécurité nationale des USA » en 2017, la guerre commerciale Chine-US a déclenché en mars 2018. Huawei et ZTE, les leaders des entreprises des télécommunications, qui sont aussi entrés au Burundi depuis 2003, font l'objet de commissions d'enquête parlementaires aux Etat-Unis centrées sur les risques que leurs équipements pourraient faire courir à la sécurité nationale. Par inquiétude de leur déploiement en matière de réseaux 5G, les Etat-Unis ont organisé depuis 2018 leur boycott. En mai 2019, Huawei est placée sur la liste noire « entity list » du département du Commerce, sur laquelle ZTE est dejà placée depuis 2016, cela interdit aux entreprises américaines de travailler avec elles sauf obtention préalable d'une licence.

À cause de cette sanction, ces deux entrepries chinoises se sont retirés du Burundi pour concentrent leurs ressources capitales et humaines sur d'autres marchés plus importants.

b) Une concurrence sourde avec l'UE

Si la concurrence géopolitique amène un résultat d'un certain degré négatif au Burundi en matière de télécommunication, elle apporte quelquefois une aubaine. Même si la France ne réagit pas officiellement à la percée chinoise, elle commence à manifester une certaine inquiétude quant au maintien de ses relations privilégiées avec des pays francophones en Afrique. D'une manière générale, l'Union européenne n'entend pas être en reste[127]. Par exemple, après la signature du projet de construction de la Centrale hydroélectrique de Ruzibazi en 2011 entre le gouvernement chinois et le gouvernement burundais, un nouveau projet sur la construction des Centrales hydroélectrique de Jiji et Mulembwe a été fondé en 2014, financé principalement par

[126] Thomson, D., « Economic growth and soft power : China's Africa strategy », *China Brief* , Vol 4, Issue 24, le 7 décembre 2004.
https://jamestown.org/program/economic-growth-and-soft-power-chinas-africa-strategy/(consulté le 20 janvier 2025)

[127] Cisse, M., « L'affirmation d'une stratégie de puissance : la politique africaine de la Chine ». Mémoire, Université Panthéon-ASSAS-Paris II, Mastère recherche en relations internationales, juillet 2006.p.52.
https://secudef.fr/wp-content/uploads/2015/06/L%E2%80%99AFFIRMATION-D%E2%80%99UNE-STRATEGIE-DE-PUISSANCE-LA-POLITIQUE-AFRICAINE-DE-LA-CHINE.pdf (consulté le 20 janvier 2025)

l'Union européenne, Banque européenne de l'Investissement (BEI), la Banque mondiale et la Banque africaine de développement.

Force est de constater aujourd'hui qu'une reprise en main de la politique africaine des pays occidentaux passera par un affrontement ouvert avec le partenariat sino-africain. Quand l'Union européenne et les Etat-Unis sont pour inscrire ces pays africains sur les chemins de la démocratisation occidentale, cette lutte a déjà commencé au Burundi où la Chine use de son influence pour protéger cet ami contre d'éventuelles sanctions économiques. Cette concurrence géopolitique est une épée à double tranchant qui va causer des pertes ou l'arrêt du développement dans certains domaines tels que l'exploitation des minéraux à cause d'un bras de fer entre la force du Sud et celle du Nord, mais qui va également contribuer à des bénéfices réalistes pour le Burundi grâce à leurs volonté d'y maintenir une position stratégique.

III.3 Perspectives de la future coopération

Certes, la coopération sino-burundaise est confrontée à des difficultés et des défis variés et complexes. Néanmoins, il faut trouver de toutes les espérances la possibilité de relever ces défis. En introduisant au Burundi un nouveau modèle chinois de coopération Sud-Sud centré sur le commerce, l'investissement et les échanges entre les peuples, la Chine optimisera ses politiques et encouragera des futurs investissements.

III.3.1 Le développement de la chaîne industrielle en matière d'agriculture

La coopération bilatérale donnera la priorité à l'agriculture burundaise afin de réaliser l'objectif national du président Ndayishimiye « pour que chaque bouche ait à manger »[128]. Après des périodes fondamentales telles que la formation des paysans burundais, la mise en œuvre de manière créative la démonstration basée sur les semences résitantes à la pyriculariose du riz au niveau provincial, etc., la future coopération en matière d'agriculture va se concentrer sur la modernisation agricole, autrement dit, le développement de la chaîne industrielle et l'augmentation de la valeur ajoutée des produits agricoles.

« Pour promouvoir l'industrialisation et le développement durable en Afrique, nous devons adopter une approche systématique et holistique. Nous devons nous concentrer sur le développement de la chaîne industrielle et renforcer la synergie des différents facteurs », a déclaré WU Peng, le directeur général du département des Affaires africaines du ministère des Affaires étrangères de la Chine, lors de son discours d'ouverture d'un séminaire sur ce sujet le 22 mars 2023[129].

Pour le moment, les exportations de l'Afrique sont principalement des produits primaires, il y aura peu d'effet sur l'industrialisation africaine. Ainsi, il est important d'appuyer le secteur privé sur l'investissement dans les chaînes de valeur. La Chine peut s'inspirer de l'industrialisation agricole promue au milieu des années 1980, combiner les avantages techniques des projets déjà mis en oeuvre, et guider les entreprises au sein de la tête du métier.

Par exemple, au stade de la recherche et le développement en biotechnologie, l'entreprise privée Shenzhen Huada Gene Technology jouera un rôle important. En

[128] Irambona, Y., « Appui au Burundi : L'agriculture, l'énergie parmi les priorités d'intervention de la Chine », *Le Renouveau du Burundi*, le 10 décembre 2021.
https://lerenouveau.bi/appui-au-burundi-lagriculture-lenergie-parmi-les-priorites-dintervention-de-la-chine/(consulté le 25 février 2025)

[129] Hakizimana, C., « CHINE-AFRIQUE: Séminaire sur l'industrie africaine et l'augmentation de la valeur ajoutée des produits africains», *Le Renouveau du Burundi*, le 25 mars 2023.
https://lerenouveau.bi/chine-afrique-seminaire-sur-lindustrie-africaine-et-laugmentation-de-la-valeur-ajoutee-des-produits-africains/(consulté le 25 février 2025)

2022, elle a réussi à développer le riz vivace *Yunda 107* en Ouganda, devenant un bon exemple pour l'application commerciale en Afrique. Cette technologie a ensuite été intégrée au cadre de progrès des technologies agricoles lors de la session ministérielle de haut niveau du cinquième Comité technique spécialisé de l'Union africaine sur l'agriculture, le développement rural, l'eau et l'environnement en 2023. Après être incluse dans le programme de semences et de biotechnologie de l'Union africaine 2024-2025, cette nouvelle sémence vont sans aucun doute être introduite au Burundi en collaboration avec des experts chinois et burundais. De plus, selon des mémorandums d'entente entre la province de Sichuan et le gouvernement du Burundi signés en décembre 2023, une entreprise semencielle sera mise en place dans les jours à venir dans le cadre de collaboration entre l'entreprise burundaise ISABU et une entreprise chinoise, qui va permettre d'avoir une production locale des semences hybrides[130].

D'autres aspects de la chaîne industrielle comprennent la transformation des produits agricoles, l'entreposage, la logistique, la vente, etc. Le Burundi compte mettre en place un projet pilote « Agropole » en province de Cibitoke appuyé par des experts agricoles chinois. Ce projet tournera autour de quatre filières à savoir le riz, le maïs, les porcs et les volailles depuis la production jusqu'à la transformation[131].

À l'égard des derniers aspects sur la chaîne industrielle, il faut mentionner Kilimall, une entreprise chinoise fondée en 2014 au Kenya, qui est pionnière dans l'importation des produits agricoles africains notamment ceux de la Communauté est-africaine vers la Chine. En plus, elle est aussi la première entreprise chinoise à entrer dans l'industrie de l'Internet et du commerce électronique en Afrique avec tout le processus de payement en ligne[132]. Si cette entreprise chinoise entre au Burundi, elle va beaucoup aider la transformation et la vente des prouduits agricoles ainsi que le développement de l'e-commerce au Burundi.

Nous espérons qu'il y aura de plus en plus d'entreprises chinoises s'intéressent aux produits burundais et y forment une alliance industrielle. Ainsi, cela va aider à intégrer l'industrie primaire locale avec les industries secondaires et tertiaires, et finalement réaliser l'industrialisation et la modernisation de l'agriculture au Burundi.

[130] Nduwimana, E., « Burundi-Sichuan : Conférence sur les échanges et la coopération agricoles, économiques et commerciaux », *Le Renouveau du Burundi*, le 21 décembre 2023.
https://lerenouveau.bi/burundi-sichuan-conference-sur-les-echanges-et-la-cooperation-agricoles-economiques-et-commerciaux/(consulté le 25 février 2025)

[131] Hakizimana, C., « Coopération sino-burundaise : Partenariat agricole », *Le Renouveau du Burundi*, le 10 août 2023.
https://lerenouveau.bi/cooperation-sino-burundaise-partenariat-agricole/(consulté le 25 février 2025)

[132] Nkurunziza, M., « Commerce : Importation des produits agricoles africains par l'entreprise chinoise Kilmall », *Le Renouveau du Burundi*, le 11 avril 2023.
https://lerenouveau.bi/commerce-importation-des-produits-agricoles-africains-par-lentreprise-chinoise-kilmall/(consulté le 25 février 2025)

III.3.2 La promotion des zones de coopération économique et commerciale

Des zones de coopération économique et commerciale entre la Chine et l'Afrique sont comme des zones économiques spéciales (ZES) pour éliminer les droits de douane ainsi que les restrictions quantitatives à l'importation entre la Chine et ce pays-là. Au début des réformes économiques chinoises en 1979, la création de ZES a joué un rôle stratégique pour la libéralisation des marchés et l'attraction des investissements étrangers. Elles se sont révélées en tant que catalyseurs de transformations structurelles significatives[133]. Ainsi, la promotion des zones de coopération économique et commerciale démontre en particulier l'efficacité par certains aspects d'un modèle de développement chinois que le gouvernement chinois souhaite partager avec des pays amis.

En fait, le Burundi a déjà essayé de créer une zone économique spéciale. Selon le décret du 16 février 2017, ZES Warubondo a été créée en 2018 dans la zone Gatumba, commune Mutimbuzi de la province de Bujumbura, chargée de stimuler la croissance économique, d'introduire l'innovation industrielle dans le pays, de stimuler la recherche et le développement, de contribuer au transfert technologique et à la croissance industrielle, de promouvoir les exportations du pays, de contribuer à l'industrialisation du pays, de diversifier les produits d'exportations, d'attirer des investissements directs étrangers et nationaux, d'augmenter des recettes fiscales, de mettre en place des pôles de compétitivité et de croissance, d' améliorer le niveau de vie de la population et de développer des opportunités de création d'emplois[134]. Néanmoins, à cause des problèmes sur l'exécution du contrat signé entre le gouvernement burundais et la Société ProCerv comme autorité de gestion, ce projet est à l'arrêt le 18 avril 2022, en attendant un nouvel acquéreur qui aurait les capacités techniques et financières de réaliser ce projet[135].

Nous espérons que cette zone économique spéciale serait rétablie dans le cadre de la coopération sino-burundaise à l'avenir. D'abord, cette zone est conçue pour contribuer à la restructuration économique de la Chine en permettant aux industries matures comme le textile et les matériaux de construction de s'implanter à l'étranger. Cela répond en partie à la dépendance excessive de la Chine en matière de biens

[133] Bräugam, D. et Tang, X., « African Shenzhen: China's special economic zones in Africa », *The Journal of Modern African Studies*, 49(1), 2011, trad. de l'anglais en français par l'auteur, p.30.

[134] République du BURUND, « Décret n°100/029 du 16 février 2017 portant Création d'une Zone Economique Spéciale (ZES) à Warubondo », Bujumbura, le 16 février 2017.
https://presidence.gov.bi/2017/02/16/decret-n100029-du-16-fevrier-2017-portant-creation-dune-zone-economique-speciale-zes-a-warubondo-et-institution-dune-autorite-de-gestion-de-cette-zone/(consulté le 26 février 2025)

[135] Manirakiza, F., « KiSEZ et Port sec de Katosho : des opportunités d'investissement à exploiter pour les Burundais », *IWACU*, le 17 août 2023.
https://www.iwacu-burundi.org/kisez-et-port-sec-de-katosho-des-opportunites-dinvestissement-a-exploiter-pour-les-burundais/(consulté le 25 février 2025)

manufacturés et de consommation[136]. En même temps, ces industries à forte main-d'œuvre pourraient créer beaucoup d'emplois, permettant au peuple burundais dont la population est jeune, mais ayant un problème sévère de chômage, de profiter de ce dividende démographique.

De plus, cette zone de coopération économique et spéciale permettra aux entreprises chinoises au Burundi de profiter d'un effet d'agglomération. La forte attractivité de la zone pour la clientèle chinoise et étrangère en raison d'un large choix de produits et de tarifs avantageux, ainsi que l'accessibilité des infrastructures adaptées aux standards chinois dans les parcs industriels vont augmenter la productivité des acteurs du métier et relever des défis rencontrés par des entreprises d'infrastructures que nous avons mentionnés.

En outre, cette zone avec des conditions avantageuses sur les tarifs, le prix de la location, etc., va attirer des petits et des moyens entreprises (PME) d'y s'installer, notamment ceux en matière d'e-commerce peuvent bénéficier de la mobilité des marchandises et la facilité des services à stocker, emballer, transporter, dédouaner, etc. Tout cela va également promouvoir le développement des chaînes industrielles.

Par conséquent, l'établissement de la zone de coopération économique et commerciale est probablement un des domaines intéressants dans la future coopération sino-burundaise, car cela peut à la fois assister le Burundi dans son développement et permettre aux industries chinoises matures de se redéployer, y gagnant en espace de développement.

III.3.3 Le renforcement des échanges humains et culturels

Dans le discours du président chinois Xi à la cérémonie d'ouverture du Sommet de Beijing du FCSA le 5 septembre 2024, il a souligné :

« Nous devons promouvoir ensemble une modernisation marquée par la diversité et l'inclusion. Le développement coordonné sur les plans matériel et spirituel est le noble idéal de la modernisation. La Chine entend intensifier ses échanges humains et culturels avec l'Afrique et préconiser le respect mutuel et la coexistence inclusive entre différentes civilisations dans le processus de modernisation, de sorte à faire fructifier davantage l'Initiative pour la civilisation mondiale.[137]»

Selon l'Action de partenariat pour les échanges humains et culturels, la Chine va renforcer la coopération avec les pays africains sur la formation professionnelle, à

[136] Bräugam, D. et Tang, X., *op.cit*., p.31.

[137] République Populaire de la Chine, « Travailler ensemble à promouvoir la modernisation et à construire une communauté d'avenir partagé : Discours de Monsieur Xi Jinping », Pékin, le 5 septembre 2024. http://bi.china-embassy.gov.cn/fra/sgxw/202412/t20241221_11513305.htm (consulté le 28 février 2025)

créer un institut d'ingénierie et à mettre en place l'Atelier Luban[138], en faveur notamment des femmes et des jeunes. Dans la région des Grands Lacs, il reste seulement le Burundi et la RDC n'ont pas encore introduit officiellement ce projet, tandis qu'il a été mis en place au Kenya en 2019, en Ouganda en 2020, en Éthiopia en 2021, et au Rwanda et en Tanzanie en 2023. Même si l'École technique professionnelle de Bujumbura à Kigobe enseigne pour le moment certains métiers à savoir la Mécanique automobile et l'Électromécanique, il n'est pas suffisant pour former des talents à l'égard de la transformation numérique et de la modernisation du pays. L'Atelier Luban peut d'un côté coopérer avec des institutions supérieures locales telles que l'Université du Burundi en offrant des étudiants l'accès à la pratique à part leurs connaissances théoriques acquises en classe. Il peut de l'autre côté ajouter des métiers importants enseignés par des institutions chinoises pour la coopération bilatérale, à savoir l'e-commerce, le Big Data et l'intelligence artificielle, l'innovation audiovisuelle et des autres technologies appliquées à travers le monde du présent.

En même temps, plusieurs universités en Chine ont commencé à établir des liens académiques avec celles du Burundi. Il y a déjà une étudiante chinoise financée par l'Université des Études étrangères de Beijing (BFSU) et le gouvernement chinois qui fait ses études de master à l'Université du Burundi en Histoire et Patrimoine et apprend le kirundi, la langue nationale du Burundi, depuis l'année académique de 2022. En octobre de 2024, une délégation chinoise de l'Université de Zhejiang Yuexiu a signé un mémorandum avec l'Université du Burundi afin de développer les relations inter-universitaires. Vers la fin de 2024, l'Université du Burundi, l'Institut Confucius de l'UB ainsi que l'Ambassadeur de la Chine a préparé l'établissement du Département du Chinois dans la Faculté des Langues et Sciences humaines.

En général, il y a depuis longtemps que des Burundais apprennent la langue chinoise et font leurs études en Chine, tandis que peu de Chinois connaissaient suffisamment le Burundi. Les échanges humaines et culturels de plus en plus bidirectionnels permetteront aux Chinois de mieux reconnaître et de découvrir les valeurs, les croyances et les éléments artistiques et culturels du Burundi. Parmi des chercheurs, certains comme le sinologue burundais Étienne Bankuwiha ont commencé à comparer la philosophie africaine telle que l'*Ubuntu* avec l'idée chinoise comme la morale confucianiste[139]. La fraternité entre les deux pays va continuer à favoriser les échanges linguistiques et culturels, et les échanges culturels vont également renforcer les relations de coopération entre les deux pays.

[138] Il y a plus de deux mille ans, un grand artisan chinois nommé Luban a inventé une série d'outils efficaces, cristallisant la sagesse des anciens travailleurs chinois. Aujourd'hui, avec l'esprit et la sagesse d'artisans orientaux, les Ateliers Luban sont fondés en Afrique pour y renforcer le développement de la formation professionnelle.

[139] Bankuwiha, E., « Le confucianisme et le Burundi d'aujourd'hui », *ChinaKongzi*, trad.du chinois par l'auteur, le 19 septembre 2024. http://chinakongzi.org/zt/jk2024/hwlxskkz/202409/t20240919_575926.htm(consulté le 28 février 2025)

CONCLUSION GENERALE

Le 21 décembre 1963, le Burundi a établi les relations diplomatiques avec la Chine. Malgré une courte période de rupture de 1965 à 1971, les relations bilatérales sino-burundaises sont généralement restées stables et harmonieuses. Au fil du temps, la politique africaine de Chine n'a cessé de développer selon les situations géopolitiques compliquées, et la diplomatie burundaise a également varié au fur et à mesure de sa situation à l'intérieur et de ses besoins de développement.

Depuis son indépendance en 1962, le Burundi a été confronté à des crises politico-identitaires répétitives qui se sont traduites par des destructions massives des outils de production et de nombreuses pertes de vies humaines. Notamment après l'assassinat du Président Melchior Ndadaye en 1993, le pays est tombé dans un nouveau cycle de crise. Ces conflits politiques ont pesé d'une influence négative sur le développment socio-économique du Burundi, ainsi que ses relations avec ses partenaires traditionnels à savoir l'UE et les Etat-Unis qui sont soupçonnés de s'y engager à l'excès. En même temps, les rapports entre le Burundi et des partenaires du Sud ont été beaucoup renforcés. Au cours de ces crises, la Chine a constitué l'un des rares pays qui n'ont pas cessé l'exécution des projets de coopération et l'appui sans conditions au peuple burundais. Jusqu'en 2023, les relations diplomatiques entre la Chine et le Burundi sont environ soixante ans. Il constitue un bon moment pour résumer des fruits et pour envisager un avenir.

Ainsi, dans notre travail scientifique, nous avons d'abord présenté les raisons essentielles expliquant le lien établi entre la Chine et l'Afrique, et une convergence des politiques étrangères de la Chine et du Burundi. Des Cinq Principes de la Coexistence pacifique à la Construction d'une communauté d'avenir partagé pour l'humanité, les principes de la politique africaine de Chine sont respectés dans les relations sino-africaines avec une continuité et une cohérence. En même temps, les priorités dans la politique étrangère du Burundi expliquent les raisons essentielles pour ses coopérations avec l'extérieur. À travers l'aperçu des échanges fréquents et des coopérations abondants dans l'histoire, nous pouvons trouver une amitié sino-burundaise profonde qui constitue une base solide pour la persistance des bonnes relations bilatérales suivantes.

En comparaison avec des pays occidentaux tels que les pays européens et les Etat-Unis qui sont arrivés sur ce continent datant de l'époque de la colonisation depuis la XIXème siècle, la Chine s'y est présentée tardivement après la vague d'indépendance en 1960s et un retour progressif après l'affrontement bi-polaire de la Guerre froide en 1990s. En tant que pays en développement, la Chine n'est pas avantageuse en matière de capitaux, mais elle a trouvé une position différente des

partenaires traditionnels du Burundi avec un modèle d'assistance à la chinoise dans le cadre de la Coopération Sud-Sud.

Au niveau politique, la Chine adopte toujours une attitude prudente et respectueuse à l'égard de la démocratisation au Burundi, tant pendant la Guerre civile de 1993 à 2005, que pendant des crises politiques sur les élections de 2010 et 2015. Ce que soulignent le plus les ambassadeurs chinois au Burundi à l'égard de ce sujet est que la Chine respecte toujours le choix du système politique et la voie du développement fait par le gouvernement et le peuple burundais, et que la démocratisation, en tant qu'affaire intérieure d'un pays, devrait être pratiquée par le peuple burundais en conformité avec les conditions spécifiques du pays sans avoir besoin de poursuivre une formule universelle. En effet, en ce qui concerne la Chine, c'est toujours la paix et la stabilité sociale qui sont la précondition pour un développement économique durable et la bonheur du peuple. Différent des valeurs occidentales qui mettent en avant la démocratie ou la bonne gouvernance dans leurs conditions de coopération, le principe de l'aide chinoise place le peuple au coeur de l'action qui dirige et oriente tous les projets de coopération sino-burundaise sans s'arrêter même pendant des crises et post-conflits. Ainsi, la présence chinoise constitue un alternatif important pour le Burundi face aux santions occidentales, cette diversité des interlocuteurs permet de plus au Burundi d'avoir un enjeu stratégique et l'autonomie dans les négociations au sujet de son développement.

Au niveau économique, les coopérations sino-burundaises ne se limitent pas au moyen tranditionnel comme le don financier direct, mais en faveur d'un développement plus pragmatique. Il y a un proverbe chinois qui dit « Plutôt que de donner à quelqu'un du poisson, mieux vaut lui apprendre à pêcher ». Ainsi, en considérant les besoins réels du Burundi et des moyens éprouvés de sortir les Chinois de la faim et de la pauvreté, les domaines prioritaires dans les coopérations sino-burundaises datant des 1970s concernent l'agriculture, et la construction des infrastructures notamment celles en matière d'énergie hydraulique et de santé. Avec le renforcement des relations sino-burundaises durant les crises et la mise en place d'une politique étrangère soulignant le *soft power*, on y ajoute la formation des ressources humaines non seulement pour cultiver les cervaux aux besoins des domaines mentionnés ci-dessus, mais aussi en matière d'apprentissage de la langue chinoise et du kirundi, de recherches profondes sur l'histoire et la culture des deux pays, etc. afin de mieux se comprendre l'un l'autre.

Dans le contexte que des puissances traditionnelles rencontrent un retrait du leadership mondial, la Chine renforce sa présence au Sud global avec la lancée d'une nouvelle initiative « la Ceinture et la Route » (BRI) en 2013. Avec des autres pays du Sud montés en puissance à savoir l'Inde et le Brésil, la Chine rassemble des pays en voie de développement pour déconstruire et reconstruire l'ordre mondial établi

historiquement par les pays occidentaux, afin de favoriser la prospérité pour tous sous forme des projets gagnant-gagnant, s'opposant à la logique ancienne de rechercher des intérêts économiques au détriment des autres. Les coopérations sino-burundaises de cette période se concentrent ainsi sur le partage des expériences et des nouvelles technologies, ainsi que l'investissement des entreprises chinoises au Burundi. Le dernier va à long terme aider le pays à compléter ses chaînes industrielles, qui va ajouter des valeurs aux produits burundais et régler le problème de la dévaluation perpétuelle de la monnaie burundaise, et permettant aux marchands et investisseurs de profiter d'un meilleur environnement de commerce. Dans l'ensemble, cela contribuera à briser les monopoles des pays plus développés en matière de commerce et changer la position des pays moins-développés comme le Burundi qui est au bas de l'échelle commerciale du monde.

Toutefois, on ne peut pas nier que les coopérations sino-burundaises sont en quelque sorte entravées par des crises et conflits politiques qui épouvantaient certains investisseurs privés. Des courtes périodes stables vers un espoir de redressement socio-économique après la signature de l'Accord d'Arusha en 2000 et notamment la prise au pouvoir d'un nouveau parti en 2005, se sont rapidement estompés de fait de l'absence du cessez-le-feu. Dans ce cas-là, faute d'infrastructures avantageuses pour le commerce et le tourisme, le Burundi n'est pas favorisé par les consommateurs chinois. En même temps, pour des raisons historiques, les normes européennes sont plus familières à la société burundaise, découragent d'un certain degré des entreprises chinoises sur le plan de la construction des infrastructures. En particulier, les sociétés chinoises rencontrent souvent une concurrence avec celles des puissances traditionnelles comme l'UE et les Etat-Unis. Les avancées et les reculs des deux côtés dans certains domaines stratégiques empêchent quelquefois la marche des projets.

Malgré ces imperfections, nous avons observé des orientations porteuses d'opportunité en perspective. La modernisation en agriculture sous forme commerciale qui fait bon accueil particulièrement au secteur privé à se mobiliser, et la promotion des zones de coopération économique et commerciale sont tous axés sur les échanges commerciaux, qui seront favorables à la sortie de la pauvreté du peuple burundais, et à une relation bilatérale plus égale. En outre, des échanges humains et culturels plus fréquents et variés contribueront à renforcer la confiance et la compréhension réciproque, qui est avantageux pour une coopération plus étroite.

À travers notre travail, nous avons pu confirmer les trois hypothèses de recherche, à savoir que :

-les relations sino-burundaises de 1993 à 2023 sont devenues de plus en plus profondes avec des coopérations plus variées et abondantes;

-les politiques étrangères de la Chine et du Burundi sont d'abord influencées par la géopolitique; celles du Burundi sont liées à sa situation démocratique, et la

coopération sino-burundaise est de plus influencée par les relations variées avec les pays occidentaux.

-la coopération sino-burundaise est favorable au développement durable et indépendant du Burundi en matière politique et socio-économique.

Enfin, avant de mettre un terme à notre travail, nous reconnaissons que les résultats de cette recherche ne doivent pas avoir couvert toutes les attentes de ce sujet axé sur « les relations historiques entre la Chine et le Burundi (1993-2023) ». Nous adoptons ici une perspective chinoise, et espérons que les futurs chercheurs pourront suivre les sujets similaires et approfondir les aspects qui restent encore à spécifier.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

I. Ouvrages généraux

1. CHRÉTIEN, J.P., L'invention de l'Afrique des Grands Lacs : Une histoire du XXe siècle. Paris, Karthala, 2010.
2. CHUNG, J.H. (éds.). Assessing China's Power. Asan-Palgrave Macmillan Series. New York, Palgrave, 2015.
3. DESLAURIER, C. et BEAULATON, D.,(éds.). Afrique, Terre d'histoire. Au coeur de la recherche avec Jean-Pierre Chrétien. Paris, Karthala, 2007.
4. DOMENACH, J-L. et al. La Chine (2) De 1971 à nos jours. Paris, Points Histoire, 1995.https://shs.cairn.info/la-chine-2--9782020218269-page-501?lang=fr.(consulté le 11 novembre 2024)
5. KAVAKURE, L. Burundi, la démocratie à l'épreuve : août 2010-août 2015. Bujumbura, Presses Lavigerie, 2016.
6. MOUICHE et EWUSI, S.K. (éds.). Gouvernance et sécurité en Afrique subsaharienne francophone: entre corruption politique et défis sécuritaires. Addis-Abeba, UPEACE-Programme Afrique, 2015.
7. NIYONKURU, R.C., et NDAYIRAGIJE, R. Chroniques politiques de l'Afrique des Grands Lacs 2018. Anvers, University Press Antwerp, 2019.
8. POHU, A. et KLIMIS, E. (éds.). Justices transitionnelles. Oser un modèle burundais (1-). Bruxelles, Presses universitaires Saint-Louis Bruxelles, 2013.
9. WANG, G.H. La diplomatie de voisinage de la Chine dans le développement durable. trad. du chinois par l'auteur, Changchun, Édition de l'Université de Jilin, 2013.

II. Articles et revues

1. ANYANWU, J.C., « Why does foreign direct investment go where it goes ? : New evidence from african countries ». *Annals of Economics and Finance*, Vol 13(2), 2012. pp.425-462.
2. BANKUWIHA, E., « Le confucianisme et le Burundi d'aujourd'hui », *ChinaKongzi*, trad, du chinois par l'auteur, le 19 septembre 2024. http://chinakongzi.org/zt/jk2024/hwlxskkz/202409/t20240919_575926.htm(consulté le 28 février 2025)
3. BANKUWIHA, E., « Stratégies de la Promotion rapide de l'Enseignement de la Langue chinoise au Burundi », *Revue de l'Université du Burundi*, Série Sciences humaines et sociales N° 19, juin 2021. p.15.
4. BESWICK, D., « Peacekeeping, Regime Security and 'African Solutions to African Problems': exploring motivations for Rwanda's involvement in Darfur » , *Third World Quarterly, Taylor & Francis Journals*, vol. 31(5), 2010. pp. 739-754.
5. BRÄUGAM, D., et TANG, X. « African Shenzhen: China's special economic zones in Africa ». *The Journal of Modern African Studies*, 49(1), 2011. p.30.
6. CABESTAN, J.-P., « La politique étrangère chinoise : une Chine sans ennemis n'est pas forcément une Chine rassurante », *Hérodote*, 2007/2 n° 125, 2007. p.12.

7. CHAPONNIÈRE, J.-R., « L'aide chinoise à l'Afrique : origines, modalités et enjeux », *L'Économie politique*, 2008/2 n°38, p.15.
8. CHRÉTIEN, J.-P., « Le Burundi après la signature de l'accord d'Arusha ». *Politique africaine*, N° 80(4), 2000. p. 141.
9. FOCSANEANU, L. Les « cinq principes » de coexistence et le droit international. *Annuaire français de droit internationa*l, volume 2, 1956. p. 150. www.persee.fr/doc/afdi_0066-3085_1956_num_2_1_1229. (consulté le 11 novembre 2024)
10. HATUNGIMANA, A., « Le café et les pouvoirs au Burundi », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 243 | 2008. https://journals.openedition.org/com/5298?amp%3Bid=5298&lang=fr#quotation(consulté le 22 février 2025)
11. HUANG,M. et TANG L., « Coopération Sud-Sud et Aide Nord-Sud : Comparaison de ses motivations, modèles et efficacités ». *Perspectives Internationales*, trad. du chinois par l'auteur, Issue 3, 2013. p.12.
12. NIQUET, V., « La Stratégie africaine de la Chine », *Politique étrangère*, 2:2006. pp.363-364.
13. PUN-LEE, L., « Faiblesses et perspectives du secteur énergétique chinois », *Perspectives chinoises*, 88 | mars-avril 2005. p.8.
14. SOULÉ-KOHNDOU, F., « Histoire contemporaine des relations Sud-Sud. Les contours d'une évolution graduelle », *Afrique contemporaine*, n° 248(4), 2013. pp.108-111. https://doi.org/10.3917/afco.248.0108. (consulté le 11 novembre 2024)
15. THOMSON., D., « Economic growth and soft power : China's Africa strategy », *China Brief* , Vol 4, Issue 24, le 7 décembre 2004. https://jamestown.org/program/economic-growth-and-soft-power-chinas-africa-strategy/(consulté le 20 janvier 2025)
16. VANDEGINSTE, S., « Chronique politique du Burundi 2015-2016 », *Afrique des Grands Lacs : Annuaire 2015-2016*, Anvers, juin 2016. p. 65.
17. WENDT, A., « Anarchy is what States Make of it: The Social Construction of Power Politics », *International Organization*, *46*(2), 1992. pp. 391–425. http://www.jstor.org/stable/2706858. (consulté le 11 novembre 2024)
18. WILSON, E., « Hard Power, Soft Power, Smart Power », *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 616 (1), mars 2018. pp.110–124.https://www.ernestjwilson.com/uploads/Hard%20Power,%20Soft%20Power,%20Smart%20Power.pdf (consulté le 13 novembre 2024)

III. Rapports et documents officiels

1. Banque de la République du Burundi, *Rapport annuel 2023*, Bujumbura, p.48.https://www.brb.bi/sites/default/files/2024-12/Rapport_annuel_2023.pdf (consulté le 22 février 2025)
2. CNDD-FDD, « Déclaration du parti CNDD-FDD relative à la commémoration du 25ème anniversaire de l'assassinat de son excellence le président de la République Melchior Ndadaye, héros national de la démocratie », Bujumbura, le 19 octobre 2018. https://cndd-fdd.org/2018/10/20/declaration-du-parti-du-parti-cndd-fdd-relative-a-la-commemoration-du-25eme-anniversaire-de-lassassinat-de-son-excellence-le-president-de-la-republique-melchior-ndadaye-heros-national-de-la/(consulté le 1 février 2025)

3. Cour pénale internationale, Accords de coopération. https://www.icc-cpi.int/sites/default/files/Cooperation_Agreements_Fra.pdf(consulté le 18 novembre 2024)
4. Forum sur la Coopération sino-africaine, « Les MAE chinois et burundais s'engagent à renforcer la coopération », le 14 janvier 2020. http://www.focac.org/fra/ttxxsy/202001/t20200113_7038151.htm(consulté le 2 février 2025)
5. Human Rights Watch, « La quête du pouvoir : Violences et répression politiques au Burundi », le 3 juin 2009. https://www.hrw.org/fr/report/2009/06/03/la-quete-du-pouvoir/violences-et-repression-politiques-au-burundi (consulté le 10 janvier 2025)
6. International Crisis Group, « Burundi : anatomie du troisième mandat », *Rapport Afrique de Crisis Group*, Bruxelles, N° 235, le 20 mai 2016. p.24.
7. Integrated Food Security Phase Classification (IPC), « Analyse IPC de l'insécurité alimentaire aiguë avril-septembre 2024 », 2024. https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/IPC_Burundi_Acute_Food_Insecurity_Apr_Sep2024_Report_French.pdf (consulté le 16 novembre 2024)
8. Nations Unies, « Décalration à la presse faite par le Conseil de sécurité sur la situation au Burundi », le 19 décembre 2015. https://press.un.org/fr/2015/sc12174.doc.htm (consulté le 31 janvier 2025)
9. NTAHOMVUKIYE, S., « Déclaration de la délégation burundaise à la 54ème session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies ». New York, le 2 octobre 1999. https://grandslacs.graduateinstitute.ch/files_on_st7210/1441.pdf (consulté le 29 décembre 2024)
10. Nations Unies, Département de l'Économie et des Affaires sociales, « Qu'est-ce que la coopération Sud-Sud ? », trad. de l'anglais par l'auteur, mars 2019. https://www.un.org/fr/desa/what-%E2%80%98south-south-cooperation%E2%80%99-and-why-does-it-matter. (consulté le 11 novembre 2024)
11. Observatoire de l'Action gouvernementale, « Analyse de l'importance, de l'utilisation et de la gestion de l'aide accordée au Burundi. Cas du Royaume de Belgique (1995-2004) », Bujumbura, août 2006, p.12. https://www.oag.bi/IMG/pdf/Etude_sur_l_aide_accordee_au_Burundi_Version_finale.pdf (consulté le 29 décembre 2024)
12. République du BURUNDI, Ministère de l'Intérieur, Bureau central du Recensement, « Recensement général de la population et de l'habitat du Burundi 2008 », Volume 3 Analyse, Tome 6, 2008. https://2012-2017.usaid.gov/sites/default/files/documents/1866/2008%20Burundi%20Population%20Survey_Status%20and%20Structure%20of%20Population.pdf (consulté le 16 novembre 2024)
13. République du BURUNDI, Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération au Développement du Burundi, No 2008A-060-JY212, Bujumbura, le 26 décembre 2008.
14. Republique du BURUNDI, Ministère du Plan et du Développement Communal « Vision Burundi 2025 », Bujumbura, juin 2011. https://www.presidence.gov.bi/wp-content/uploads/2017/04/Vision-Burundi-2025.pdf (consulté le 19 juillet 2024)
15. République du BURUNDI, « Décret n°100/029 du 16 février 2017 portant Création d'une Zone Economique Spéciale (ZES) à Warubondo », Bujumbura, le 16 février 2017.

https://presidence.gov.bi/2017/02/16/decret-n100029-du-16-fevrier-2017-portant-creation-dune-zone-economique-speciale-zes-a-warubondo-et-institution-dune-autorite-de-gestion-de-cette-zone/(consulté le 26 février 2025)

16. République du BURUNDI, « Plan national de développement du Burundi 2018-2027 », Bujumbura, juin 2018. https://www.presidence.gov.bi/wp-content/uploads/2018/08/PND-Burundi-2018-2027-Version-Finale.pdf (consulté le 17 juillet 2024)
17. République du BURUNDI, Ministère de l'environnement, de l'agriculture, de l'élevage du Burundi, *Stratégie agricole nationale 2018-2027*, Bujumbura, novembre 2018, p.11.
18. République du BURUNDI, Ministère des Relations Exterieures et de la Coopération au Développement, « Message de son Excellence l'Ambassadeur Albert Shingiro au corps diplomatique », le 6 novembre 2022. https://www.mae.gov.bi/wp-content/uploads/2022/12/Message-de-S.E-le-MAECD-au-corps-diplomatique-7-Dec-2022-.pdf (consulté le 16 novembre 2024)
19. République du BURUNDI, « Stratégie nationale de la coopération au développement 2023-2027 », septembre 2023. https://vision-burundi.gov.bi/uploads/documents_download/Strate%CC%81gie%20Nationale%20de%20la%20Coope%CC%81rationa%20au%20De%CC%81velopmenent%202023%20-2027.pdf (consulté le 17 novembre 2024)
20. République Populaire de Chine, Ministère des Affaires étrangères de la Chine, « Construire ensemble la Ceinture économique de la Route de la Soie et la Route de la Soie maritime du XXIe siècle–Perspectives et actions », Pékin, le 28 mars 2015.
21. République du BURUNDI, « Le Président Ndayishimiye a reçu en audience Zhao Jiangping Ambassadeur de la République Populaire de Chine au Burundi », Bujumbura, le 21 novembre 2023. https://presidence.gov.bi/2023/11/21/le-president-ndayishimiye-a-recu-en-audience-zhao-jiangping-ambassadeur-de-la-republique-populaire-de-chine-au-burundi/ (consulté le 2 février 2025)
22. Republique du BURUNDI, Ministere des Relations Exterieures et de la Coopération au Développement, « Communiqué sur la République populaire de Chine », Bujumbura, mai 2024. https://www.mae.gov.bi/wp-content/uploads/2024/05/COMMUNIQUE-SUR-LA-REPUBLIQUE-POPULAIRE-DE-CHINE.pdf (consulté le 16 juillet 2024)
23. République Populaire de Chine, « Déclaration du ministère des Affaires étrangères de Chine contre la rupture injustice de la relation diplomatique sino-burundaise posée par le gouvernement royal du Burundi », trad. du chinois par l'auteur, le 31 janvier 1965. https://www.gov.cn/gongbao/shuju/1965/gwyb196502.pdf (consulté le 18 novembre 2024)
24. République Populaire de Chine, « L'aide étrangère de la Chine », trad. du chinois par l'auteur, Pékin, avril 2011. https://www.gov.cn/zhengce/2011-04/21/content_2615780.htm (consulté le 20 février 2025)
25. République Populaire de Chine, Ministère des affaires étrangères, « Nouveau partenariat de coopération gagnant-gagnant pour une communauté de destin de l'humanité », New York, 29 septembre 2015. https://www.fmprc.gov.cn/fra/wjdt/zyjh/201510/t20151012_10187738.html (consulté le 17 juillet 2024)

26. République Populaire de Chine, « La politique de la Chine à l'égard de l'Afrique », Pékin, décembre 2015. http://cd.china-embassy.gov.cn/fra/sghd/201512/t20151215_6792933.htm (consulté le 20 février 2025)
27. République Populaire de Chine, Ministère de l'Agriculture, «L'évolution de l'aide à l'Afrique depuis la Réforme et l'Ouverture », trad.du chinois par l'auteur, Pékin, le 3 janvier 2018. http://www.fecc.agri.cn/fzyz/201801/t20180103_321821.html(consulté le 12 novembre 2024)
28. République Populaire de Chine, « Livre blanc. La Chine et l'Afrique dans la nouvelle ère : un partenariat d'égalité », trad. du chinois par l'auteur, Pékin, janvier 2021. https://www.gov.cn/xinwen/2021-01/10/content_5578617.htm (consulté le 20 février 2025)
29. République Populaire de Chine, Ministère des Affaires étrangères de la Chine, « Xi Jinping s'entretient par téléphone avec le Président burundais Évariste Ndayishimiye », Pékin, le 29 mars 2021. https://www.fmprc.gov.cn/fra/gjhdq/fz/1480/1482/202104/t20210401_9149194.html (consulté le 2 février 2025)
30. République Populaire de Chine, Ministère du commerce. *Guide de l'investissement au Burundi (2021)* . trad. du chinois par l'auteur. Pékin, le 7 avril 2022. p.21 https://www.mofcom.gov.cn/dl/gbdqzn/upload/bulongdi.pdf (consulté le 24 août 2024)
31. République Populaire de Chine, « La Chine accorde un traitement tarifaire nul sur 98 % de ses importations en provenance de l'Éthiopie et de deux autres pays à partir du 1er mars 2023 », trad. du chinois en français par l'auteur. Pékin, le 24 février 2023. https://www.yidaiyilu.gov.cn/p/308326.html (consulté le 21 février 2025)
32. République Populaire de Chine, Ministère des Affaires étrangères, « Faire rayonner les Cinq Principes de la Coexistence pacifique et construire ensemble la communauté d'avenir partagé pour l'humanité. Discours de M. Xi Jinping Président de la République populaire de Chine à la Conférence commémorant le 70e anniversaire de la proclamation des Cinq Principes de la Coexistence pacifique », Pékin, le 28 juin 2024. https://www.fmprc.gov.cn/fra/wjdt/zyjh/202406/t20240628_11443831.html(consulté le 17 juillet 2024)
33. République Populaire de Chine, « Travailler ensemble à promouvoir la modernisation et à construire une communauté d'avenir partagé : Discours de Monsieur Xi Jinping », Pékin, le 5 septembre 2024. http://bi.china-embassy.gov.cn/fra/sgxw/202412/t20241221_11513305.htm(consulté le 28 février 2025)
34. United Nations, *International Commission of Inquiry for Burundi : final report*, 1996, p.60.(consulté le 12 décembre 2024) www.usip.org/sites/default/files/file/resources/collections/commissions/Burundi-Report.pdf
35. Union européenne, « Résolution du Parlement européen du 5 juillet 2018 au sujet du Burundi (2018/2785(RSP)», le 5 juillet 2018. https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52018IP0305&from=EN(consulté le 1 février 2025)
36. YU, X.Z., « Discours de S. E. M. l'Ambassadeur YU Xuzhong à l'occasion du 65ème anniversaire de la Fête nationale de Chine », Bujumbura, le 1 octobre

2014. http://bi.china-embassy.gov.cn/fra/sgxw/201410/t20141001_7156731.htm (consulté le 20 janvier 2025)

IV. Thèses et mémoires

1. CISSE., M., « L'affirmation d'une stratégie de puissance : la politique africaine de la Chine ». Mémoire, Université Panthéon-ASSAS-Paris II, Mastère recherche en relations internationales, juillet 2006.p.52. https://secudef.fr/wp-content/uploads/2015/06/L%E2%80%99AFFIRMATION-D%E2%80%99UNE-STRATEGIE-DE-PUISSANCE-LA-POLITIQUE-AFRICAINE-DE-LA-CHINE.pdf (consulté le 20 janvier 2025)
2. NIYONKURU, R., « La coopération sino-burundaise (1963-1993) », R 338.984.4.NIY.C, Mémoire, U.B., F.L.S.H. Histoire, 1995.
3. POZZAR, M.H., *L'aide chinoise à l'Afrique : la difficulté à penser la notion d'aide chinoise au développement*, un travail effectué dans le cadre du cours POL 8501 de l'Université du Québec à Montréal, octobre 2009. https://www.ieim.uqam.ca/IMG/pdf/L_aide_chinoise_a_l_Afrique.pdf (consulté le 13 novembre 2024)

V. Documents médiatiques

1. *ABP.*, « La suède au secours de la démocratie au Burundi ». *Le Renouveau du Burundi*, le 11 janvier 1995.
2. BARANGENZA, L., « La diplomatie économique figure parmi les priorités du Gouvernement du Burundi », *RTNB*, le 29 juin 2021. https://rtnb.bi/fr/art.php?idapi=5/1/209 (consulté le 16 novembre 2024)
3. BAYO, I., « La Chine offre un nouveau palais présidentiel flambant neuf au Burundi », *La Tribune*, le 15 février 2019. https://afrique.latribune.fr/politique/2019-02-15/la-chine-offre-un-nouveau-palais-presidentiel-flambant-neuf-au-burundi-807686.html (consulté le 2 février 2025)
4. *Burundi-Forum*, « Conclusion : Que faire face à ces multiples complots des occidentaux contre le pouvoir de Pierre Nkurunziza et le CNDD-FDD? », Bujumbura, le 14 avril 2016. https://burundi-forum.org/4073/conclusion-que-faire-face-a-ces-multiples-complots-des-occidentaux-contre-le/ (consulté le 31 janvier 2025)
5. *Burundi-Forum*, « Le Burundi réclame réparation pour la délocalisation `illégale`du 20ème sommet du COMESA », Bujumbura, le 22 juillet 2018. https://burundi-forum.org/11133/burundi-reclame-reparation-delocalisation-illegale-20eme-sommet-comesa/ (consulté le 31 janvier 2025)
6. GAHUGU, S., « Pas question d'intervention militaire étrangère ». *Le Renouveau du Burundi*, le 29 mars 1995.
7. HABARUGIRA, B., « Pas d'indépendance effective sans indépendance économique », *Burundi ECO*, le 6 juillet 2023. https://burundi-eco.com/pas-dindependance-effective-sans-independance-economique/(consulté le 16 novembre 2024)
8. HAKIZIMANA, P., « Levée définitive des sanctions économiques prises contre le Burundi », *RTNB*, le 11 février 2022. https://www.rtnb.bi/fr/art.php?idapi=6/0/105 (consulté le 1 février 2025)
9. HAKIZIMANA, C., « CHINE-AFRIQUE: Séminaire sur l'industrie africaine et

l'augmentation de la valeur ajoutée des produits africains», *Le Renouveau du Burundi*, le 25 mars 2023. https://lerenouveau.bi/chine-afrique-seminaire-sur-lindustrie-africaine-et-laugmentation-de-la-valeur-ajoutee-des-produits-africains/(consulté le 25 février 2025)

10. HAKIZIMANA, C., « Coopération sino-burundaise : Partenariat agricole », *Le Renouveau du Burundi*, le 10 août 2023. https://lerenouveau.bi/cooperation-sino-burundaise-partenariat-agricole/(consulté le 25 février 2025)
11. IRAMBONA, Y., « Burundi-Chine: Evaluation de la coopération dans le contexte de la Covid-19 », *Le Renouveau du Burundi*, le 10 septembre 2021. https://lerenouveau.bi/burundi-chine-evaluation-de-la-cooperation-dans-le-contexte-de-la-covid-19/(consulté le 2 février 2025)
12. IRAMBONA, Y., « Appui au Burundi : L'agriculture, l'énergie parmi les priorités d'intervention de la Chine », *Le Renouveau du Burundi*, le 10 décembre 2021. https://lerenouveau.bi/appui-au-burundi-lagriculture-lenergie-parmi-les-priorites-dintervention-de-la-chine/(consulté le 25 février 2025)
13. ISMAËL, S., « La modernisatión de la Chine est entrée dans une période nouvelle caractérisée par la croissance rapide de l'économie ». *Le Renouveau du Burundi*, le 7 octobre 2000.
14. *IWACU* Open Data, Bujumbura, le 10 juillet 2017. https://iwacu-burundi.org/opendata/iod-bu-091-election-presidentielle-burundaise-2015/ (consulté le 31 janvier 2025)
15. KADENDE, S., « Une année après le Sommet sino-africain.Un bilan satisfaisant ». *Le Renouveau du Burundi*, le 6 novembre 2007, p.4.
16. *Le Renouveau du Burundi*, « Le Président Clinton s'engage à aider le Burundi », le 16 décembre 1993.
17. *Le Renouveau du Burundi*, « Le rôle des Etat-Unis dans la crise humanitaire au Burundi », *Le Renouveau du Burundi*, le 26 février 1994.
18. *Le Renouveau du Burundi*, « La Russie demande aux forces politiques de se conformer strictement à l'esprit de la Convention », le 4 janvier 1995.
19. *Le Renouveau du Burundi*, « Déclaration de la présidence au nom de l'Union Européenne sur les objets et priorité de l'Union Européenne à l'égard du Burundi», le 25 mars 1995.
20. MANIRAKIZA, F., « Levée des sanctions par Washington : une décision controversée », *IWACU*, le 19 novembre 2021. https://www.iwacu-burundi.org/levee-des-sanctions-par-washington-une-decision-controversee/ (consulté le 1 février 2025)
21. MANIRAKIZA, F., « KiSEZ et Port sec de Katosho : des opportunités d'investissement à exploiter pour les Burundais », *IWACU*, le 17 août 2023. https://www.iwacu-burundi.org/kisez-et-port-sec-de-katosho-des-opportunites-dinvestissement-a-exploiter-pour-les-burundais/(consulté le 25 février 2025)
22. NDUWIMANA, E., « Burundi-Sichuan : Conférence sur les échanges et la coopération agricoles, économiques et commerciaux », *Le Renouveau du Burundi*, le 21 décembre 2023. https://lerenouveau.bi/burundi-sichuan-conference-sur-les-echanges-et-la-cooperation-agricoles-economiques-et-commerciaux/(consulté le 25 février 2025)
23. NKURUNZIZA, M., « Commerce : Importation des produits agricoles africains par l'entreprise chinoise Kilmall », *Le Renouveau du Burundi*, le 11 avril 2023. https://lerenouveau.bi/commerce-importation-des-produits-agricoles-africains-par-lentreprise-chinoise-kilmall/(consulté le 25 février 2025)

24. NRIBESHA, B. et MUNYANDAMUTSA, F., « Interview avec l'ambassade de Chine au Burundi. La démocratie ne devrait pas avoir de formules ». *Le Renouveau du Burundi*, le 29 septembre 1993.
25. *Perspective monde*, « Croissance annuelle du PIB (%) du Burundi ». https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMTendanceStatPays?codeTheme=2&codeStat=NY.GDP.MKTP.KD.ZG&codePays=BDI&optionsPeriodes=Aucune&codeTheme2=1&codeStat2=x&codePays2=BDI&optionsDetPeriodes=avecNomP(consulté le 16 novembre 2024)
26. RUZOVIYO, L., « Turbo Club remporte le trophée », *Le Renouveau du Burundi*, le 29 décembre 1993.
27. RUZOVIYO, L., « Vers la création de la fédération de ping-pong du Burundi », *Le Renouveau du Burundi*, le 18 janvier 1994.
28. SINDUHIJE, A., « USA-Burundi : les sanctions touchant huit personnalités ont été reconduites », *IWACU*, le 8 novembre 2017. https://www.iwacu-burundi.org/usa-burundi-les-sanctions-touchant-huit-personnalites-ont-ete-reconduites/ (consulté le 1 février 2025)
29. T.T., « 'Aucun projet dans un pays en guerre' décalre Mme Eamma Bonino ». *Le Renouveau du Burundi*, le 14 mars 1995.
30. *U.S.I.A.*, « l'USAID va annuler certains programmes ». *Le Renouveau du Burundi*, le 19 juin 1993.
31. UWERA, C., « Le Burundi restera prioritaire dans le programme d'assistance de l'USAID ». *Le Renouveau du Burundi*, le 12 octobre 1993.
32. *Xinhua*, « Des experts agricoles chinois contribuent à la lutte contre la pauvreté au Burundi (REPORTAGE) », Bujumbura, le 29 novembre 2022. https://french.news.cn/20221129/1fe001b573a24aaf87ae014de27e592d/c.html (consulté le 2 février 2025)
33. *Xinhua*, « Burundi : début de la construction d'une école technique professionnelle financée par la Chine », Bujumbura, le 18 janvier 2013. http://french.china.org.cn/autreshorizons/2013-01/18/content_27722037.htm (consulté le 2 février 2025)
34. ZHAO, J.P., « BURUNDI-CHINE: Nouveau point de départ pour les relations sino-burundaises. Soixante ans, un cycle complet », *Le Renouveau du Burundi*, le 27 juillet 2023. https://lerenouveau.bi/burundi-chine-nouveau-point-de-depart-pour-les-relations-sino-burundaises/(consulté le 2 février 2025)
35. ZHAO, J.P., « Chine : Le livre blanc. Une communauté mondiale d'avenir partagé : les propositions et les actions de la Chine », *Le Renouveau du Burundi*, le 19 octobre 2023. *https://lerenouveau.bi/chine-le-livre-blanc/* (consulté le 18 juillet 2024)

ANNEXES

I Questionnnaire d'Enquête

CHAPITRE II.

1. Quel est votre nom ? Quelle est votre fonction ?
2. Depuis quand habitez-vous au Burundi ?
3. Pourquoi vous choisissiez de venir ou rentrer au Burundi à cette époque-là ?
4. D'après vous, est-ce que la politique étrangère du Burundi était favorable à la coopération internationale, notamment celle avec la Chine de l'époque ?
5. En tant que diplomate de l'époque, pourriez-vous vous rappeler, quelle était la mission diplomatique du Burundi pendant la guerre civile, de 2005 à 2010, et après l'élection de 2015 ?
6. Comme vous étiez au Burundi à cette époque-là, est-ce que votre vie et travail étaient beaucoup influencés par des crises ?
7. Est-ce que les projets de coopération sino-burundaise ont été influencés ou arrêtés pendant des crises ?
8. Combien de Chinois ou entreprises chinoises de votre métier sont rentrés en Chine ? Et pourquoi ?
9. Pourquoi vous choisissiez de rester au Burundi au lieu de rentrer en Chine ?
10. Pourriez-vous me dire comment les activités commerciales de l'époque ?

CHAPITRE III.

1. Sur quel domaine au Burundi est centrée votre entreprise ?
2. Pourquoi votre entreprise a décidé d'entrer au marché du Burundi à cette époque-là ?
3. Avec quelle entreprise burundaise vous travaillez en étroite collaboration ? Comment vous le trouvez ?
4. Quel est le plus grand adversaire dans ce domaine ?
5. Quels sont les défis les plus décourageants rencontrés par votre entreprise au Burundi ?
6. Est-ce que vous gagnez le plus au Burundi par rapport aux autres pays voisins ? Sinon, pourquoi ?
7. Quels sont les avantages et les désavantages pour la mise en place des projets, la promotion du commerce ou du tourisme au Burundi ?
8. Sur quel domaines de coopération sino-burundaise vous fondez de grandes espérances ?

LISTE DES PERSONNES INTERROGÉES

No.	Nom et prénom	Fonction	Date
1	J.H.	responsable de l'Intermeter	9/6/2023
2	D.H.	employée de CCEED	29/6/2023
3	L.K.	responsable de CFHEC	30/6/2023
4	Z.G.	responsable de China National Geological and Mining Corporation	5/7/2023
5	X.B.	responsable de China Shenyang International	5/7/2023
6	X.F.	Responsable de China Shenyang International	7/7/2023
7	G.Z.	Responsable de SINOHYDRO	16/7/2023
8	R.X.	Responsable de Huawei	12/11/2023
9	Y.H.	Responsable de Hydropower B14.	5/6/2024
10	J.M. Ngendahayo	ancien ministre des Relations extérieure du Burundi	6/11/2024
11	W.W.	patron du restaurant chinois Dynastie	25/1/2025
12	W.H.	marchand	25/1/2025
13	S.D.	marchand	25/1/2025
14	L.J.	homme d'affaire	25/1/2025
15	L.H.	homme d'affaire	26/1/2025
16	X.P.	marchand	19/2/2025
17	L.L.	ancien interprète de la Mission médicale chinoise	20/2/2025
18	M.X.	guide touriste	24/2/2025
19	W.Y.	ancien marchand au Burundi	25/2/2025
20	L.N.	ancien responsable d'une entreprise chinoise	26/2/2025